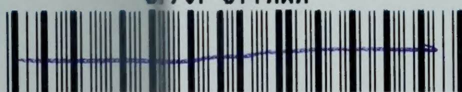
DC
130
.L45A3
1910



U/of OTTAWA

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/lejournaldefran00lecl

LE JOURNAL

DE

FRANÇOIS JOSEPH LE CLERC,

Chevalier,

SEIGNEUR DE BUSSY

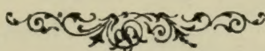
1708-1728

ANALYSÉ

PAR

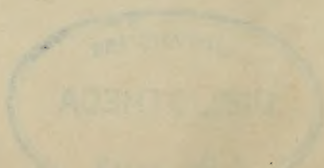
A. DE CALONNE

Ancien Président de la Société des Antiquaires de Picardie





DC
130
.L45A3
1910



LE

JOURNAL

DE

FRANÇOIS JOSEPH LE CLERC,

Chevalier,

SEIGNEUR DE BUSSY

1708-1728

La curiosité paraît être une des caractéristiques de notre temps, surtout la curiosité des petites choses ! A-t-elle été développée par la lecture des journaux ; est-ce la curiosité qui a tourné de plus en plus les journaux vers le « reportage » et l' « interwiew » ? L'une et l'autre sans doute. D'ailleurs peu importe, car il suffit de constater que le besoin de fouiller les moindres détails du passé a fait, de nos jours, le succès des *Mémoires*, du *livre de raison* et du *livre journal* d'autrefois, dont les auteurs accomplissaient du reportage sans s'en douter.

Les *Mémoires* occupent la première place dans ces compositions du genre historique, surtout les *Mémoires* des hommes politiques, auxquels

n'est point étrangère la vanité qui procède tantôt du désir, propre aux grandes âmes, de se survivre ; tantôt d'un sentiment d'orgueil très légitime qui désire éclairer les âges futurs et prévenir les erreurs de l'histoire. A proprement parler, le *livre de raison* était le registre sur lequel le négociant portait ses comptes, l'une des pages étant consacrée au débit et la page en regard au crédit. De l'habitude que celui-ci avait de noter sur les blancs les faits essentiels de la vie, il résulte qu'on appela *livre de raison* certains registres que le chef de famille consacrait à l'inscription des dates mémorables, qu'il accompagnait de réflexions chrétiennes ou morales. Quand les événements divers, confondus avec les menus détails de l'administration quotidienne, étaient notés par ordre chronologique, le *livre de raison* devenait le *journal*, et c'est bien un *Journal* que messire François-Joseph Le Clerc, chevalier, seigneur de Bussy (1), rédigeait au début du XVIIIe siècle et qui est actuellement conservé dans les archives du comte Adhémar Le Clerc de Bussy, capitaine au 72me régiment d'infanterie, chevalier de la légion d'honneur, l'un de ses descendants en ligne directe.

Le Journal du seigneur de Bussy nous transporte dans le milieu patriarcal, si chrétien et si simple, de la noblesse de province, à la fin du

(1) Bussy-les-Poix, canton de Poix, arrondissement d'Amiens.

règne de Louis XIV. et pendant les premières années du règne de Louis XV. Le texte dénote une grande ingénuité : point de théories spéculatives, des faits, uniquement des faits. Tout est matière à de curieuses observations dans ce manuscrit de trois cent cinquante-neuf pages de 0.34 sur 0.22 : le fond, la forme, le style, l'orthographe et jusqu'à l'écriture bien nette, demeurée intacte sur un papier épais et solide qui porte comme l'empreinte d'un esprit sérieux et pratique.

Il n'existe pas, que nous sachions, dans toute la région du nord de la France, de document plus précieux pour aider à la reconstitution de la vie rurale sous l'ancien régime ; de la vie paysannesque aussi bien que de la vie de château. Le Journal de Bussy est unique en son genre.

François Joseph Le Clerc de Bussy, naquit en 1681, au château de Bussy-les-Poix, situé à cinq lieues d'Amiens. Son père, Charles Le Clerc, chevalier, seigneur de Bussy, Montenoy, (1) Dreuil-sous-Molliens, (2) Molliens-le-Vidame, (3) en partie, l'un des cent gentilshommes de la maison

(1) *Montenoy*, annexe de la commune de Saint-Aubin, canton de Molliens-Vidame.

(2) *Dreuil-sous-Molliens*, actuellement Dreuil-les-Molliens.

(3) *Molliens-le-Vidame*, sur un affluent du Landon, actuellement chef-lieu de canton.

du Roi, fut capitaine d'une compagnie de chevaux-légers au régiment du comte de Saint-Pol, et sa mère était née Marie Joseph de Sacquespée, dame de la Verrière (1). Son trisaïeul, Adrien Le Clerc, seigneur de Bussy, époux de Jacqueline de Thory, avait été chargé du recouvrement de la contribution imposée aux personnes exemptes du service militaire, lors de la levée du ban et de l'arrière ban du bailliage d'Amiens, après la bataille de Saint-Quentin, en 1557 (2). Son aïeul maternel, commandant de la vénerie de monseigneur le Dauphin, avait publié, sous le nom de Monsieur de Selincourt (3) qui était celui de sa principale seigneurie, un traité de vénerie fort estimé.

L'Eglise et la patrie picarde ont inscrit le nom des Le Clerc de Bussy aux pages les plus honorables de leurs annales. Cette noble lignée fournit son tribut au sanctuaire et donna des officiers distingués, la génération de François Joseph comme ses devancières. Un de ses frères — dom Philippe — était moine de l'ordre de Prémontré à l'abbaye de Saint-Jean, d'Amiens ; un autre,

(1) *La Verrière*, canton de Grandvilliers, dont la seigneurie appartient à François-Joseph le Clerc, seigneur de Bussy, du chef de sa mère.

(2) *Les roles du ban et de l'arrière-ban*, dont le manuscrit conservé dans la bibliothèque de Monsieur Victor de Beauvillé, contient 765 feuillets, ont été publiés par lui dans le tome III des *Documents inédits concernant la Picardie*.

(3) *Monsieur de Selincourt*, Jean de Sacquespée, seigneur de Selincourt, marié en premières noces (1655) à Catherine de Saint-Blimont.

Charles Léonor, — Monsieur de Montenoy — servait aux mousquetaires, après avoir été au régiment de la Couronne ; lui-même avait débuté dans la carrière militaire, à peine âgé de seize ans. La mort prématurée de son père et de sa mère l'obligea à abandonner le métier des armes. Il revint à Bussy, en 1707, pour s'adonner à la culture. La plus grande partie du domaine était affermée ; il succéda à son père dans l'exploitation des terres « de la réserve » qui comprenait environ soixante « jornels », et il s'efforça avant tout de reconstituer le foyer de la famille, de concert avec sa sœur Marie Ursule, alors âgée de vingt-deux ans. Le plus jeune de leurs frères, Nicolas, qu'on appelait le chevalier, achevait ses études. Leur tante, madame d'Auxy (1), qui habitait le château de Selincourt, était la confidente et la conseillère des orphelins de Bussy.

François Joseph Le Clerc, seigneur de Bussy, entreprend la rédaction de son Journal le 3 janvier 1708. Dans les pages que nous analyserons, véritable miroir dans lequel se reflète la vie prise sur le fait, nous le verrons principalement occupé des petites choses, parce que, dans le cadre limité où s'écoule son existence, les grandes lui échappent le plus souvent. Les textes qui traduisent et qui fixent cette existence nous le montrent simple,

(1) *Madame d'Auxy*, Gabrielle Angélique de Sacquespée, épouse de Philippe Manessier, chevalier, seigneur d'Auxy, Selincourt, sœur de Madame de Bussy.

modeste, laborieux, sociable, serviable, fréquentant ses voisins dont l'énumération fait passer en revue les personnes marquantes de la contrée.

Les premiers feuillets, détachés à titre d'exemple, donneront la note parfois puérile des éphémérides enregistrées sans intention de publicité, en dehors de tout effort de composition, de toute recherche de style.

« Le 3me jour de janvier. J'ay fait planter du buy le long de ma maison en dedans le jardin. Les mêmes jours, et ceux en suivant, on a toujours continué de travailler à la rue neuve. »

« Le 5me. J'ay été à Amiens pour consulter mes amis, au sujet d'un projet d'accommodement que madame d'Auxy avoit dressé pour me faire sortir d'affaire avec le seigneur de la Bretonnerie. On ne m'a pas conseillé de la suivre, attendu qu'il falloit donner audit sieur une somme exorbitante. »

« Le même jour. J'ay mis pour la première fois mon habit de drap couleur de prince, galonné en festons sur les poches et sur les manches avec un bordé et boutonnières d'or, à scavoir habit, veste et culotte, de même, avec des boutons d'or ».

« Le même jour que dessus, j'ay acheté une paire de gans... 1 livre et deux tiers (d'aulne) de ruban ponceau pour ma canne à 3 livres l'aune... 2 livres. (1) »

(1) La livre d'alors vaut environ 2 fr. 65 de notre monnaie. Le sol, vingtième de la livre, 0.13. Le denier, douzième du sol, 0.01.

« J'ay acheté une paire de brosses ou vergettes pour 1 livre... 11 sols. »

« J'ay fait faire un trousse-queue à mon cheval bay, pour la somme de... 17 sols. »

« Le 7me. Je suis revenu d'Amiens. En approchant le village de Revelle, j'ay couru sur un païsan qui venoit de tirer un coup d'afut et luy ay fait rendre une perdrix qu'il avoit tuée. »

« Le 8, dimanche. J'ay prié le curé à dîner. Nous avons eu l'après dîner la visite de la maisonnée de Courcelles (1). »

« Le 9. J'ay été dîner chez madame de Boullinvillier (2) avec ma sœur et mademoiselle

(1) *La Maisonnée de Courcelles.* Il en sera constamment parlé. Gérard de Sarcus, chevalier, seigneur de Courcelles-sous-Moyencourt, Lentilly, Ronsoy, époux (13 octobre 1682) de Catherine du Chastelet, fille du seigneur de Moyencourt, père et mère de : Claude Eugène de Sarcus, époux de Marguerite de Ternisien ; Charles Alexandre, religieux ; Eléonor Maximilien ; Claire, épouse de M. de Belleville ; Marie-Gabrielle, épouse de Charles de la Rue ; Françoise Catherine, religieuse à l'abbaye de Variville ; Marie-Elisabeth et Louise. Ces huit enfants constituaient la maisonnée de Courcelles qui s'augmentait des dix frères et sœurs de Gérard de Sarcus : Louis Joseph, seigneur du Ronsoy ; François Antoine, dit le chevalier de Courcelles ; François Antoine, seigneur du Cardonnoy : Charles, seigneur de Liercourt ; Firmin Victor, seigneur de Longuet et mesdemoiselles du Longuet, du Ronsoy, de la Haye, de Liercourt et du Cardonnoy ;

Nous adoptons pour Courcelles l'orthographe moderne. Bussy écrit Courselles.

(2) *Madame de Boullinvillier.* Françoise de Caumont, épouse de François de Hallencourt,chevalier, seigneur de Boulainvilliers.

de Caullières (1), qui étoit au logis depuis 15 jours et qui, pendant ce temps, a été passer quatre jours à Esquennes (2) et quelques jours à Courcelles, avec ma sœur, où elle a fait les Roys. »

« Le même jour, au soir, Adrien Samson, mon meunier, âgé d'environ 35 ans, est mort subitement, après avoir soupé et s'être couché sans maladie aucune que celle qui luy étoit ordinaire, qui étoit un mal de poitrine causé par la faiblesse de son tempérament. Le sang luy est sorti par la bouche avec une telle profusion qu'il l'a suffoqué. »

« Le 10. J'ay été diner chez l'abbé de Crouy (3), à Sainte-Larme (4), avec l'abbé de Boullinvillier (5) ; de là, je fus à Selincourt, environ une heure et ensuite je suis revenu avec le même abbé de Boullinvillier. »

« Le 11. Je n'ay pas sorty.

« Le 12. J'ai eu la visite de Mr de Moyencourt (6),

(1) *Mademoiselle de Caullières*, sœur de François Alexandre des Forges, chevalier, seigneur de Caullières

(2) *Esquennes*. Le château d'Equennes était habité par Nicolas de Saint-Blimont, chevalier,

(3) Jean-François de Croy, frère du comte de Solre, abbé de Selincourt ou Sainte-Larme de 1694 à 1723.

(4) *Sainte-Larme*. L'abbaye de Saint-Pierre de Selincourt, ordre de Prémontré, fondée en 1130, était connue sous le nom de Sainte-Larme, à cause de la relique de la Sainte-Larme de N.-S. Jésus-Christ qui y était vénérée et l'objet d'un pèlerinage très en honneur dans toute la province.

(5) *L'abbé de Boullinvillier*. François Charles de Hallencourt, de Boulainvilliers, abbé de la Charité, puis évêque de Verdun.

(6) *M. de Moyencourt*. Nicolas du Chastelet, écuyer, seigneur de Moyencourt.

l'après diner, et, le soir, celles de Monsieur de Monchy-Campneusseville (1) et de Monsieur de Balen, le fils, capitaine au régiment d'.,... »

« Le 13. Tous ces messieurs sont partis et, incontinent après, j'ay été avec mademoiselle de Caullières et ma sœur rendre visite à Madame d'Ambreville(2), en l'absence de son mari, qui étoit à Paris, depuis le 3 du présent mois. »

« Les 13 premiers jours de l'année ont été très doux et la pluspart pluvieux, mais surtout les 9, 10 et 11 ont semblé des jours d'été, pour la sérénité et le calme et la tempérance de l'air. »

« Le 14. Il a fait du brouillard sans cependant que le tems ait cessé d'être doux. Je n'ay point sorti que pour aller voir racommoder le moulinet de mon moulin, qui avoit cassé la veille. C'est Jacques Foucsolles, de Croixraoult, qui l'a rétabli. »

« Le 15 a encor été un jour d'été. L'abbé de Boullinvillier m'est venu voir et messieurs de Courcelles. »

« Le 16 a encor été un jour d'été. M. de

(1) *M. de Monchy-Campneusville.* Nicolas de Monchy, chevalier, fils aîné de François, baron de Vismes.

(2) *Madame d'Ambreville.* Marie-Jeanne Pingré de Fricamps, épouse de son cousin germain Louis Pantaléon Pingré, seigneur d'Ambreville. Il y avait deux habitations seigneuriales à Fricamps : celles de Jean Pantaléon Pingré, écuyer, seigneur de Fricamps, président trésorier de France, et celle de Louis Pantaléon Pingré, seigneur d'Ambreville, que celui-ci vendit son beau-frère en 1723.

Moyencourt a passé un moment chez moy en allant au marché de Blangy. Messieurs de Courcelles ont été chasser au bois de Montenoy, avec mon frère. Ils n'ont tué qu'un lièvre, luy un lapin. Pour moy je n'ay pas sorty aucunement... »

« Le 17, s'est passé avec un vent modéré qui a causé quelques ondées, mais la pluye étoit douce. Je n'ay point sorty et ay travaillé le long du jour aux débats du compte. Le maréchal m'a fait et apporté, ce jour-là, une petite coignée dont je luy ay payé 10 sols comptant, avec deux coins pour fendre du bois, dont je luy ay payé 14 sols comptant, pour la façon seulement, luy ayant livré le fer. »

« Le 18. Il a plu le matin, mais l'après diner a été charmante. J'ay passé la journée à travailler aux comptes. J'ay envoyé le valet de mon frère à Amiens, pour quelques affaires. »

« Le 19. Il s'est élevé un grand vent accompagné de pluye qui s'est apaisé, le matin, et la journée a été très belle. Ce jour, j'ay fait faire une verge au mareschal pour un petit vaisseau à mettre du sel et ay envoyé acheter à Fricamps un petit cadenas pour y mettre, qui m'a cousté 6 sols. »

« Le 20. Il a fait grand vent, le matin, avec quelques ondées, mais l'après diner a été fort belle. Je n'ay pas sorti du tout. Mon frère est allé à Amiens. »

« Le 21. Il a fait grand vent toute la journée.

Le chevalier de Boullinvillier (1) m'a envoyé demander mon furet que je luy ay prêté. J'ay donné des chevaux à mademoiselle de Caullières, qui est allée diner à Quevauvillers, de là, coucher au Saulchoy, pour être le lendemain, du matin, à Amiens. L'après diner, M. de Sommereux m'est venu voir avec le chevalier de Groserve, gendarme de la Garde. Ils sont allés, après la collation, à Quevauvillers pour tacher d'acheter de M. de Quevauvillers (2), un cheval de compagnie pour M. de Sommereux, qui sert dans les Chevaux légers. »

« Le 22. Il a fait un très beau tems et aussy doux qu'au mois de may. Je n'ay point sorty que pour aller à la messe et ay passé la journée à régler avec plusieurs particuliers. Le valet qui a conduit Mademoiselle de Caullières, m'a apporté trois grosses bouteilles de gré pour mettre du vin, qui m'ont coûté 6 sols la pièce. »

« Le 23. Il a pleu le matin et fait beau l'après diner. J'ay été, avec ma sœur, coucher à Selincourt, dans le dessein d'aller ensemble à Abbeville, pour son affaire avec monsieur le chevalier

(1) *Le chevallier de Boullinvillier.* François de Hallencourt, chevalier, seigneur de Boulainvillers et de Saint-Aubin, habitait le château de Saint-Aubin.

(2) *M. de Quevauviller.* Il y avait à Quevauvillers, deux châteaux et deux seigneuries ; celle de Quevauvillers, en possession de la famille de Gomer, et celle du fief de Haut-Moyencourt-en-Quevauvillers, qui appartenait à la famille de La Rue. Ces deux seigneuries furent réunies en la possession des Gomer en 1745.

de Bouillancourt (1), touchant la succession de madame de Thybeauville (2), notre tante, mais madame d'Auxy n'a pas jugé à propos que ma sœur fit encor ce voyage. »

« Le 24. La nuit, il a fait une pluye si abondante que tous les ravins sembloient être autant de rivières. Cette pluye a duré jusques à dix heures du matin, après laquelle je suis party pour Abbeville. J'y ay trouvé madame de Selincourt (3), fort malade encor depuis sa couche. J'y ay vu M. le lieutenant général et M. Durouvroy, avocat du Roy, au sujet de l'affaire de ma sœur. M. de Maillefeu, chevalier de Bouillancourt (4), ne s'y est pas trouvé comme il l'avoit promis. »

« Le 25, jour du franc-marché, j'avois dessein d'achepter quelque cheval, mais je n'en ay pas trouvé comme je le souhaitois. Je suis party, l'après diner, et venu coucher à Selincourt, où j'ay appris que le sieur de la Bretonnerie avoit, la veille, donné parole à madame d'Evernez, qu'il

(1) *M. de Bouillancourt.* Nicolas René de Cacheleu, chevalier, seigneur de Bouillancourt-sous-Miannay, époux de Elisabeth Ursule Le Clerc de Bussy.

(2) *Madame de Thybeauville.* Elisabeth Ursule Le Clerc de Bussy, épouse en premières noces de François Eléonor du Four, chevalier, seigneur de Thibeauville.

(3) *Madame de Selincourt.* Jeanne de Lamiré, deuxième femme de Charles-Nicolas Manessier, chevalier, vicomte de Selincourt, fils de madame d'Auxy (p. 177 note).

(4) *M. de Maillefeu.* Nicolas Jérome de Cacheleu, écuyer, seigneur de Maillefeu, dit le chavalier de Bouillancourt et frère de Nicolas René, mentionné à la note 3.

se trouveroit à Amiens, le 28, pour passer son contrat de mariage avec mademoiselle sa fille, cela en présence de plusieurs personnes de qualité. »

« Le 26. Il a fait fort beau. J'ay pensé trocquer un cheval contre un de ceux de madame d'Auxy, mais nous ne sommes pas tombés d'accord. Le sieur de la Bretonnerie a envoyé à Selincourt une lettre par laquelle il demande encor quinzaine de délay pour contracter. Je suis donc, ce jour, venu coucher à Bussy, avec une paire de bottes que j'avois acheptée de Quentin, à Abbeville, dont j'ay payé dix sept francs. (1) »

« Le 27. J'ay été à Amiens avec mon jeune cheval pour la première fois, et dont j'ay été charmé pour son grand pas. J'ay achepté à Amiens un tire-bouchons, 16 sols, plus 12 aulnes de toille à 26 sols, chez M. Wath, et 2 tiers de baptiste à 54 sols pour mettre au bout des manches des quatre chemises que j'ay fait faire avec lesdittes 12 aulnes de toille. J'ay payé le tout comptant, avec quelque chose que je devois du reste. »

« Le 28. J'ay fait les autres affaires que j'avois à Amiens comme de payer quelques créanciers et le reste de ma capitation et faire quelques visites, après quoy je suis revenu à Bussy. Pendant que j'étois à Abbeville, Claude Foucsolles a semé une livre de graine de jonc marin et planté dans les pépinières, sur le pré de devant, un cent de pe-

(1) Bussy écrit parfois franc pour livre.

tits sapins que Jean Doux, mercier d'Hallivilliers, m'avoit apportés de Rouen et dont j'ay payé scavoir, des sapins, un sol de la pièce, et, de la graine, 15 sols, et 20 sols pour sa peine.

« Tous les jours ci-dessus, principalement les 27 et 28, ont été de véritables jours d'été pour la température et sérénité de l'air. On n'avoit jamais vu un temps pareil pour la saison. »

« Le 29. Je n'ay point sorty, que pour aller à la messe. Il a fait doux, quoyque l'air ait été obscurci d'une quantité de nuages. Le matin, j'ay achepté à Adrien Sainneville, habitant de Bussy, un cheval noir, âgé de quatre ans, moyennant la somme de 100 livres et 18 sols de vin. On ne me l'a livré que le lendemain, attendu qu'il étoit dimanche. M. de Moyencourt et M. le curé (1) sont venus me voir. »

« Le 30. On m'a livré le cheval ci-dessus. Il a fait un grand vent qui pendant la matinée, a amené plusieurs ondées froides, parmy lesquelles étoit mêlé un peu de grésil. Le tems a été serein, le soir, quoy qu'avec un grand vent. J'ay été à Blangy-sous-Poix, voir un poulain, chez un nommé Cosette, dont quelques personnes m'avoient parlé, comme d'un beau cheval. Je ne l'ay pas trouvé à mon gré pour cheval de selle. Etant de retour à Bussy, j'ay trouvé M. de Saint-Blimont, (2)

(1) *M. le curé.* M. l'abbé Berthomeuf, curé de Bussy.

(2) *M. de Saint-Blimont.* Nicolas de Saint-Blimont, chevalier, seigneur du Quesnel et de Pinchefalize, époux de Louise Madeleine de Buigny-Cornehotte.

d'Esquennes, qui étoit venu me rendre visite. »

« Le 31. Il a fait grand vent accompagné de brouillard en l'air, avec de gros nuages. Ce jour, j'ay été à La Verrière pour régler plusieurs affaires. J'ay appris, à mon retour, que M. de Boullinvillier, le père, avec le chevalier, enseigne aux Gardes, me sont venus voir. J'ay achepté à Pierre Poissonnier une chienne de cour pour la somme de 2 livres.

« Le mois a été extraordinaire pour la tempérance de l'air. J'ay entendu dire à des personnes âgées de plus de 70 ans que, de leurs jours, ils n'avoient vu un pareil mois de janvier, car enfin j'ay vu quantité de légumes dans les jardins fort avancés, j'ay vu une vigne pousser et du bois et des feuilles. Dès le vingt du mois, les cornoilliers étoient fleuris, et tout cela dans la campagne. Je suis seure qu'on aura vu dans les jardins de la ville des effets de prématurité beaucoup plus rares et en plus grand nombre. Tout cela ne fait pas espérer une bonne année, car il y a quelques jours qu'un paysan me dit, à ce sujet, un proverbe qui m'a paru assez plaisant et vraysemblable. Le voici : « *Janvier vert, joly curé et long hareng n'ont jamais valu rien.* »

Le temps qu'il fait ! le temps qu'il fera ! Voilà la grande préoccupation du gentilhomme campagnard ! Il observe et note les variations atmos-

phériques qui entravent et qui facilitent « les semailles » et « la despouille. » Les dictons picards ne lui échappent pas, celui-ci est typique : « *Sé may racq oût.* » En d'autres termes, quand le mois de mai est sec, il y aura de la boue, c'est à dire qu'il fera humide au mois d'août. Si, au contraire, le mois de mai est humide, le mois d'août sera sec, favorable, par conséquent, pour les travaux de la moisson.

Bussy cite quelques proverbes :

« Quand il a pleu les trois Pasques (1), les laboureurs ont pour proverbe que les biens de la terre, au lieu d'augmenter, diminuent. »

« Le 8 juin, il a foit une petite ondée, ce qui a fait espérer que nous aurions de la pluye dans la suite, car on dit que quand il pleut le jour de saint Médard, il pleut 40 jours. »

« Le 12 juillet 1709, le tems a paru plus beau. C'étoit le premier vendredy de la lune et j'en tiroy bon augure, car les anciens ont coutume de dire que quand le tems est à la débauche, il se remet ordinairement le premier lundy de la lune. »

« Le 14 août, le vent a été fort bas ce jour et du côté du midy. Les laboureurs disent que du côté que le vent est ce jour, il y est les deux tiers de l'année ; que selon qu'il est haut ou bas, le bled, ceste année, est d'un haut ou bas prix. »

(1) *Les trois Pasques :* dimanches des Rameaux, de Paques de Quasimodo.

Le rigoureux hiver de 1708-1709 désole Bussy. Pendant cinquante jours, de tristes constatations reviennent quotidiennement : « il gèle affreusement, » « il fait un vent du nord très froid, » « il fait un froid piquant. »

Commencée le 6 décembre, la gelée continue jusqu'à la fin du mois de février, presque sans interruption. Elle atteint le maximum d'intensité, du 11 au 30 janvier :

« Le 11. Il a fait un grand vent qui enlevoit tellement les neiges en l'air qu'on ne voyoit goutte, et ce vent étoit si rude, que de longtemps on n'a vu une journée si fâcheuse que celle-là. »

« Le 20. Il a fait une des plus rudes journées qu'il ait encore fait. »

La misère est grande et « dès la mi-mars, on ne trouve plus de pain dans certains endroits, pour de l'argent, et les pauvres nous accablent. Il se faisoit des vols continuels, même publiquement. »

« Les chênes du bois de Bussy ont été fort incommodés par le froid, ce qui a obligé d'en vendre aux environs soixante dix. Pour la culture, c'est un désastre. »

« Au premier may, il n'y avoit plus un seul quartier de terre qui donnât espérance de produire quelque peu de bled pour ressemer. L'horrible gelée avec des dégels languissants et les verglas les avoit entièrement éteints, ce qui causoit une désolation universelle et une grande

cherté de bled, qui valoit 9 livres le septier d'Amiens. »

On se seroit cru en ces années de malédiction dont parle la Bible et que la sagesse de Joseph a conjurées pour l'Egypte. Il fallut recourir à la taxe des pauvres :

« Le jour de la Pentecôte, après l'office, Lucet, de Moliens, est venu m'apporter une lettre du curé par laquelle il me donnoit avis que, suivant leur rôle, mon aumône pour mes biens de Moliens alloit à 50 liv. 2 s. pour quatre mois et que j'eus la bonté de payer le premier mois... Ce même jour, on a parlementé à l'issue de la messe et des vespres pour les pauvres de la paroisse (de Bussy), mais on a encore rien pu régler. »

L'année précédente une grêle effroyable avait désolé la contrée.

« 22 août 1708. Il a tonné toute la nuit et beaucoup plu jusques au matin que le temps a paru plus calme et j'ay parti pour Amiens, avec un valet et M. de Basseville. J'ay été fort étonné quand arrivant au moulin de Cléry, j'ay aperçu tous les grains perdus de la gresle et couchés entièrement par terre, sans espoir d'en pouvoir jamais rien recueillir. Il y a eu, de cette nuit, 20 à 25 villages greslés entièrement ou en partie, de la plupart desquels voicy les noms : Morocourt, Esquennes, Thieulloy, Chossoy, La Chapelle, Poix, Blangy, Bergicourt, Famechon, Croixraoult, Moyencourt, Mneuvillers, Frémontier, Wlenne,

Nosuval, (*Namps-au-Val*), Nosumont, (*Namps-au-Mont*), Bovel en partie, Cléry, Rumenil. J'ay eu le bonheur de n'en être pas du nombre, mais je l'avois été le 20 juin 1707, avec Eplessier, Croixraoult, Fricamps et Montenoy. »

Chaque saison ramenant invariablement les mêmes occupations, nous supprimerons les mentions quotidiennes que Bussy consacre aux travaux de la culture ; à ce qu'il appelle « le mesnage des champs. » Toutefois, quelques unes présentant une importance documentaire de première ordre pour la vie agricole d'autrefois, elles ne sauraient être omises, celles-ci entre autres qui ont trait à l'usage de la faux ou de la faucille, trente années avant qu'un arrêt du Parlement défendit aux cultivateurs de se servir de la faux qui nuisait aux pauvres, en leur enlevant le chaume auquel ils prétendaient avoir droit de toute antiquité :

« On a commencé à scier les seigles. »

« On a achevé de scier mes bleds. »

« J'ay commandé de scier orge et hyvernaches. »

« J'ay été, les 12, 13, 14 aoust (1711), toujours dans les champs pour faire scier et lier tout de suite le bled. »

« J'ay fait scier, lier et amasser un peu d'avoine. »

« Mes valets ont fauché plusieurs pièces d'avoine. »

Nous concluons : pour les blés, seigles, hivernages, (grains d'hiver) la faucille est toujours employée ; on scie ou on fauche les avoines, les orges, (grains de mars) suivant que la végétation a été plus ou moins vigoureuse et on fauche les fourrages et les warats :

« J'ay fait cesser de faucher mes sainfoins à cause de la pluie. »

« On a fauché mes foins du parc. »

« J'ay fait faucher mes vesces waras. »

N'insistons pas sur l'usage de la jachère qui est général en Picardie, et dont la conséquence est l'ensemencement des grains d'hiver à la fin de septembre.

Il n'est fait aucune mention de la culture des légumes pour la nourriture des bestiaux, non plus que des plantes oléagineuses et textiles. Il serait intéressant de connaître l'importance du troupeau, le nombre des chevaux, des vaches, des porcs. On construit de belles étables, mais on ne dit pas ce qu'elles contenaient. Bussy vivait des produits de la culture, et ses bénéfices étaient à peu près nuls. Il enregistre la vente de quelques setiers de blé au marché de Poix, de quelques setiers d'orge livrés à la brasserie d'Amiens, de la laine du troupeau, de quelques porcs ou moutons gras. Il fréquente cependant régulièrement les foires de Blangy, d'Abbeville, d'Aumale. « A Au-

male les valets sont à grand marché aussy bien que tous les autres animaux. »

La singulière coutume des foires aux domestiques suggère cette réflexion :

« Le plus plaisant de tous les commerces qui se font à Douvran (Douvrendt) près d'Envermeu, c'est à mon gré celuy des valets et des servantes que l'on achepte comme on achepteroit des chevaux. Il y en avoit bien 500 de l'un et de l'autre sexe. Ce qu'il y a de déplaisant, c'est la folie de ces peuples qui quittent leur maître la veille de cette foire et se relouent eux-mêmes ce jour-là. Tel a cinq ou six valets qui n'en a plus le lendemain. »

Vainement chercherait-on sous la plume de Bussy des cris vibrants d'admiration ou de tendres accents pour nous entretenir du charme de la campagne. La beauté de la nature est indifférente à ce personnage essentiellement pratique, occupé, l'été, à « moissonner ; » l'hiver, à « planter ; » le printemps, à « greffer les entes » et à « épiller ses pépinières ; » mais qui ne se sent entraîné ni vers la Cour ni vers les villes ; qui goûte les joies de la vie rustique, et qui, chose étrange, ne laisse pas transpirer ses sentiments touchant les événements politiques, voire les plus importants, auxquels il reste en quelque sorte étranger.

Comment parle-t-il de la mort du grand Roi ? Entre deux observations concernant l'état

de ses moissons, sans un mot d'admiration, de blâme ou de regret : « son jour étoit venu... » Et c'est tout !

« Le 26 août 1715, il faisoit beau temps, la moisson avançoit. Le Roy est tombé malade et n'a été malade que cinq ou six jours. On a fait partout des prières pour sa santé, mais son jour étoit venu. »

« Le 1er septembre, à huit heures du matin, le Roy est mort en la 77e année de son âge presque accomplie, étant né le 5 septembre 1638, et dans la 73e de son règne qui commença le 14 mars 1643 ; et aussitôt on a crié Vive le Roy Louis XV, lequel n'étoit âgé que de cinq ans et demi ou environ. »

« Le 2. J'ai achevé de mettre mes bleds dedans..... »

Bussy travaille avec « ses lieutenants » à la formalité des aveux et dénombrements de ses fiefs :

« Ayant fait faire les publications par trois dimanches consécutifs pour mes aveux, à Bussy, Molliens, Dreuil, La Verrière, Montenoy, Croixraoult, nous y avons commencé..... »

Il perçoit les censives et « champarte » lui-même. Le champart attribuait au seigneur la vingtième botte de la récolte :

« Ce matin, j'ay monté à cheval pour aller champarter vers Croixraoult. Etant de retour, j'ay été champarter vers le moulin de Bussy. »

Le travail le retient très souvent au logis ; nous

en voyons la preuve dans ces notes cueillies au hasard :

« Ce jour, j'ay entrepris d'achever mon dénombrement tant en papier tymbré qu'en parchemin et j'y ay travaillé tout le jour. »

« J'ay passé la matinée sur mes papiers... »

« Il a plu, je n'ay pas quitté la plume... »

« Je n'ay pas quitté la robe de chambre, le feu et les papiers... »

« J'ay passé une bonne partie du jour à paperasser... »

« J'ay passé l'après midy en lecture... »

Rien d'étonnant dès lors à ce qu'il se fasse une petite bibliothèque :

« J'ay fait acquisition de *la Bible* en six petits tomes de l'impression de Cologne ; de plus *de la dissertation sur ce qu'on doit penser de l'opposition des esprits ; des comptes de Barrème ; des Essais de Montaigne* reliés en veau avec *Boileau*, de *l'histoire pratique* et des *épigrammata Joannis Audoani* achetés à la vente des livres de « M. le vicaire défunt de Molliens. »

Bien que la croix ne marque pas, comme il arrive presque toujours à cette époque, la première page du manuscrit et que les sentences extraites des psaumes ne traduisent nulle part les pensées chrétiennes familières à Bussy, c'est un homme de foi qui s'inspire des croyances les plus élevées

de l'âme, qui observe les commandements de Dieu et les lois de l'Eglise, qui s'approche de la sainte table aux grandes fêtes de l'année et qui passe alors la journée « en grande dévotion », dût-il lui en coûter, par exemple « ce jour des âmes où le temps charmant invitoit à la chasse, mais la fête ne le permettoit point. »

Il aime à visiter les sanctuaires devenus lieux de pèlerinage et, ne peut-il s'y rendre en personne, il se fait représenter :

« Le 3 juin étoit le jour nommé de Saint-Sauveur, auquel jour on va à Epplessier en pèlerinage, et l'on fait une offrande pour demander à Dieu la grâce de conserver ses bestiaux. J'y ay envoyé Nicolas avec Sainneville et luy ay donné une pièce de 4 sols pour donner en offrande. »

Il s'applique à « gagner le Jubilé accordé par le pape Innocent XIII » (1). Pas de missions aux quelles il ne se fasse un devoir d'assister, quand les prêtres de Saint-Lazare (2) inaugurent l'apostolat dans les campagnes.

« Monsieur, mademoiselle d'Ambreville et le chevalier de Monsures (3) de leur compagnie, sont venus dîner icy de bonne heure et nous som-

(1) Innocent XIII, pape de 1721 à 1724.

(2) Les Lazaristes ou prêtres de la mission, congrégation fondée en 1625, par saint Vincent de Paul, pour former des missionnaires et ainsi nommée parce qu'on l'établit à Paris, dans une ancienne maison des hospitaliers de Saint-Lazare.

(3) *Le Chevalier de Monsures.* Claude de Monsures, chevalier, seigneur de Monsures en partie.

mes allés à Moyencourt entendre prêcher les pères de Saint-Lazare qui y étoient en mission. Nous avons entendu vespres et le sermon, ensuite duquel la maisonnée de Courcelles, qui y étoit, nous a joints. On a causé un moment chez le seigneur de Moyencourt, et bu un verre de cidre, ensuite de quoy nous avons tiré pays. »

A noter en passant cette expression « tirer pays » usitée pour signifier « regagner son home. »

Bussy se fait aimer des paysans ; partage leurs joies ou leurs peines. Son affable condescendance, leur déférente familiarité atténuent, si elles ne l'effacent pas, la distance qui les sépare dans la hiérarchie naturelle à tout ordre social. Compatissant à leurs misères, il les soigne dans la maladie :

« On m'est venu dire, le matin dans mon lit, que Charles Rohaut, mon fermier, avoit reçu les Saintes Huiles, et qu'il étoit beaucoup plus mal que je ne l'avois vu la veille. J'ay couru aussitôt chez M. d'Ambreville, qui m'a sur le champ fait un breuvage avec un verre de vin et de la grande centaurée pilée et passée au travers d'un linge, avec un morceau de sucre, ce que je luy ay apporté et fait prendre aussitôt. J'ay aussy fait battre deux glaires d'œuf avec une once de poivre noir que je lui ay fait appliquer entre deux

linges sur son mal de côté, et je recommandoi qu'on le tint très chaudement. »

S'inspirant de la maxime d'Olivier de Serres qui, tout en prescrivant l'humanité et la douceur, ne voulait pas que l'on renonçât à la rigueur pour maintenir les droits, Bussy se montre débonnaire sans faiblesse :

« Me promenant dans mon parc, j'ay été surpris de voir trois hommes venir droit à moy au travers de mes bleds. C'étoit des ouvriers des marchands de bois qui suivoient un essain de mouches à miel ; je les ay gourmandés et menacés fort, dans la colère où j'étois de les voir gâter ainsy mon bled, et j'ay ry dans la cour de les voir courir après cet essain qu'ils comptoient être pour eux. Je les ay suivys de loin et il s'est attaché à la haye du parc tout au bout. Ensuite de quoy, je les ay envoyés recevoir dans une ruche à la grande honte de ces insolens. C'étoit un essain tout des plus nombreux. »

Un jour, « Je montoy à cheval pour aller faire un tour à mes bois et grains. J'ay trouvé des vaches dans des grains dont j'en ay fait amener une à la maison. Elle étoit à Jacques de Sainneville. L'après-midy, j'en ay encore pris une à Jacques Porset. Il a payé 7 s. 6 d. d'amende que j'ay donnés aux pauvres. »

« Le lendemain, je suis allé à Poix. Le fils de Jacques Sainneville, dont j'avois la vache, ne me croyant pas de retour, est venu l'enlever, mais en

ayant été adverty, je l'ay atrapé dans l'avenue et rossé comme il faut. »

A l'époque où l'autorité royale, par l'intermédiaire de ses intendants, s'efforce de soustraire la communauté rurale à l'influence seigneuriale, Bussy nous eût vivement intéressés en nous parlant de l'administration du village, des prérogatives maintenues ou supprimées, de la corvée des chemins, de la perception des impôts. Sur tout cela, il garde le silence. Nous exceptons cette simple mention datée du 2 décembre 1712 :

« Il a fait beau. J'ay fait travailler toute la communauté au chemin de Poix qui a été entièrement raccommodé, ne l'ayant été qu'à demy sur le bord du mois d'août. »

L'adjudication, par le fisc, de l'impôt du cinquantième denier fournit aux seigneurs l'occasion de se rendre populaire (10 mars 1726.)

« On a imposé un cinquantième denier sur tous les grains et bois et on a adjugé ce denier, à Amiens, au dernier enchérisseur, en donnant l'exemption de la milice pour leurs enfants, à ceux qui se rendroient adjudicataires ; en sorte que ceux qui avoient des enfants l'ont fait monter au double de sa valeur. Celui de Dury a monté à mille trente cinq livres, huit sols, et ainsy de la plupart.

« J'ay eu l'adjudication de toutes mes terres : Bussy, à 115 livres ; Dreuil, 96 livres ; La Verrière, 133 livres ; Montenoy et Saint-Aubin, à

102 livres. Je les ay mis sous le nom de mes fermiers pour exempter leurs enfans. Les païsans se rendoient adjudicataires du cinquantième à 10 et 13 lieues de chez eux. C'étoit une fureur... »

L'année commence pour ainsi dire en famille :

« Le 1er janvier 1709. J'ay donné pour étrennes à ma sœur une paire d'attaches d'argent qui m'ont coûté 6 livres : à Nicolas et à Marthau, qui m'est venu voir, chaqu'un un bord de chapeau d'argent à 2 livres 10 sols la pièce ; à Drio une veste de pinchina et à L'Amy une paire de bas. Le soir, M. de La Herde et M. d'Ormanval, curé de La Verrière, me sont venus voir et M. d'Ambreville et le curé de Bussy et Mademoiselle d'Ambreville que j'avois aussy priés sont venus. Je les ay régalés le mieux qu'il m'a été possible et ils s'en sont retournés fort tard. »

« La matinée du premier jour de l'année 1710 s'est passée à recevoir les bon jour bon an d'une troupe de paysans venus les uns après les autres. »

« Le premier jour de l'année 1712 j'ay été occupé à recevoir maints compliments rustiques. »

« Le premier jour de l'an 1713, filleux et filleules sont venus me souhaiter la bonne année aussi bien que maints paysans. Il m'en a coûté deux ou trois livres de tabac, sans compter les pièces de quatre sols. J'ay aussi donné des étrennes à chacun de mes valets ».

Bussy ne dédaigne pas de se mêler aux divertissements des villageois, qu'ils dansent en plein air, qu'ils jouent au tamis ou au battoir, qu'ils s'exercent à tirer au but ou à abattre un oiseau de bois.

« Le 17 juin 1708, il a fait fort beau. On a tiré le geay. J'avois prié monsieur d'Ambreville qui s'y est trouvé avec madame et, de la maison de Courcelles, M du Cardonnoy, mesdemoiselles de Courcelles et M. du Ronsoy. M. d'Ambreville a tiré le premier, qui n'a rien fait. Du Cardonnoy et du Ronsoy ont mis en carte sur les bords. J'ay tiré le quatrième et ay touché l'aile de l'oiseau et mis ma balle à l'épaisseur d'un écu près de la verge, directement dessous la gave de l'animal. Il y avoit 34 tireurs. Les billets étoient de 7 sols. On ne l'a pas abattu, ni de la 1re ni de la 2e tournée.

« Ensuite on a tiré au but. J'ay mis à quatre doigts du clou. Il y avoit six prix. Le nommé Lefebvre, de Revelle, a eu le premier, ayant mis tout contre le clou. Joseph Le Cointe, de Fricamps, a eu le deuxième ; Etienne Sellier (c'était le garde de Bussy) le troisième ; moy, le quatrième. Le susdit Lefebvre, le cinquième encore et La Rasinière, de Courcelles, le 6e. J'ay eu un gobelet. Pendant tout ce commerce, j'avois fait venir un violon de Fricamps, au son duquel nous avons dansé d'abord. Ensuite on a permis aux païsannes de venir se mesler à nous et enfin nous leur avons abandonné la place et sommes allés faire la col-

lation, après laquelle nous avons encore un peu dansé. Puis M. et Mme d'Ambreville s'en sont retournés et j'ay conduit les demoiselles et ma sœur, avec le violon, jusqu'à Courcelles où nous avons trouvé, d'extraordinaire, M. et Mme de Coquéremont et M. de la Boessière, leur oncle. On étoit presque au dessert Nous avons pris place, bu quelques coups, puis dansé jusques à une heure après minuit. »

Le tir à l'oiseau est sévèrement réglementé. Que personne ne s'avise de tricher !

« Le 29 juin, jour de saint Pierre, j'ay été dîner à Saint-Aubin où on a tiré le geay, après vespres. On n'a point abattu l'oiseau, mais mon tour étant venu à tirer au but, j'ay mis au dessus du noir, assez près ; d'autres ont mis ensuite plus près, en sorte que je n'étois plus que le cinquième, mais il est survenu pour lors une aventure assez particulière. Un certain Tatebaut dit La Machine, de Fricamps, tire à son tour et son coup ne fut pas sitôt party que nous vîmes la balle couper le bled loin dans la campagne. On s'écrie aussitôt : il n'y a rien ! Et en même tems ceux qui regardoient proche le but courent et nous font signe, non sans de grandes exclamations, qu'il avoit mis dans le but et même que son coup étoit le plus beau. Il y avoit donc deux balles, répliquons nous, sur le champ. On court. On voit véritablement une balle qui perce la planche à plomb, entre même dans l'orme, derrière. Nous en avions cependant vu

une bien loin dans le bled. Ce maraut soutient toutefois qu'il n'a mis qu'une balle, mais sans avoir égard à ses juremens, je me jette à son fusil que je lui arrache, au défaut de Boullinvillier qui regardoit le jeu de tamis un peu plus loin. Je le mets entre les mains de la justice qui le confisque suivant les deffenses qui avoient été faites de mettre deux balles. Je fus alors trouver Boullinvillier qui, ayant vu le coup décida, comme nous, qu'il étoit impossible que la même balle eut marqué ainsi l'orme et coupé le bled à deux cens pas plus loin, et le fusil fut porté au château. Le cuisinier eut le premier prix et j'eus une écuelle pour le cinquième. »

C'est aussi la coutume chez les seigneurs de prendre part aux luttes passionnées qui mettent aux prises, le dimanche et les jours de fêtes, les jeunes gens de la région. Bussy et ses amis inspirent visiblement aux habitués de ces luttes courtoises, des sentiments qui ne ressemblent en rien aux rapports existant actuellement entre le propriétaire du château et les habitants du village.

« Le 15 juin, jour de saint Pierre, il a fait assez beau le soir. J'ay joué au tamis dans la cour avec les païsans de Bussy et Fresnoy. »

« Le 15 juillet, M. du Ronsoy a amené avec luy cinq païsans de Courcelles et moy avec cinq de Bussy, nous avons joué au tamis. Nous nous sommes battus fort longtemps. Enfin, nous avons succombé. Après cette partie, il s'est fait

une des païsans de Bussy contre ceux de Fresnoy et ils ont encore perdu contre eux. »

Les parties de tamis eurent lieu dans la cour du château, jusqu'au moment où Bussy, ayant acheté et démoli une maison située devant la porte d'entrée, il y établit en 1726, une place plantée d'ormes « ce qui a formé un beau jeu de tamis. »

A Courcelles, « le dimanche après vespres, nous avons été voir le jeu de tamis. M. de Courcelles s'est mis d'un côté et moy de l'autre et nous avons gagné trois parties de suite. Comme nous étions à jouer, M. de Tourly (?) fils de M. de Carnoy et M. de Ronvillers sont arrivés. Après le jeu, nous avons été tous ensemble boire un coup et incontinent j'ay tiré pays. »

Le jeu de paume ou de tamis devient le battoir lorsque, au lieu de la raquette, les joueurs emploient le battoir ou palette de bois avec long manche et, au lieu de la balle ordinaire, la balle en bois recouverte de cuir.

« 22 avril 1710. J'ay monté Finette qui avoit grand peine à quitter son poulain et suis allé rendre visite à M. de Quevauvillers-Gomer (1). Je les ay encore trouvés à table avec messieurs de Rumigny. (2) Après le dîner, toute la bande joyeuse

(1) *Monsieur de Quevauvillers-Gomer.* François Charles de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, époux (8 janvier 1703) de Marie Madeleine de Vendeuil, dame du Crocq. — Par contraction souvent employée, Quevauvillers devient Gauvillers.

(2) Messieurs de Rumigny de la famille de Gueulluy.

de Courcelles est arrivée et on est allé voir la partie de batoir du seigneur de Saleux-Rumigny avec ses paysans contre M. de Rumigny, commissaire, son frère, M. de Courcelles et M. de Quevauvillers et quelques païsans dudit lieu. Les Rumignis ont gagné deux parties. Après avoir regardé le jeu une demi-heure, on est venu danser jusqu'après la collation. Après nous avons été voir finir le jeu de batoir. »

On danse « au violon » ou « à la pochette » (petit violon de poche), quelquefois « à la chanson. » Or, toute fête finit par de joyeuses danses, que ce soit au salon des châteaux ou sous les ormeaux de la place du village.

Au jour de la « fête à flans » ou du patron du village, le seigneur s'associe naturellement aux réjouissances champêtres.

« Le 16 septembre, il a fait fort beau. C'étoit le jour de la fête. Nous avons eu 13 personnes à table, scavoir : Madame d'Auxy, l'abbé Dufour, (1) le chanoine l'Anglois, son neveu et un autre de ses neveux, de Reims, M. et Mlle de Saint-Blimont, M. d'Ambreville, le curé de Bussy, M. de Morcourt, M. de la Herde, (2) ma sœur et moy. J'avois un fort bon repas et surtout force gibier. Comme on étoit encor à table, toute la maison de Courcelles est arrivée avec les dames relligieu-

(1) L'abbé Dufour, prieur de Molliens, oncle du chanoine l'Anglois, du chapitre de Notre-Dame d'Amiens.

(2) M. de la Herde, receveur du domaine de la Verrière.

ses (1), M. de la Panneterie, de la ville Deux (2), et d'autres dames de cette ville composant en tout douze personnes. Ensuite est arrivé M. de Boullinvillier et le petit de Buigny On a dansé fort longtemps. »

Une autre année, « nous avons eu icy Monsieur, madame, mademoiselle de Boullinvillier et le seigneur de Monchy. Les garçons du village ont eu deux violons et je les ay fait danser proche du vestibule. La fête a duré deux jours. »

Les fêtes de La Verrière, de Montenoy, de Dreuil, ne se seraient pas bien passées sans Bussy qui en possédait la seigneurie, de même la fête de Selincourt, et les Boulainvilliers, les Saint-Blimont, les d'Ambreville, habitués de la fête de Bussy, rendaient à leur tour la politesse.

A la Verrière, le jour de la fête, « j'ay dîné chez M. de la Herde, mon receveur. Entre vespres et complies, un jeune prêtre d'Amiens a fait l'éloge de saint Pierre. Après vespres, il s'est trouvé trois violons auxquels j'ay donné la permission de jouer. Nous avons été voir la danse avec M. et Mlle de la Herde et Mr de Campreux et Mlle Buteux, d'Amiens, amis de la Herde, qu'il avoit priés à la fête. Nous avons aussi dansé quelques branles et menuets. Aussitôt, on m'est venu prier à souper de chez le curé, qui en avoit dix autres avec luy. Je n'ay pas voulu y aller. Sur le soir, nous avons

(1) *Les dames religieuses*. Deux religieuses de l'abbaye de Fontevrault, en séjour au château de Courcelles et qui avaient été prendre les eaux de Forges.

(2) Lire : la ville d'Eu.

été souper entre M. de Campreux et la demoiselle Buteux. Il y avoit encore à table le curé de Guyencourt et sa cousine Mlle de Martimont et le curé de Saint-Delys. Après le souper, j'ay fait venir un violon et quelques jeunes gens de l'un et de l'autre sexe, et l'on a dansé jusques au grand jour que l'on s'est couché, environ une heure ou deux. »

A Dreuil. « Je suis allé à la messe, comme étant le jour du patron. Le père Robin, de Sainte-Larme, nous a dit la messe, et le père Goulot a fait la prédication. J'y ay diné et soupé avec lesdits relligieux et le curé de Moliens et le curé de Saint-Riquier, qui est arrivé sur le soir. Nous nous sommes promenés après vespres, et ayant trouvé les filles qui dansoient, j'ay dansé avec elles. Je suis arrivé à Bussy fort tard. »

A Montenoy. « Nous avons été à vespres, avec M. du Cardonnoy et M. du Ronsoy. Nous avons mangé du flan, regardé la danse et joué au tamis. Tout au soir, nous sommes venus, dans le plant d'Etienne Sellyer, manger deux pâtés de pigeons qu'il nous a donnés et un lapreau, deux pigeons et deux perdreaux que j'avois fait apporter. »

A Montenoy, une autre année : « on n'y est pas plus tôt arrivé qu'il a fait un orage qui a duré jusqu'au soir. Madame, mon frère le mousquetaire, Mlle d'Ambreville, M. Mme et Mlle de Boullinvillier y étoient, et le temps n'étant pas beau pour la promenade, on a joué au lansquenet dans la grange d'Etienne Sellyer (mon fermier) ; après lequel, comme nous avions tous pourveu

au souper, nous nous sommes mis à table dans la même grange, où nous nous sommes divertys autant bien qu'il étoit possible dans un pareil endroit. Nous avions tourte de pigeons, pâtés, gigot, levraux, lapereaux et du cidre et du vin suffisamment. Le chanoine L'Anglois y étoit. Après le souper, on alluma des lampes et on recommença le lansquenet. M. de Boullinvillier a répandu une lampe par deux fois sur la nappe, ce qui n'a pas mal diverty la compagnie. Après la pluye qui a finy sur les dix heures, nous avons monté en carrosse et avons ramené Mlle d'Ambreville chez elle, où tout le monde étoit couché, mais les portes ouvertes, Dieu mercy. Messieurs et dame de Boullinvillier s'en sont retournés de leur côté, partie à pied et partie sur des ânes. »

A Selincourt. « J'ay été à la fête de Selincourt, de grand matin. Après vespres, toute la jeunesse est venue dans la cour de Madame d'Auxy et j'ay mené le premier branle ; ensuite on a dansé à la chanson, jusqu'au salut. »

A Saint-Aubin. « Après vespres, on a commencé la danse et on a distribué le miroir, la ceinture, le bouquet et autres prix aux filles les plus jolies et les mieux faites. »

A Esquennes. « Le jour de la fête, nous avons été à la messe. M. d'Hauges (1) et sa famille sont

(1) *Monsieur d'Hauges et sa famille.* François Louis de Saisseval, écuyer, seigneur d'Hauges, époux de Françoise Iolande de Saisseval, sa cousine. Ils avaient deux fils et deux filles. Ils habitaient Meraucourt.

venus dîner. Il est venu un violon de Grandvilliers et je l'ay retenu et avons dansé fort et ferme l'après-midy. J'ai joué au tamis avec les païsans. J'ai donné à la servante de M. de Saint-Blimont, la rose, et l'on a donné à d'autres des peignes, miroirs et ceintures. »

Le « rebond » de la fête se célèbre le dimanche suivant :

« Monsieur d'Ambreville est venu rebondir avec nous et nous nous sommes fort bien réjouis. »

Rien d'étonnant à ce que les noms de Fricamps, d'Ambreville, de Boulainvilliers et de Courcelles reviennent à tout propos dans la chronique du seigneur de Bussy, quand leurs seigneuries de Fricamps, de Saint-Aubin, de Courcelles et de Bussy se touchent. On imaginerait difficilement intimité plus grande que celle existant entre mesdemoiselles de Bussy, d'Ambreville, de Courcelles et de Boulainvilliers, Elles sont du même âge, se voient presque chaque jour, font des séjours chez l'une ou l'autre et dans cette intimité combien de simplicité !

« Le 28 septembre, ma sœur est revenue, le soir, de Courcelles, où elle étoit allée la veille, avec mademoiselle d'Ambreville, crotées toutes deux comme des crieuses de vieux chapeaux, accompagnées des sieurs du Cardonnoy et de Ronsoy. »

Un peu plus loin habitent les du Chastelet à Moyencourt, les Gomer et La Rue à Quevauvillers, les Dippre à Fluy, les Louvencourt au Chaussoy, les Saisseval à Pissy, les Trudaine de Roberval à Oissy, les Saint-Lyeu à Bricquemaisnil, les Fay à La Chapelle, les Hébert à Sainte-Segré, les Saisseval d'Hauges à Meraucourt, les Saint-Blimont à Esquennes, les Villers de Rousseville à Famechon, les Monsures à Monsures. Plus loin encore, mais également sur le pied d'une grande intimité, les Calonne à Avesnes, les Hallencourt à Dromesnil. Se conformant à l'usage généralement adopté au XVIIIe siècle, la plupart substituent le nom de leur principale terre au nom patronymique.

Riche ou pauvre, cette noblesse est éminemment sociable. Elle court par bandes de fêtes en fêtes. Les chemins sont détestables. Qu'importe ! On emprunte le carrosse de celui-ci, la berline de celui-là. On est secoué, cahotté, fatigué, mais on arrive. Pour aller, l'hiver, de Quevauvillers à Poix en passant par Bussy, madame de Gomer attelle quatre chevaux à sa voiture. D'autres se contentent d'une charrette.

« Ayant passé pour souhaiter la bonne année (12 janvier) à M. et à Mme d'Hallencourt (1), on m'y a retenu à dîner, parce que toute la Courcellerie

(1) *M. et Mme d'Hallencourt.* Emmanuel Joseph de Hallencourt, chevalier, marquis de Dromesnil où il habite ; époux (1699) de Françoise de Proissy.

devoit y dîner au retour de Sainte-Larme où ils alloient en pèlerinage. A midi et demi, sont arrivées ces dames dans une charrette bien tendue et ces messieurs à cheval. On s'est fort bien diverty. »

Les cavaliers prennent les femmes en croupe :

« Messieurs de Courcelles sont venus enlever ma sœur derrière leur rosse ; je l'ay laissé galopper tout son saoul jusqu'à Courcelles. »

« Ma sœur est montée en croupe sur ma cavale... »

Dans cet équipage, certains entreprendront de véritables voyages :

« M. et Mme de Bournonville sont arrivés à Bussy, tous deux sur une cavale. Le lendemain, ils ont remonté à bidet et sont allés coucher à Amiens, pour ensuite passer outre et aller à Péronne pour affaires. »

Mademoiselle de Bussy voyage à cheval seule ou suivie d'un valet :

« Ma sœur est partie de grand matin pour aller à la messe à Esquennes ; de là, à La Verrière ; le lendemain à Grandvilliers et ensuite au Hamel, le tout monté sur la bidette du meunier. »

Bussy rencontra en Normandie, une dame de Gesvres, qu'il fut surpris « de voir mettre des bottines et monter en coureur fort gentil, de bien meilleure grâce qu'une infinité de cavaliers. »

Bien que « cela ne lui fasse aucune peine de monter à poil son cheval bay, à cause de son pas charmant et parce que il ne sue pas, » Bussy se

sert ordinairement « d'une selle à la Royale dont le fond est de drap rouge, avec une couverture noire ». La distance ne l'effraie pas. Suivons-le sur la route de Laon et de la Fère où l'appelait, en plein hiver (février 1713), le règlement de la succession de son cousin d'Héronval.

« Le 15 février, nous sommes partis (mon valet et moi) d'Amiens, à cheval, à six heures. Nous avons un peu attendu après la porte, mais dès que nous avons eu les champs libres, nous avons bien vite gagné Domart, et, de là, Bouchoir, où nous avons dîné. Le temps étoit très beau pour la saison. Nous avons passé au long de Roie que nous avons laissé à droite et, de là, après avoir passé à grand peine la forêt dont le chemin est détestable, nous sommes arrivés à Noyon, 15 lieues d'Amiens, sur les 6 heures 1/2. J'ay logé à Saint-Louis

« Le 16, nous sommes partis de là, à 7 heures, d'où, après avoir passé l'Oise dans le bac, nous avons trouvé un bois, dont le chemin est des plus mauvais. »

« De là, passant par Cus, Camelin et Brelencourt, nous avons gagné la plaine où on ne voit presque point de villages. Ensuite, nous avons dîné à Vis et sommes arrivés à Soissons, 8 lieues de Noyon, à 2 heures après midy. »

« Le 17. J'ay monté à cheval à 7 heures et, passant par Crouy-le-Montoy, La Montagne, à travers les roches et grès horribles dont le pays

est remply, ayant gagné la plaine, nous n'avons pas trouvé de village jusqu'à Lavignon, 5 lieues de Soissons ; au sortir duquel, laissant la grand' route de Laon et prenant à droite par Chevuigny où j'ay dîné, de là à Crusy, Crandelin et Pansy, j'ay arrivé à Chamouille et ayant mis mes chevaux chez le curé, j'ay été voir madame Monhenaut à Pansy, qui m'a retenu à souper et à coucher pour me conter le dérangement des affaires de M. d'Héronval et la misère dans laquelle il étoit mort. »

« Le 18. Mon valet m'a amené mes chevaux du matin et ayant laissé les dames au lit, j'ay été à Laon par Monhenaut et Bruyères que j'ay laissé à droite, tournant autour des murs. Arrivé quand je fus à Laon, j'ay été voir le comte de Dromesnil, (1) pour lui rendre une lettre de M. de Boulainvillers, son frère. Ensuite, j'ay été voir Le Nain, notaire, qui avoit une partie des papiers de M. d'Héronval... J'ay aussi été voir le prieur de Saint-Martin de Laon, qui m'a fait voir toutes les beautés de l'abbaye. »

« Le 19. Le comte de Dromesnil m'a envoyé prier à dîner de grand matin. J'ai eu peine à lui accorder, voulant aller coucher à La Fère. Je le

(1) Les seigneuries de Dromesnil et de Boulainvilliers se trouvaient dans la maison de Hallencourt. Le comte de Dromesnil, Emmanuel Joseph de Hallencourt, capitaine aux chevau-légers Dauphin, était en garnison à Laon. Son frère, M. de Boulainvilliers habitait Saint-Aubin.

fis cependant après avoir entendu la Sainte messe. J'ay vu la Cathédrale qui est plus petite, moins enrichie de tableaux, mais plus éclairée que celle d'Amiens. Après avoir dîné chez le comte de Dromesnil, j'ay parti du Lyon-d'Or, où j'étois logé, pour venir à La Fère. J'ai laissé le soin de mes affaires au notaire Le Nain. J'ay pris mon chemin par la plaine pour éviter les bois dont le chemin est détestable et, passant par La Porte à Lusseau, et coupant tout d'un coup à gauche, j'ay descendu au faubourg Saint-Marcel, et passant par Vives, le Mont-Fendu, Couvron et Monceau, je suis arrivé à La Fère tout au soir et ay logé à Saint-Louis. »

« Le 20. Je suis party à sept heures, mais par une tempête de vent horrible. Je n'ay pas laissé de gagner Ham par Chessy, Y et Cugny, et y étant arrivé de bonne heure, j'ay poussé jusques à Hombleu, à my chemin de Ham à Nesle. Il y a 5 lieues de Laon à La Fère et 5 lieues de La Fère à Ham et 3 lieues de Ham à Nesle. Après avoir mangé un morceau à Hombleu, j'ay remonté à cheval par un vent encore plus violent que le matin, et laissant Nesle à gauche, Chaulnes à droite, et passant à travers Lihon et Harbonnières, je suis venu jusqu'à Bayonvillers où j'ay couché. »

« Le 21. J'ai party du matin pour arriver à Bussy de bonne heure. J'ay d'abord laissé La Motte à droite et Villers à gauche, mais à une demy lieue

de Long d'Eau, (Longueau) la cavalle grise de mon valet s'est trouvée malade et j'ay eu bien de la peine à la faire aller jusqu'à Longdeau (*sic*), s'étant couchée dix fois. Cette maladie venoit d'avoir mangé du waras de bisaille au dernier gîte. On luy a fait avaler de l'eau-de-vie meslée avec de l'huile et du poivre, ce qui l'a beaucoup soulagée. On l'a fort couverte de fumier et enfin nous l'avons réchappée. Sur les deux heures, après luy avoir fait manger l'avoine, nous avons monté à cheval et, laissant Amiens à droite, nous sommes arrivés à Bussy, la nuit fermée. »

Les voyages à cheval sont chose toute ordinaire et dans les habitudes du temps. Ni les mauvais chemins, ni les rigueurs de la saison, n'arrêtent Bussy, dût-il subir les longs détours que la crue des eaux sauvages imposait en hiver : « revenant d'Abbeville et s'étant assuré qu'il ne pourrait traverser Hautberline sans danger, il prit son chemin par Haucourt, Croquoison, Esturjust, (Etrejust) pour arriver le soir à Selincourt, non sans rencontrer encore de grandes eaux. »

Bussy aime le mouvement et, de plus, il est très mondain. Séjourne-t-il à Amiens, à Abbeville, on le rencontrera dans les salons sélects.

« A Abbeville, où j'ay descendu chez mon

cousin de Selincourt (1), j'ay resté depuis le 29 janvier, du soir, que je suis arrivé, jusques au 11 février. Pendant tout ce temps, j'ay fait travailler à mes affaires et le reste du tems, j'ay été dans les maisons principales de la ville, où il se trouve du monde, comme aux hôtels de Melun et de Créquy (2). J'ay aussi été chez M. du Plouy, (3) chez M. le comte de Chepy, (4) chez le marquis de Fontenil, (5) chez le président Bancourt (6) et autres. J'ay été plusieurs fois chez M Durouvroy, où l'on dansoit. J'ay diné une fois chez M. de Chesdeville où est mon frère en pension. J'ay été voir deux ou trois fois ma cousine de Sacquespée, aux Ursulines et M[lle] de Caullières, aux Willen-

(1) Charles Nicolas Manessier, chevalier, vicomte de Selincourt, fils de madame d'Auxy, marié trois fois : à Mademoiselle de Montmorency, 1705 ; à Mademoiselle de Lamiré, 1707 ; à Mademoiselle Bourée, 1712.

(2) L'hôtel de Melun se trouvait dans la rue des Minimes et l'hôtel de Créquy dans la rue de l'Hôtel-Dieu.

(3) *Monsieur du Plouy*. François Le Blond, écuyer, seigneur du Plouy.

(4) Nicolas Antoine de Grouches, comte, puis marquis de Chepy, à la mort de son frère aîné en 1713.

(5) *Le marquis de Fontenil*. François de la Roche, marquis de Fontenilles et de Rambures, capitaine au régiment de Coislin, cavalerie, colonel des milices de Picardie, époux de Marie d'Avaux de Mesme. Il était fils de François de la Roche, (créé marquis de Fontenilles en 1658), et de Charlotte de Rambures.

(6) *Le président Bancourt*. Louis Joseph Gaillard de Bœncourt, président au présidial d'Abbeville.

court (1) et Mme et Mlle de Quevauvillers-Gomer, chez Mme de Canchy. » (2).

« J'ai été avec Selincourt (30 mars 1713) voir la maison de Warobais (*sic*) (3), le fameux, laquelle j'ay trouvée belle et d'une grande dépense. Le jardin étoit finy, et les deux ailes où j'ay regardé d'un bout à l'autre tous ses ouvriers travailler, mais il n'y avoit que les murailles faites et le comble à son corps de logis, et il y avoit trente ouvriers au dedans qui l'achevoient, tandis que celuy qui faisoit remuer plus de deux mille personnes étoit au lit mangé de goutte. »

Deux ans après, Bussy visitait encore les constructions des Van Robais, car c'était la curiosité du moment : « tous les appartemens étoient accommodés et meublés magnifiquement... »

Autant que possible, il ne manquait pas le franc-marché d'Abbeville « où il voyait sur la place tous les messieurs ses amis, n'eut il rien à y vendre ny acheter, » non plus que la foire de la Saint-Jean, d'Amiens :

« Je suis arrivé encore d'assez bonne heure à Amiens, pour voir deux nains ; c'étoient deux frères dont l'aîné n'avoit que 2 pieds 8 pouces et le cadet quelques pouces davantage. Ils n'avoient

(1) Le monastère des Bernardines de Willencourt établi à Abbeville en 1662.

(2) *Madame de Canchy*. Mademoiselle du Plessier, épouse de Guillaume du Hamel, chevalier, seigneur de Canchy.

(3) Isaac et Josse Van Robais avaient établi, à l'instigation de Colbert, la manufacture privilégiée de draps, façon de Hollande.

jamais eu de dents. L'aîné étoit marié à une européenne et en avoit des enfants plus grands que luy. Ils nous assurèrent qu'on avoit servi leur père au grand Turc, dans un pâté, tant il était petit... »
« J'ay vu aussi l'opéra muet que l'on voyoit au Paon (1) où j'étois logé. C'étoient des figures de cuivre qui paraissoient les unes après les autres sur un théâtre et faisoient de certains gestes. Jupiter descendoit dans une nue au bruit du tonnerre qui étoit précédé d'un éclair. Ensuite, Jupiter ayant disparu, la décoration du théâtre se changeoit en un enfer affreux représenté par un tantale, un ixion, une chimère à cent têtes, etc., qui avoient les mouvements convenables. »

« J'ay fait plusieurs emplettes à la foire, telles que un miroir bordé de bois pour mon cabinet, 5 l. 10 s. des ciseaux, des peignes, savonnettes, éventail, eau de la reine de Hongrie, etc. » (2)

Le voyage d'Amiens se fait d'ailleurs à tout propos :

« M. de Monchy est arrivé (10 may), ayant à parler à Amiens à une personne ; nous y sommes arrivés à huit heures. Il faisoit un vent du sud fort froid qui présageoit la pluye. Nous ne trouvons pas notre homme qui étoit à Paris, en sorte que ayant ouy la messe et bû un coup, nous re-

(1) L'auberge du Paon, située place Notre-Dame.

(2) L'eau de la reine de Hongrie, faite de fleurs de romarin macérées dans l'esprit de vin, avait la réputation de préserver de toutes les maladies.

montons à cheval, mais nous avons eu de la pluye sur le corps, depuis Amiens jusqu'à Bussy où nous sommes encore arrivés à midy et demy. »

Pendant un autre séjour « j'ay été voir M. l'avocat du Roy à Amiens et nous avons été ensemble aux Feuillants (1), aux vespres. Avant d'y entrer, nous avons joint M. le marquis de Lamet, M. le procureur du Roy (2), M. de Saint-Martin-Fricamps (3) et quelques autres et avons été tous aux vespres. Après, j'ay retourné chez M. de Coupel (4) qui m'a fait voir tous ses appartemens. Au sortir de chez luy, j'ay été chez M. Pingré, procureur du Roy, où j'ay trouvé nombreuse compagnie et des plus distinguées. On a fait quelques tables de jeu. Je me suis mis de moitié avec M. de Fricamps qui a fait une reprise d'hombre avec Madame de Fief et le chevalier d'Amboisville. J'ay perdu, pour ma part, 1 l. 7 s. 6 d. Le chevalier gagna plus d'un louis. On jouoit aux cinq sols, avec toutes les prétintailles. »

(1) *Les Feuillants.* Les pères Feuillants, installés à Amiens en 1620, firent bâtir, en 1681, une chapelle de belles proportions décrite par Pagès. Les lieux réguliers servent aujourd'hui aux archives départementales. Le conseil général s'y réunit.

(2) *Le procureur du Roy.* M. Pingré qui exerçait cette charge demeurait dans la rue des Rabuissons (Pagès, IV, 398).

(3) *Monsieur de Saint-Martin-Fricamps.* Vincent Pingré, écuyer, seigneur de Saint-Martin, Fieffes, Monstrelet ; d'une branche issue des Pingré de Fricamps ; né à Amiens le 26 janvier 1670, mort à Amiens, le 20 mai 1743, enterré aux Jacobins.

(4) *Monsieur de Coupel.* Charles François Cornet, écuyer, seigneur de Coupel.

On jouait beaucoup aux cartes en ville comme à la campagne. Généralement, les gens sérieux faisaient une reprise d'hombre, tandis que la jeunesse dansait ou jouait aux petits jeux, au bilboquet, par exemple :

« Nous avons passé le reste du jour à jouer au bilboquet. »

L'hombre (l'homme, suivant le sens du mot en Espagne d'où le jeu nous est venu) se jouait à trois personnes et admettait des combinaisons variées appelées les *prétintailles* (1). C'est le jeu à la mode, le bridge de l'époque, qui n'a cependant point banni le lansquenet et le brelan.

L'intrigue est de tous les temps ! Trop souvent elle semble devoir décider du sort des plaideurs. C'était au dix-huitième siècle à qui en userait le plus cyniquement ! Madame d'Auxy et son neveu se donnent rendez-vous à Amiens, à la veille d'un jugement du Bailliage. Il s'agissait d'une affaire de succession de certaine importance, et ils visitent successivement l'évêque (2), l'intendant (3), le président de Wyemmeville, Messieurs Dumoulin, de Grotison, de Sarton, Ducroquet, de Famechon, de l'Isleroy, du Cardonnoy, de Fréchen-

(1) *Les prétintailles.* Nom donné aux différentes chances du jeu de l'hombre, qu'on paye à celui qui fait le jeu s'il gagne ou qu'il paye aux autres dans le cas contraire.

(2) L'évêque. M. Pierre Sabatier, 1706-1733.

(3) L'intendant. M. de Bernage, 1708-1718.

court, Dufresne, de Heu (1), qui, à des titres divers, pourraient influencer les juges ou qui sont eux-mêmes les juges. Tout cela pour aboutir à la perte du procès !

Madame d'Auxy était une femme pratique faisant passer les questions d'intérêt en première ligne. On le verra bien lorsqu'il sera question du mariage de Bussy, mais celui-ci avait une autre tante, sœur de sa mère, madame de Saint-Ouen, qui aimait le plaisir et dont l'habitation d'Ha-

(1) *Le président Wyemmeville.* Adrien Creton, écuyer, seigneur de Williamville.

M. Dumoulin. Jean Baptiste Dumollin, subdélégué général de l'intendant.

M. de Grotison. Le Gillon, seigneur du Grotison, successeur de son père et de son grand père, en la charge de conseiller au Bailliage.

M. de Sarton. Jean-Baptiste Joseph Bouquel, seigneur de Sarton, conseiller au Bailliage.

M. Ducroquet. Firmin du Croquet, doyen des conseillers au Bailliage depuis 1705.

M. de Famechon. Gabriel de Famechon, écuyer, seigneur d'Etouvy, conseiller au Bailliage.

M. du Cardonnoy. Claude Louis Vacquette, seigneur du Cardonnoy, conseiller au Bailliage.

M. de Fréchencourt. Adrien Vacquette, seigneur de Fréchencourt, conseiller au Bailliage.

M. Dufresne. Adrien du Fresne, seigneur de Frédeval, conseiller au Bailliage.

M. de Heu. François de Hen, conseiller au Bailliage.

granville (1), était un centre de société très animé. Il y allait souvent, « il y était reçu à cœur ouvert. »

« J'ay engagé M. d'Hardoncelles à venir avec moy à Hagranville. Nous avons passé par la verrerie de M. de Valdolé, mais je n'ay pas vu souffler, car ces messieurs venoient de terminer leur journée. Nous sommes arrivés à Hagranville, à cinq heures. Le maître et la maîtresse étoient encore chez M. de Crény à Pacheul où ils avoient dîné. Ils sont revenus avec toute la compagnie qu'ils ont amené souper, scavoir Mme et Mlle Douvrand et Mr de Montalet ; M^r^ et Mme de Bretel ; Mr de Saint-Vandril, mousquetaire. On s'est diverty à merveille et l'on a dansé jusques à trois heures après minuit. Après quoy, chacun s'est retiré à la réserve de Mme de Gèvre, Mlle de Crény et le chevalier d'Aureminy qui sont restés à coucher. »

« Le lendemain, j'ay été fort étonné de voir revenir toute la compagnie du soir, dès huit heures du matin, une partie même avant que je fusse levé et, d'abondant, Mme de Roquigny. On a commencé à redanser de nouveau jusqu'au dîner et depuis le dîner jusqu'au soir. »

Bussy arrive à l'improviste un jour de carnaval. « Il y avoit 17 ou 18 personnes : Mme de Bailly la mère ; M^r^ et Mme de Quevauvillers et

(1) *Hagranville.* Hameau de Douvrendt, canton d'Envermeu, arrondissement de Dieppe.

Mlle de La Rue, leur cadette ; Mme de Rivery, sa fille aînée et deux de ses garçons ; Mr de Noleu, mousquetaire ; Mr de Saint-Lieu, oncle de Mr de Crény ; Mr de Beaupré ; Mr et Mme de Saint-Brice et quelques amis. Je leur dis que j'avois vu venir de loin quelques masques, dont ils ont été fort contens. En effet, ils sont arrivés quelque tems après et c'étoient M. d'Elincourt et M. d'Hagranville, sénéchal, déguisés en païsannes et Mrs de Montalet et Sénéchal l'Aumône, le cadet, en païsans. Les deux derniers jouoient du violon et surtout Sénéchal qui dansoit encor mieux. Ils étoient accompagnés de deux autres violons païsans. Cette masquarade a fort resjoui toute la compagnie qui n'auroit pas dansé sans cela. On nous a servi une bonne collation peu après, qui est venue fort à propos pour les masques qui avoient légèrement dîné. Nous nous sommes retirés fort tard. »

Bussy fut plusieurs fois d'Hagranville à Dieppe. La relation de l'un de ces voyages est très intéressante.

C'était en novembre 1708. Il s'arrête, quelques heures, à Eu, et descend à l'hôtel du Cygne, assiste, le lendemain, à la messe aux Jésuites, visite la cathédrale, le château « et toutes ses belles promenades, » remonte en selle et prend la route de Dieppe par Etalonde, Criel, Hauteville, Biville, Saint-Martin-en-Campagne, Brenneval, Bervillers et Puy. »

« J'ay logé à Dieppe aux Quatre Fils et ay pris une chambre auprès de celle de M. de Monchy, qui est arrivé peu après et, m'ayant trouvé tout accommodé, nous avons été saluer M. et Mme de Mornay, tandis que M. le major est allé commander la ville en l'absence de M. de la Boissière (1) lieutenant du Roy ; nous avons joué avec madame à l'hombre. Après le jeu, on nous a fort priés à souper, mais nous avons tenu ferme et sommes venus manger une poularde, Monchy et moi. »

« Le 23. Il a fait grand vent et la mer étoit fort agitée. Nous avons été la voir. On voyoit à moitié chemin de la rade un vaisseau entièrement dématé et qui avoit bien de la peine à résister à la tempête. L'après midy, nous avons été voir M. et Mme de Torsy, puis M. et Mme Collier. »

« Le 24. La tempête continuoit toujours. Un bâtiment pêcheur ayant fait naufrage, 11 hommes qui étoient dedans ont été noyés. Il a fait un fort gros tems la nuit. Ce jour, le matin, M. de Mornay et M. de Torsy nous sont venus rendre leurs visites et même M. de Cottecotte. »

« La veille, j'ay été voir la manufacture du tabac (2). J'avois vu la sucrerie (3), à mon premier

(1) *M. de la Boissière.* François de la Fontaine-Solare, comte de la Boissière, lieutenant, pour le Roi, des ville et château de Dieppe.

(2) La ville de Dieppe est la première du royaume qui ait établi (1684) une manufacture pour travailler les tabacs importés d'Amérique.

(3) La sucrerie de Dieppe « affinait » le sucre arrivant des Indes ou autres Colonies et le « formait en pains. »

voyage. L'après midy, nous avons été voir madame Le Brun, très jolie femme du commissaire, ensuite nous avons encore retourné au château, où ayant encore joué avec madame de Mornay, j'ay encore perdu. »

« Le 25. Le temps s'est trouvé un peu plus doux. Nous avons été à la messe aux Carmes où toute la noblesse s'est trouvée. Après la messe, j'ay été voir la belle maison de M. de Rouville, lieutenant criminel et baillif de la ville. Après cela, nous avons été tous dîner aux Quatre Fils, dans la chambre de Monchy, scavoir : M. le Major, M. de Torsy et M. Collier. M. de Monchy en ayant prié ces messieurs la veille Ensuite, on a été chez M. de Torsy où s'est trouvé, comme à l'ordinaire, quantité de beau monde et entre autres Mlles et Mrs du Caule, personnes de qualité et de la religion (réformée). M. de Torsy les ayant priés à souper, ainsi que nous, on s'est trouvé onze à table. Sur les neuf heures, nous avons bien joué à toutes sortes de jeu,les uns à l'hombre,les autres au lansquenet et la jeunesse dans une chambre séparée à de petits jeux. Ces onze personnes étoient M. Mme et Mlle de Torsy, demoiselle assez jolie, mais assez raisonnablement mal élevée, et M. le marquis de Beaugeoffroy,son frère,qui a l'air d'un moyen homme, puis deux messieurs du Caule et deux demoiselles, et l'aînée veuve toute jeune de M. de Beuvray, M. de Beauval, M. de Monchy et moy. »

Le retour de Dieppe s'effectue à petites journées :

« ayant payé la dépense de mes chevaux et de mon valet, je suis venu à Envermeu, puis à Hagranville, chez ma tante. » Après un séjour de vingt-quatre heures, « je suis parti à huit heures du matin et suis venu, par le bois de Tout-Vent, Semermeny, et à gauche de Beaugeoffroy, à Foucarmont, où j'ay diné et achepté quatre truites, moyennant 12 sols ; puis ay pris la route d'Aumale par Saint-Léger, Richemont et Blingemelle. Quand j'ay été au dessus de Blingemelle, j'ay pris à droite par un sentier et suis allé à un hameau nommé Couture ; de là, à Villers et ensuite ay monté à Hardoncelles. Il y a quatre lieues de Foucarmont. M. d'Hardoncelles n'y étoit pas. Il n'y avoit que Madame, Mlle de Vauchelles d'Ecle, sa cousine, et madame de la Fosse. »

« Le lendemain, on envoya quérir un pique puce (1) à l'ordinaire, à Aumale, qui nous dit la messe assez tard, après laquelle on dîna de mes truites et quelques merlans. Aussytôt sorti de table, j'ay monté à cheval, mais il étoit deux heures et demie. J'ay passé Aumale et, étant au dessus, j'ay envoyé mon valet à Bussy, l'ayant mis dans le chemin et ayant pris celui de Selincourt d'où il y a quatre lieues, savoir par Gauville,

(1) *Un pique puce.* Religieux du tiers-ordre de saint François, dits de Picpus, parce que leur congrégation était installée au village de Picpus, dans la banlieue de Paris.

Orival, Boullainvilliers, Blanchemaison et Sainte-Larme, mais il étoit une heure de la nuit quand j'y suis arrivé. Après souper, j'ay fait récit d'une partie de mon voyage à ma tante et nous nous sommes couchés. »

« Le 1er décembre, il a fait fort beau, après avoir mangé un morceau et causé assez longtemps avec ma tante, j'ay monté à cheval et suis arrivé à Bussy à midi. J'ay passé l'après dîner à régler un peu mes petites affaires et à voir tous les plants qu'on avoit faits en mon absence. »

La vie de château a quelque chose de patriarcal. L'esprit de famille prévaut, en Picardie, sur le goût pharisaïque d'une étiquette trompeuse et sur l'amour du faste ; l'exemple d'en haut agissant sur les classes inférieures, on trouve chez les populations rurales une régularité d'habitudes, une simplicité de mœurs, une droiture instinctive de sentiments, qui ont disparu depuis longtemps. Il s'est opéré dans ce domaine une révolution plus profonde peut-être, que celle qui a bouleversé notre constitution politique.

On se reçoit sans apparat, à la bonne franquette, à la fortune du pot, mettant simplement en pratique le vieil adage économique « lorqu'il y en a pour deux, il y en a pour trois. »

Comment on tire les rois :

« Le 5 janvier 1710. J'ay envoyé prier M. de Saint-

Blimont à faire les Roys avec moy et luy souhaiter une heureuse année. L'après midy, j'ay été voir un moment M. d'Ambreville. Je l'ay prié à venir faire les Roys et il me l'a accordé aussy bien que d'emmener Mademoiselle d'Ambreville à Bussy et nous y sommes venus au plus vite, parce que nous attendions la maisonnée de Courcelles qui est venue et qui ont tant fait et tant mangé de gaufres, que la plupart en auront été dévoyés, j'en suis sûr. M. le curé de La Verrière et M. de la Herde sont arrivés et, tout au soir, les deux Monsures que je n'attendois pas. M. de Saint-Blimont a été Roy ; il a choisy Mademoiselle d'Ambreville pour sa reine et nous nous sommes divertys à merveille. »

« Le 5 janvier 1713. Il a fait une belle journée ; nous avons été souper à Fricamps et j'ay mené moy-même le carrosse, faute du cocher que j'avois envoyé à Abbeville faire des compliments de bonne année aux oncles, tantes et cousins, et pour ramener une femme de chambre à Madame. La maisonnée de Courcelles, MM. Hébert et le chevalier de Monsures en étoient. Madame de Courcelles a eu la fève et a choisy M. d'Ambreville pour Roy. Nous nous sommes divertys à merveille. Tandis que la jeunesse dansoit, nous avons joué à l'hombre, où j'ay gagné 8 sols que j'ay donnés aux valets pour boire. On étoit treize à table ce qui a fait appréhender que le proverbe ne fût véritable. »

« Le 12 janvier 1713. Monsieur et Mademoiselle d'Ambreville et le chevalier de Monsures, son galant, sont venus par icy et nous avons été tous à Courcelles, sur le soir. Les trois Messieurs Hébert (1) y étoient, Messieurs d'Ambreville et de Boullainvilliers. L'aîné de Monsures y est survenu à pied et le chevalier, mon frère, en arrivant d'Esturjus. On a tiré les Roys dans un livre. Lentilly est adressé seul à la lettre A et a été Roy et a choisy Madame pour sa reyne et on s'est fort diverty. Il y avoit un violon de Namps-au-Mont qui ne jouoit pas mal. Sur les onze heures, nous avons monté en carrosse, madame et moy, et y avons laissé le chevalier. »

Il ne se passe pas de semaines que Bussy n'enregistre une ou plusieurs visites imprévues à l'heure du déjeuner, ou du dîner, ou de la collation, ou du souper :

« Sur les dix heures, M. d'Hallencourt et M. d'Ambreville sont venus me voir pour dîner avec moy ; peu après M. de Vallencourt (2), qui étoit venu dîner chez M, d'Ambreville est venu icy, ayant sceu que M. d'Ambreville y étoit... »

« La maison de Fricamps venant dîner icy ; le

(1) *Les trois messieurs Hébert.* Louis Hébert, ou d'Hébert, écuyer, seigneur de Sainte-Segrée, capitaine au régiment de Feuquières et ses fils François René Hébert, né le 10 août 1688 et Charles Alexandre Hébert, né le 27 juin 1692.

(2) *M. de Vallencourt.* Henri de Ternisien, écuyer, seigneur de Valencourt et Fresnoy.

chevalier de Monsures (1) en étoit. Au dessert, le sieur de Lentilly-Courcelles est venu et après lui le seigneur de Boulainvilliers avec un violon de village dont il a régalé les dames. »

« Nous avons été souper à Fricamps. Je m'advisoy d'y faire porter un levraut qui étoit tout prêt à mettre à la broche. »

Ces traits de grande simplicité se reproduisent souvent.

Tout le manuscrit de Bussy serait à citer.

Rentre-t-on de la chasse, « aussitôt arrivés nous avons fait accommoder notre gibier que nous avons mangé avec grand appétit. »

« Mon frère, le mousquetaire, arrive avec un nommé du Chesne, aussi mousquetaire, et deux autres amis, je leur ai fait rotir un chapon. »

« Le chevalier de Boulainvilliers est venu me voir tout chassant. Je lui ay fait avoindre un lapin froid dont nous avons fait une capilotade et nous nous sommes mis à souper et boire comme des sonneurs, à l'aide d'un pâté qui a suivy le lapin. »

La cagnotte, déjà connue, se consommait gaiement :

« Le 3 mars 1712, jour qu'on appelle la my-carême ou *Magnificet*, j'ay été dîner chez Madame d'Ambreville ou le comte d'Alluyn y étoit, M. de

(1) *Messieurs de Monsures*. Claude de Monsures et Pierre Aimé de Monsures, époux de Elisabeth de Villepoix.

Courcelles, le fils, et M. Hébert, sans compter les curés d'accoutumée ; le repas étoit composé de poisson que M. d'Ambreville avoit pris la peine d'envoyer chercher à Dieppe, avec l'argent qui avoit été gagné à l'hombre depuis le commencement du carême, lequel avoit été destiné pour la bâfre. On a mal écheu car il y avoit très peu de poisson à Dieppe. Cependant on s'est bien diverty. »

Qu'un châtelain offre à ses invités quelques douzaines d'huitres rapportées de Dieppe ou d'Abbeville ; qu'un autre leur fasse faire « grand chère avec de très belles truites et, outre cela, carpe, morue, saumon, » la chose est assez rare pour mériter une mention spéciale.

M. d'Ambreville sert-il un beau melon, envoi d'un ami de Paris à son curé, Bussy plaisante agréablement sa voisine : « On n'en eut pas plutôt mangé chaqu'un une tranche qui n'avoit fait que mettre mieux en goût les conviés, que Madame d'Ambreville le prit et l'enferma et on eut beau la prier de le rendre et même lui prendre ses clefs et le mettre de nouveau sur la table, qu'il ne fut pas possible à personne d'en tâter de nouveau, ce qui donna à la compagnie grande matière de rire et de la goguenarder. »

La parcimonie de madame d'Ambreville était effectivement connue :

« Avec ses manières ordinaires, elle nous a fait souper tous d'une épaule de veau et d'un pâté

moisy, sans qu'il ait été possible de s'en défendre. Le party que j'ay pris a été de ne point manger et de me réserver pour un lapereau que j'avois au logis. »

Drio cumulait les fonctions de cuisinier et de laquais. Aux jours de cérémonie, il revètait une livrée de pinchinat (drap) doublée d'une aumale rouge avec boutons de cuivre doré.

La veille d'un dîner prié, Bussy se procurera exceptionnellement, à Amiens, « tout ce dont il a besoin, » mais les produits de la chasse et de la basse cour, qui entrent seuls dans la composition des menus les plus soignés, constituent la base de l'alimentation avec la viande de boucherie venant d'Aumale, qui vaut 3 sols la livre, et le lard du saloir.

On a tué le cochon gras :

« Toute la maison de Fricamps et M. de Boullainvilliers sont venus triper avec nous. »

Les truites et les anguilles de la rivière de Dreuil sont les extras des jours maigres. Le cochon de lait rôti sera un régal.

En raison de la difficulté de s'approvisionner dans le pays, il est utile de prévoir ce dont on peut avoir besoin pour le ménage. Joachim Boyeldieu, fabricant de passementerie à Bussy, qui, chaque mois, portait à Rouen le produit de son travail, était le commissionnaire attitré du château. Sur une de ses listes de pro-

visions figurent: « 5 pains de sucre fin, pesant ensemble douze livres, un grand pain de sucre du poids de treize livres et demie, 40 livres de savon d'alican, 12 livres de savon façon d'huile, 8 livres d'huile fine, 9 livres d'huile, 2 livres de poivre gris, 1/2 livre de poivre blanc, 1 livre de girofle, 1/2 livre de muscade et autant de canelle. »

Le cidre est la boisson ordinaire.

Pour utiliser la grande quantité de pommes qu'il récoltait, Bussy voudrait se procurer un pressoir véritablement monumental « de 78 pieds de long et de 28 pieds de large, qui est à vendre à Grandvilliers, avec 2 presses, 8 cuves, quelques barots (tombereaux) et tout le reste de l'équipage pour le prix de 3.000 livres. »

Cette note : « M. de Saint-Blimont est parti, le 14 décembre, pour aller au vin en France », tendrait à démontrer que l'on prenait grand soin de la cave. Celle de Bussy étoit appréciée des voisins et des curés du pays.

Le seigneur de Moyencourt, parasite indélicat, était redouté des voisins qui lui accordaient une camaraderie non exempte de sourde antipathie. Ils s'en moquaient et le méprisaient. Il survient, un soir d'hiver, au logis de Bussy. Des affaires pressantes l'appelaient à Amiens, mais « comme je le connaissois homme qui parle toujours et ne bouge, je le priay, et le curé, de rester à souper avec moy, ce que je n'eus pas de peine à obtenir. Nous

bûmes assez tard et le curé, en délogeant, nous pria à dîner pour le lendemain. Il s'en excuse à cause de son voyage et proteste qu'il sera, à Amiens, le lendemain avant midy; » se laissant faire douce violence, il accepte l'hospitalité qui lui est offerte.

« Le lendemain, mon pèlerin s'éveille à 8 heures en sursaut. Il y avoit deux heures que je ne me mouchois ny ne crachois, de peur de l'éveiller. Il se lève fort vite. Je commençay à croire qu'il vouloit en effet partir, mais luy ayant dit que je déjeunois ordinairement au sortir du lit : « ainsy fait votre clercq » répondit-il, et dans l'instant je fais venir à mon secours boudin et saucisse pour retenir ma proye. Je réussis dans mon dessein, car il s'étendit si fort sur la bonté de l'un et de l'autre mets, qu'il oublia son voyage, jusqu'à ce qu'ayant fait remplir et vuider deux fois nos bouteilles, il me dit, comme en se réveillant d'un grand assoupissement, que c'étoit assez bu qu'il falloit qu'il fût à Amiens, pour le soir ; me répétant combien ce voyage lui étoit de conséquence. Enfin nous nous levâmes. Il fit semblant de prendre congé de moy et m'accompagna chez le curé où je devois dîner. Eh bien, allons donc, me dit-il, j'entreray un moment chez lui et luy demanderay une goutte d'eau de vie. Ce fut dans ce moment que la joye me revint et que je ne désespéray plus de retenir mon homme et de le voir aller à Amiens, à cheval sur une des chaises du

curé, un verre en main pour bride et une bouteille entre les jambes pour éperons ! »

« Nous entrons chez le curé, mais quelle tentation, hélas ! La première chose qui s'offrit aux yeux de Moyencourt fut une soupe rousse qui mitonnoit sur un réchaud... Ma joye fut complète quand je vis cet efféminé préférer un dîner à une affaire de conséquence et j'en fus rire tout mon saoul au jardin. C'est ainsi que ce seigneur en usoit toutes les fois qu'il faisoit des visites ; il vous ennuyoit fort par le continuel récit de ses chicanes... Et moy, qui suis un autre Démocrite, je ris de ces hommes laches et efféminés qui préfèrent des plaisirs sordides d'un moment à leurs affaires sérieuses et de grande importance. »

L'habitation de Courcelles est sans contredit la plus hospitalière de toutes. Les enfants de M. de Sarcus sont pleins d'entrain comme aussi ses frères, le chevalier de Courcelles, MM. du Ronsoy, du Cardonnoy, et ses sœurs, Mme de Brassy, Mlles de Lentilly, du Ronsoy. Il est constamment parlé de la « bande joyeuse de Courcelles, » de « la maisonnée de Courcelles, » de « la Courcellerie, » même, et très irrévérencieusement, de la « cohue de Courcelles » qui engendre la belle humeur partout où elle arrive. A Courcelles, il y a toujours table ouverte :

« Le 18 août 1709, M. et Mlle d'Ambreville ont passé à Bussy et nous sommes allés tous dîner à Courcelles. De plus, sont arrivés, qu'on n'attendoit pas, M. et Mme de Baudricourt, M. de Fay (1) et Mlle de Fay, sa nièce, de sorte qu'on a été obligé de faire deux tables. Après le dîner, M. d'Ambreville, M. de Fay et Mme de Brassy (2) ont joué à l'hombre avec toutes les prétintailles. Nous avons aussi dansé des branles (3), jalousies (4), etc. La bande pas attendue s'en est retournée après la chaleur et nous ensuite, mais M. d'Ambreville, tardant par ses longs contes de monter à cheval, quoique sa fille l'attendît sur un degré du perron, je jugeay à propos de m'approcher d'elle, faisant semblant de rien et de la jetter adroitement en croupe derrière moy et de m'enfuir avec, au grand plaisir de toute la compagnie qui en fit une grande risée. Madame de Gomer y étoit. »

« Le lundi de Pâques, 1710, j'ay trouvé le bal ouvert à Courcelles. Le chevalier de Boullainvilliers y étoit et M. du Hamel, d'Amiens. Après la danse on s'est mis à faire plusieurs tours et sauts dans le jardin. J'ay décampé vers sept

(1) *M. de Fay*. Nicolas de Fay, écuyer, seigneur de Carnoy, La Chapelle-sous-Poix, y demeurant, époux de Marguerite de Sarcus, fille de Geoffroy, seigneur de Courcelles.

(2) Mme de Brassy, née de La Rue.

(3) *Les branles*. Il y avait une grande variété de branles : branles de Boulogne, du Poitou, de Bretagne, d'Auvergne, etc. La branle simple se dansait un pied en l'air et se terminait par ce qu'on appelait la branle de sortie.

(4) *Les jalousies*. Espèce de contre-danses.

heures, malgré les instances que l'on m'a faites pour souper. »

« J'ay monté à cheval et suis allé à Courcelles où j'ay trouvé nombreuse compagnie, car outre la maison de Gomer, il y avait M. de Rouviller, M. de Maricourt-Bomi, M. de Boullainvilliers, enseigne aux gardes et quelques autres. Nous avons joué au brelan environ une heure, tandis qu'il se faisoit une partie d'hombre auprès de nous. Ensuite, Morcourt, maître à danser à Amiens, nous a fait danser toutes sortes de danses. Je voulois venir souper à la maison, mais il ne fut pas possible. Après souper, on a dansé jusques à minuit que M. et M[me] de Quevauvillers s'en sont allés et moy de mon côté. »

Il y a plus d'étiquette à Oissy, chez M. de Roberval : (1) « La maison est magnifique tant au dehors qu'à l'intérieur. On ne sert là dedans qu'en vaisselle plate et tout y paroit d'un grand air et sent la maison de conséquence, car M. de Roberval, quoique fils de marchand, est fort riche. » M[lle] de Roberval avoit épousé, en 1696, son voisin M. de Valanglart (2), devenu seigneur

(1) *M. de Roberval.* François Trudaine, seigneur d'Oissy et de Roberval, président-trésorier de France et général des finances en la généralité d'Amiens, nommé le 22 août 1675, mourut en charge en 1714. Il avait épousé Marie Anne de Canteraine.

(2) *M. de Valanglart.* Claude Le Roy, chevalier, seigneur de Moyenneville, Valanglart, Le Quesnoy, épousa par contrat du 15 décembre 1696, Marie Anne Trudaine, demoiselle de Roberval.

du Quesnoy-les-Airaines, du chef de sa mère et qui mourut, le 19 juillet 1711, « à la fleur de son âge, laissant 7 à 8 petits enfants orphelins, sa femme étant morte un an auparavant. »

Bussy allait plus rarement au château de Picquigny, « tout l'orgueil de l'héritière des vidames d'Amiens » et dont madame de Sévigné a vanté « les terrasses sur la rivière qui fait cent tours dans les prairies. » Les grands seigneurs qui l'habitaient en imposaient aux gentilshommes picards par le faste de leur existence. Ceux-ci se tenaient très honorés d'être reçus chez le duc et la duchesse de Chaulnes : (1)

« Ils m'ont prié à dîner, dit Bussy ; la duchesse de Luynes y étoit aussi, qui est une agréable femme. Les Trudaine y sont aussi venus dîner. J'ay été fort content de la manière dont ces personnes du premier rang reçoivent les honnêtes gens et les moindres personnes. »

Il y retourne :

« Madame la duchesse de Chaulnes alloit dîner à Oissy et elle m'a prié de dîner avec le vidame, son fils. Ce jeune homme m'a paru bien élevé et savoir bien des choses pour son âge qui étoit

(1) Louis Auguste d'Albert d'Ailly, 5me duc de Chaulnes, époux de Marie Anne de Beaumanoir ; leur fils, le vidame, est Charles François, né le 6 novembre 1707. La duchesse de Luynes, dont il est parlé, fille du grand Colbert, était la mère du duc de Chaulnes, veuve de Charles Honoré d'Albert, duc de Luynes et de Chevreuse, 4me duc de Chaulnes.

douze ans passés. J'ay pris congé de luy après disner pour lui donner facilité d'aller à la chasse. »

La vie isolée et nomade ne pouvait convenir longtemps au jeune châtelain. On agitait à Selincourt des projets de mariage auxquels il se prêtait de bonne grâce et l'on songeait pour lui à Mademoiselle de Romanet qui habitait Montdidier. Son père, Jean-Baptiste de Romanet, seigneur de Saint-Leu, avait occupé les fonctions de président trésorier de France, à Amiens, de 1673 à 1701 ; sa tante, Catherine de Romanet, avait épousé le célébre poète Jean Racine. Elle avait dix mille écus de dot. Madame d'Auxy « trouvoit l'affaire bonne. » Afin de ménager une entrevue, la dernière des filles du seigneur de Courcelles (1), religieuse à l'abbaye de Variville (2), obtint de la mère abbesse, que mademoiselle de Romanet viendrait passer deux jours au couvent. Bussy s'y rendrait également ; les jeunes gens se rencontreraient à l'abri des regards indiscrets. Variville était situé à dix lieues de Bussy.

Au jour dit, 7 octobre 1708, Bussy part de chez lui, de grand matin, et arrive au couvent à quatre heures. Mademoiselle de Romanet l'avait précédé

(1) Françoise Catherine de Sarcus.

(2) Variville, commune de Lits, canton de Clermont, Oise.

de peu d'instants avec son frère et son oncle, M. du Cailloy. « Après avoir causé quelque temps avec madame d'Hermais, religieuse, j'ay été voir la compagnie et soupé avec. »

« Le 8, je me suis levé à 7 heures. Il a fait fort beau comme la veille. Ensuite, j'ay été voir madame d'Hermais qui étoit avec madame de Gouffier, mesdames de Romanet, madame Pajot, dépositaire, et autres Dames, à la grille. Peu de tems après, Mlle de Romanet et la compagnie sont arrivées et on a pris du café au lait. Ensuite est venu le dîner. Il ne faut pas oublier de parler de M. du Cailloy, vieillard âgé de 81 ans, lequel n'en paroissoit pas 60 et nous a fait cent contes pour rire et a mangé autant et plus que nous autres jeunes gens. L'après-midy, je me suis promené avec la demoiselle. Le soir, nous avons soupé avec les mêmes dames et avons fait bonne chère. Sur les dix heures, chaqu'un s'est retiré dans sa chambre. »

« Le 9, nous avons mené la même vie et nous avons pris force café et chocollat, mais M^r et Mlle de Romanet et Mr du Cailloy sont partys aussitôt dîner. L'après midy, je me suis promené seul rêvant à ce que j'avois à faire. Avant ma promenade, j'ay vu madame de Courcelles relligieuse et nous avons joué aux cartes avec elle et d'autres dames. »

« Le 10, après avoir pris une tasse de chocollat et pris congé des dames, je suis revenu à Bussy

par la même route. J'ay oublié de dire que dans le couvent de Variville il y a un concierge auquel on paye la dépense des chevaux et que les valets que vous y menez acheptent leur vin, mais les maîtres sont traités à merveille et ne manquent de rien. »

Bussy fut aussitôt rendre compte de son voyage à M[me] d'Auxy « et elle a conclu, moy aussi, qu'il falloit laisser là cette affaire, vu que madame de Romanet ne vouloit donner présentement à sa fille que 20.000 livres. » On écrit à Madame d'Hermais et les choses en restent là. M[lle] de Romanet épousa M. de Fréchencourt (1), quelques mois après.

L'année suivante, au mois d'août, se trouvant en visite chez M. de Fluy (2) avec son ami d'Ambreville, le jeune homme fait la connaissance de M[lle] d'Ypres, sa fille. « Elle m'a donné dans la vue » écrit-il ce jour là même !

« Je l'ay trouvée fort à mon gré et je puis dire que c'est la première demoiselle qui m'ait donné quelque goût pour le mariage. Elle est grande et bien faite ; ce n'est point une beauté par excellence, mais elle a une phisionomie des plus revenantes. Vous voyez sur son visage un agréable mélange de douceur, de modestie et de bonne humeur qui

(1) *M. de Fréchencourt.* Pierre Vacquette, seigneur de Fréchencourt.

(2) *M. de Fluy.* Antoine Dippre ou d'Ypres, seigneur de Fluy.

vous la fait voir douce sans indolence, modeste sans affectation et gaye sans dissolution. »

Le portrait est séduisant.

« Je l'ai quittée avec un véritable désir de posséder un pareil trésor et je ne crois pas avoir été assez maître de moi-même, pour ne luy avoir pas donné sujet de soupçonner quelque chose là dessus. »

Il la revoit au mois de décembre et « la trouve plus jolie que la dernière fois, quand elle donne la collation de la meilleure grâce du monde. »

Sur ces entrefaites, monsieur de Villers de Rousseville propose à Bussy un parti convenable. C'était sa nièce Maximilienne Manessier, fille du marquis de Guibermesnil, maréchal de camp, inspecteur général de la cavalerie et de Catherine de Rousseville (1). Oublierait-il sitôt les charmes de M[lle] d'Ypres ? Encore indécis, il consent à aller à Guibermesnil.

« Le 13 février 1710, nous avons dîné ensemble et nous avons monté à cheval pour aller voir M. de Guyberminil, son beau frère, et principale-

(1) *De Villers de Rousseville.* Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, fils d'un bourgeois d'Amiens, était connu pour sa morgue. Il se disait le descendant des Villers-Saint-Pol, dont il s'attribua les armoiries. Sa sœur, Catherine, avait épousé Michel Manessier, maréchal de camp, maïeur d'Amiens en 1665, qui s'intitulait marquis de Guibermesnil. Leur fille Maximilienne, dont il est ici question, fut mariée, en 1712, à Pierre François de Louverval, seigneur de Villers-au-Flot.

ment Mlle de Guyberminil qu'il auroit bien voulu me donner en mariage et dont j'étois en effet content pour la fortune. J'ay trouvé une grande fille assez bien faite, mais sans air, blonde et beau teint, mais une phisionomie peu revenante et, pour surcroit, brèche de quatre ou cinq dents de la machoire d'en haut, du côté gauche, sans compter celles qu'on ne voyoit pas ; l'esprit d'ailleurs assez enfoncé dans la matière, mais, bonne fille, bonne ménagère et dont il y avoit espoir de faire une bonne femme. Nous y sommes arrivés assez de bonne heure pour faire une promenade, après quoy on nous a régalés en amoureux. »

« Le 14, on s'est levé de grand matin et après avoir mangé un peu de beurre frais, on nous a fait faire maintes promenades dans les bois et autres allées aux champs, qui sont à la vérité assez belles, mais où il faut toujours monter et descendre. La demoiselle ne nous a pas quittés d'un pas. Il étoit bien juste de nous faire bien dîner après cette course. On nous a en effet donné force œufs et force truites. Peu après le disner, nous avons monté à cheval et j'ay dit à M. de Rousseville que j'avois trouvé beaucoup de mérite dans la fille et je l'ay laissé aller confiant et suis venu à Selincourt, où j'ay tout conté à ma tante qui en a ri avec moy... »

Sans oser révéler à madame d'Auxy les sentiments qui agitent son âme, Bussy revient chez lui

pour apprendre que son frère, le mousquetaire, est sérieusement malade à La Verrière.

« J'ay envoyé du matin (17 mars) un cheval à maître Noël chirurgien de Moyencourt pour l'envoyer voir mon frère qu'on disoit être très mal. »

Lui-même est fort enrhumé et se désole de ne pouvoir lui prodiguer ses soins : « maître Noël vient le soir qui nous a dit qu'il l'avoit soigné deux fois et qu'il étoit mieux, mais que la maladie étoit mortelle et là dessus j'ay résolu d'y envoyer ma sœur le lendemain. »

« Le 19. J'ay fait dire la messe, du matin, et ma sœur est allée à La Verrière, en chaise. Elle m'a écrit, le soir, par le valet qui en est revenu, que mon frère étoit très mal et qu'elle venoit d'envoyer chercher un médecin à Beauvais, et qu'il falloit renvoyer, le lendemain, maître Noël et que je luy donnasse quantité de linges, dont elle avoit besoin et quelques poules et chapons. »

« Le 20. J'ay envoyé un cheval à maître Noël avec un porte-manteau derrière, remply de serviettes, chemises et autres linges. »

« Le 21. J'ay party, une heure avant le jour, pour La Verrière. Il faisoit très beau temps. M. Binet, médecin de Beauvais, en venoit de partir, lorsque je suis arrivé, puis M. Corbillon y étoit encore. J'ay appris qu'il s'étoit confessé la veille et avoit receu son Rédempteur, avec des sentiments tout à fait chrétiens, ce qui m'a consolé. Il m'a reconnu et a parlé avec moy de plusieurs

choses. L'après midi, MM. de Monsures sont venus le voir. Il les a reconnus. Voyant qu'il n'étoit pas encore en danger de mourir, cette nuit, je m'en suis revenu. »

« Le 22. J'ay envoyé, du matin, un cheval à maître Noël pour s'en retourner à La Verrière. Il m'a rapporté qu'il étoit tiré d'affaires. »

Avec les premiers beaux jours du printemps les d'Ypres, qui passent l'hiver à Amiens, se réinstallent à la campagne.

« Le 1er may. J'ay été voir Mlle d'Ypres à Fluy. Je l'ay trouvée fort aimable et n'en suis pas revenu moins amoureux que les premières fois. Nous nous sommes fort promenés et, au retour, j'ay trouvé une table mise, ce qui m'a obligé d'y souper. J'en suis toutefois revenu de bonne heure. »

Un facheux évènement ne tarde point à remettre « les amoureux » en présence.

M. de La Rue (1), seigneur en partie de Quevauvillers, mourut le 7 mai.

« Presque tout le voisinage a assisté à son enterrement. Nous y avons trouvé une grande tris-

(1) Claude de La Rue, écuyer, seigneur de Quevauvillers en partie, époux de Anne Picquet, dont Marie Jeanne de La Rue, mariée à M. de Rivery ; Thérèse Angélique de La Rue, mariée à M. de Bailly ; Charles de La Rue, marié à Marie Gabrielle de Sarcus.

tesse. M. et Mme de Bailly y sont même arrivés pour la messe, au sortir de laquelle je me suis échappé seul et ay monté sur ma cavalle, quy étoit chez M. de Gomer. Il y a resté près de cinquante personnes à dîner, y compris les prêtres qui étoient au nombre des apôtres. »

« Le 9. J'ay été aux services de M. de La Rue. Il n'y avoit pas moins de monde que la veille, à l'enterrement ; mais je m'y serois fort ennuyé si je n'y avois trouvé Mlle d'Ypres qui a achevé, ce jour là, de me charmer. Au sortir du dîner, toute la jeunesse s'est allée promener au jardin où l'on s'est fort bien resjouy, malgré le sujet de tristesse qui nous y avoit assemblés. Le soir, Mlles du Chossoy et de Pissy (1) vouloient s'en retourner, mais madame de Gomer les a retenues, aussy bien que ma princesse, dont j'ay été charmé, dans l'espérance de la revoir le lendemain au second service. »

« Le 10. J'ay retourné au second service, où je n'ay pas eu moins de plaisir que la veille, à considérer ma charmante maîtresse. Enfin, après le dîner, les parents d'Amiens ont défilé, le voisinage ensuite et moy tout le dernier, qui ay vu arriver M. de Barneville, cadet de M. de Bailly. »

Désormais, Bussy recherchera toutes les occasions de rencontrer l'objet aimable de ses pen-

(1) *Mesdemoiselles du Chossoy et de Pissy*. Mlle de Louvencourt, fille du seigneur du Chaussoy, et Mademoiselle de Saisseval, fille du seigneur de Pissy.

sées. Sous prétexte de saluer, avant leur départ pour Amiens, M. et Mme de Seux — Mme Gougier de Seux était la sœur de Mlle d'Ypres, — il va à Seux et y retrouve « sa princesse » : l'ayant pris sous le bras, nous sommes revenus tout causant et chantant à Fluy. Je n'ay jamais eu tant de plaisir. On m'a voulu faire rester à souper. Je n'ay pas voulu de peur de donner à jazer et faire connoître ma passion pour cette charmante demoiselle et, après avoir pris congé d'elle non sans peine, je m'en suis revenu au petit galop, fort content de ma journée. »

Madame d'Auxy, informée « des amours » de son neveu, ne formule pas d'objections sérieuses. L'intérêt de la chronique augmente.

« Le 15 juin. Je partis à midi et demy pour aller rendre ma visite à M. de Pissy (1). J'ay rencontré madame et mademoiselle au sortir de leur avenue d'ormes, qui alloient à Quevauviller. J'ay mis pied à terre et les ai saluées, après quoy j'ay été rendre une visite à Monsieur qui étoit resté au logis. J'y ay resté une heure. Après avoir fait collation, j'ay pris congé de luy et suis allé à Fluy. C'a été enfin dans ce jour bienheureux que j'ay déclaré à Mlle d'Ypres les tendres sentimens que j'avois pour elle et que j'ay eu le bonheur de lui entendre dire qu'elle y étoit fort sensible. Je

(1) *M. de Pissy*. François Louis de Saisseval, chevalier, seigneur de Pissy, capitaine au régiment de la reine (cavalerie), époux de Gèneviève Fraguier.

n'ay jamais eu plus de plaisir en ma vie que dans ce jour que j'ay trouvé trop court, car j'aurois voulu de tout mon cœur le voir renaître, pour avoir le plaisir d'être plus longtemps avec elle, mais, le soleil étant couché et après plusieurs amitiés de part et d'autre et de tendres adieux, j'ay enfin été obligé de la quitter avec promesse de la revenir voir, le 18. »

« Le 18. J'ay été voir ma belle à Fluy, mais quelle ne fut pas ma surprise, quand j'appris qu'elle étoit partie le matin pour Amiens, à cause que madame de Seu étoit accouchée la veille d'une fille. En me promenant dans le jardin avec le père, j'ay pris occasion de lui témoigner les sentimens que j'avois pour sa fille, lesquels il a receus à merveille et m'a promis son consentement tout entier pour cette affaire. J'étois si content que j'ay monté à cheval aussytôt, n'aimant pas à rester plus longtemps, puisque ma belle n'étoit pas près de moy. »

« Le 20. J'ay été à Amiens de grand matin. Mon unique affaire étoit de voir Mlle d'Ypres avec laquelle j'ay eu le plaisir d'être depuis dix heures jusqu'à midy et demy, que monsieur de Seu est revenu du palais. Je ne serois pas revenu d'Amiens ce jour là, s'il n'avoit fallu revenir pour M. de Monchy qui étoit au logis. »

« Le 21. Par le plus grand bonheur du monde, M. de Monchy a voulu partir et après avoir déjeuné-dîné, nous avons monté à cheval et avons

été ensemble jusqu'à Hornoy, où nous nous sommes séparés. De là, j'ay été (à Selincourt) raconter à ma tante tous mes exploits amoureux et nous sommes convenus que je scaurois, dans peu, le jour que M. de Fluy seroit chez luy pour qu'elle luy aille parler sérieusement de notre mariage. »

Le 26. « J'ay été à Amiens, du matin. En y arrivant, la première chose que j'ay faite c'est d'aller voir Mlle d'Ypres à dix heures du matin et j'ay été avec elle jusqu'à midy et demy et j'y ay retourné l'après midy et y ai été jusqu'à sept heures. Il est inutile de mettre icy le plaisir que j'ay eu à la voir et à lui parler de mon amour.

Le 27. « J'ay fait plusieurs petites affaires, le matin, et, le soir, j'ay toujours été avec ma chère maîtresse.

Le 28. « Madame de Seu a relevé de sa couche. Je suis venu voir Mlle d'Ypres à six heures et demy jusques à une heure. Ce jour, j'ay achepté une paire de ciseaux 1 l. 15 s. que Mlle Dippre (*sic*) m'a pris. J'ay aussy achepté trois stinquerques de soye à 1 l. 15 s. pièce et en ay fait présent, de chacun une, à ces dames et ay fait un mouchoir pour moy de la 3me. »

Depuis la bataille de Steinkerque et pour en vulgariser le nom, les dames avaient mis à la mode une espèce d'écharpe de taffetas que l'on mettait autour des reins et dont les deux bouts noués pendaient sur le devant ; c'était une Steinkerque.

Le 29. « J'ay fait quelques visites le matin et le soir. J'ay été à deux heures et jusques au soir chez Mlle d'Ypres. M. de Saint Hubert, son oncle, nous a payé la collation. On m'a aussy prié de rester à souper et je ne me suis pas fait tirer l'oreille ; aussy bien avais-je trop de peine à quitter ma charmante maîtresse. Je ne l'ay quittée qu'à onze heures. J'ay envoyé mon valet chercher mes chevaux. »

Le 30. « Il a plu toute la matinée, ce qui a empêché mon valet de revenir, dont j'ay été charmé, car cela m'a procuré le plaisir d'être encore toute l'après midy chez Mlle d'Ypres Nous l'avons passée à jouer aux dés aux petites pièces et j'en ay bien perdu dix-sept ou dix-huit. M. de Saint-Hubert, qui a tout gagné, a tout donné pour le déjeuner du lendemain. J'y ai soupé. Comme d'abord on avait voulu jouer des bas de soie et qu'on en avait envoyé chercher quantité chez Madelon Filleux, j'en ay achepté une paire que j'ay trouvée à mon gré, moyennant 16 livres. M.de Saint-Hubert a aussy fait présent à chaqu'une de ses niepces d'une paire de bas de soie Dourdan. »

Le 1er juillet. « J'ay été chez M. de Seu à neuf heures et nous avons envoyé chercher une langue, des craquelots et des cerises et avons déjeuné à merveille. A midy sonnant, j'en suis sorty et après avoir finy toutes mes affaires, à trois heures, j'ay pris congé de ma belle et de madame de Seu et je suis party avec M. de Saint-Hubert, qui ne m'a quitté qu'à Revelle. »

Le 2. « J'ay été à Selincourt rendre compte à ma tante de mon voyage et de mes amours. Elle a été fort contente et m'a promis de venir à Fluy, le 8 du mois, faire la demande et arrêter toutes choses, ce qui m'a fait grand plaisir. »

Le 8. « J'ay été attendre ma tante à Montenoy et je l'ay conduite jusques à Fluy où nous sommes arrivés à l'issue du dîner. Mme de Seu s'y est trouvée. Après plusieurs raisonnemens sur les biens de la demoiselle, il a été convenu que nous nous marierions prochainement, ce qui m'a fort réjouy. Ma tante s'en est retournée, sur les six heures. »

Le 9. « J'ay été à Fluy au sortir de mon dîner. Monsieur de Seu et madame y sont venus sur les trois heures et y ont soupé avec nous. Nous n'avons pas encore pris jour cette fois pour passer le contrat de mariage, mais j'y devois retourner le onze. »

Le 11. « L'après midy, j'ay fait cueillir des framboises que j'ay envoyées sur le soir à Mlle d'Ypres pour faire ses confitures. »

Bussy touche à la réalisation de ses rêves...

Le 12. « J'ay été dîner à Esquennes et j'en suis revenu de bonne heure. Aussitôt arrivé, j'ay fait manger l'avoine à ma cavale et suis allé coucher à Selincourt. »

Le 13. « J'ay été à la grand'messe à l'Abbaye, avec ma cousine. C'était la fête de saint Norbert, fondateur de l'ordre de Prémontré. Nous y avons

trouvé, chez Monsieur de Crouy, Mr et Mme du Quesnoy et trois de leurs filles, savoir deux qui sont dans le monde et une relligieuse à Corbie, réfugiée chez sa mère à cause de la guerre ; M. de Guyberminy, M. Renouard et quelques autres. Le prieur des Augustins d'Aumale a préché avant la messe, après laquelle je suis revenu à Selincourt... »

Voici que madame d'Auxy formule de graves objections contre les projets de mariage avec mademoiselle d'Ypres. L'entretien avec M. de Fluy lui a inspiré des doutes sérieux sur le chiffre de la fortune et, tout en rendant pleine justice aux qualités de la jeune personne, elle redoute de voir son neveu s'engager, par un mariage d'amour, dans des difficultés d'avenir capables de compromettre la situation de la vieille maison. Les remontrances de sa tante le rendent perplexe.... Sacrifiera-t-il sa passion à des questions d'intérêt ? Nous devons croire que Madame d'Auxy fut bien éloquente :

« Ma tante m'a fort détourné d'épouser mademoiselle d'Ypres et je luy ay promis, en quelque façon, d'y aller le lendemain pour tout rompre. »

En aura-t-il le courage ?

« Le 14, je suis allé à Fluy où je n'ay pas eu la force de rompre. J'ay au contraire redoublé mes serments, j'en suis revenu de bonne heure. »

Serments imprudents ! L'influence d'une tante qu'on a tout intérêt à ménager l'emporte finale-

ment sur les sentiments que la plume de Bussy a traduits en des termes si touchants et dont la sincérité n'est point douteuse... Les visites se font rares... La rupture est complète à la fin du mois d'août, sans que rien, dans le Journal, trahisse les émotions inséparables d'une cuisante déception !

Deux lignes écrites au mois de février 1711 nous apprennent que l'on se consola facilement à Fluy :

« Mademoiselle d'Ypres s'est mariée le lundy gras avec le fils de M. Delcourt, normand appelé Caqueret (1), dans son nom ; race de verriers. »

Il semble dès lors que Bussy cherche à s'étourdir. Jamais le carnet de ses chasses ne fut mieux rempli que pendant le mois de septembre 1710 : « Je vais tout chassant à Moliens », et le lendemain : « je vais tout chassant à La Verrière » et une autre fois : « Je vais tout chassant à Selincourt » et une autre fois : « je vais tout chassant à Esquennes » et ainsi de suite jusqu'au jour où « n'ayant pas trouvé de bécassines au marais de Poix, et revenu au château d'Esquennes, « il passe l'après dîner à faire la cour à sa cousine... » première révélation d'une nouvelle flamme !

Marie Madeleine de Saint-Blimond (2) fille de Nicolas de Saint-Blimond, chevalier, seigneur de

(1) Charles de Cacqueray, seigneur d'Ellecourt, au canton d'Aumale, arrondissement de Neufchatel.

(2) Nous adoptons la forme Blimond, qui est celle du Journal, de préférence à Blimont.

Pinchefalize et de Louise Madeleine de Buigny-Cornehotte, était deux fois la parente de Bussy, dont la grand'mère maternelle était Saint-Blimond; ils avaient tous deux une Louvencourt pour bisaïeule. Madame de Saint-Blimond, d'Esquennes, était morte trois ans auparavant (19 septembre 1708), « regrettée généralement de ceux qui la connaissoient et d'une infinité de pauvres et d'infirmes qu'elle avoit coutume de soulager dans leur besoins sans en refuser aucun. »

L'alliance était flatteuse. Le Roi venait d'instituer un marquisat au profit d'André de Saint-Blimond, vicomte de Saigneville, le chef de sa maison qui appartenait à la plus ancienne noblesse picarde.

On ne saurait attendre de Bussy les confidences dont il se montrait si prodigue naguères. Il lui en coûterait de rééditer, à quelques semaines de distance, ce qu'il appelait « des exploits amoureux. » Les choses devaient être menées vivement. Imitant de Conrard le silence prudent, taisant avec intention les premiers épanchements, il nous transporte à Abbeville où les familles se donnèrent rendez-vous pour la signature du contrat.

« Le 19 septembre. J'ay monté à cheval du matin pour aller à Esquennes, mais j'ai rencontré M. de Saint-Blimond, au bout des haies de Bussy, qui me venoit voir. Nous avons pris jour pour nous trouver à Abbeville, au sujet du mariage. Sur les trois heures, M. de Saint-Blimond est party pour Esquennes et moy pour Selincourt. »

« Le 21. J'ay été à Abbeville avec ma tante (d'Auxy). »

« Le 22. J'ay rendu quelques visites avec ma tante. »

« Le 23. Ce jour-là, à la persuasion de M. de Boninviller (1), j'ay monté à cheval, à midy, et suis allé voir M. le marquis de Vauchelles (2) pour lui demander une compagnie dans son régiment de milice, ce qu'il m'a accordé de fort bonne grâce, et de préférence à un autre. »

« Le 24. J'ai passé la journée à faire quelques visites.

« Le 25. J'ai été à Bouillancourt disner, où j'ay trouvé tout le monde en bonne santé et ravi de me voir. Aussitôt dîner, je m'en suis revenu pour être à l'arrivée de M[r] et M[lle] de Saint-Blimond. En effet, je les ay vu passer par la place Saint-Pierre et j'ay suivy la chaise et leur ay donné la main. Peu de tems après, M. le chevalier de Cornehotte de Buigny (3) est arrivé de l'armée. »

« Le 26. J'ay passé la matinée à la toilette de ma maîtresse. L'après midy, ils sont venus tous voir ma tante et après avoir parlé d'affaires, on a tout conclu à la réserve d'un article sur lequel on

(1) *M. de Boninviller.* Joseph Léonor Picquet, écuyer, seigneur de Baunainvillers.

(2) *Le marquis de Vauchelles.* César de Blottefière, lieutenant du roi en Picardie.

(3) *M. de Cornehotte.* Jean Baptiste de Buigny, chevalier, seigneur de Brailly-Cornehotte, capitaine de cavalerie.

a résolu de consulter un avocat, le lendemain. Pendant tous ces jours, ma tante se donnoit beaucoup de peine pour résoudre Mlle Bourée (1) à épouser son fils, malgré le consentement des parents qui y étoient tout à fait opposés. »

« Le 27. On a conclu toutes choses de mon côté, chez M. Galet. »

« Le 28, jour de Saint-Simon. Sur les cinq heures et demie du soir, mon contrat a été fait par Tavernier, notaire, et signé en présence de plusieurs personnes, tant parens qu'amis ; après quoy, j'ay fait apporter une collation de confitures seiches et vin de liqueur qui a fort réjouy toute l'assemblée et m'a coûté 20 livres. Ensuite, j'ay été souper avec ma maîtresse chez le chevalier son oncle. »

« Le 29. Il a plu. J'ay passé le matin au franc-marché ; le soir, j'ay fait plusieurs visites de remerciement avec mademoiselle de Saint-Blimond, et, le soir, Mr et Mlle de Saint-Blimond et Mr le chevalier de Cornehotte ont soupé au logis. »

« Le 30. On a écrit pour Rome (afin d'obtenir les dispenses de parenté) et songé à partir. Mais quelque diligence qu'on ait fait, on n'a pu partir qu'à midy. Nous avons eu bon tems et sommes arrivés à Selincourt sur les cinq heures. »

(1) Mlle Bourée épousa l'année suivante, 20 juillet 1712, le fils de madame d'Auxy, Charles Nicolas Manessier, vicomte de Selincourt, déjà deux fois veuf. Mlle Bourée est la fille de Jean François Bourée, qui habitait le château de Neuilly-l'Hôpital, et de Madeleine Gallet de Sombrin.

« Le 31. J'ay amené mon beau père et ma future dîner à Bussy, dans le dessein de la présenter à ma sœur, mais elle étoit à Amiens et elle a été fort étonnée, le soir, quand je luy ay dit ces nouvelles, à son arrivée. Elle n'en a voulu rien croire. »

« Le 1er novembre s'est passé en dévotion. »

« Le 2, qui étoit dimanche, on m'a fait un ban. L'après midy, on a dit les services des morts. M. le curé m'est venu faire son compliment, sur le soir. »

« Le 3, après avoir été au service, j'ay fait ma Saint Hubert tout seul avec un valet, et ay tué deux bécasses et le valet une. »

Les jeunes gens se préoccupent de monter leur maison, arrètent un valet, achètent les chevaux de carrosse de l'évêque d'Amiens :

« Le 25 novembre, ayant eu l'avis que Mgr l'évêque vendoit quatre chevaux de carrosse et se retiroit au séminaire, j'ay party pour Amiens de si grand matin que j'y étois à 7 heures. En arrivant, j'ay été voir les chevaux et ayant vu que deux étoient mon affaire et que l'on auroit bon marchez, je me suis attaché fortement à les marchander et enfin, à force d'allées et venues, le marchez en a été conclu sur les trois heures après midy, moyennant vingt cinq pistolles que j'ay payées comptant et aussitôt j'ay reparty pour Bussy, mais j'ay laissé mes chevaux au Pont-de-Metz avec un valet, car il étoit nuit et il faisoit fort croté. »

« Le 26. Mes chevaux sont arrivés à six heures. Je les ai trouvés plus beaux que la veille et mon marchez encor meilleur et j'en ay écrit aussitôt à ma chère future. »

On fait des emplettes :

« Le 17 décembre. J'ay été à Amiens où je suis arrivé à huit heures. Mr et Mlle de Saint Blimond n'y sont arrivés qu'à midy. L'après-midy s'est passé à donner quelques habits à des ouvrières. J'ay fait collation avec monsieur et Mlle de Saint-Blimond, chez la veuve Pontreué où ils étoient descendus. »

« Le 18. J'ay sorty avec Mlle de Saint-Blimond du matin, et nous avons fait quelques emplettes. Ensuite, j'ay dîné avec elle. Le soir, monsieur de Cornehotte est arrivé d'Abbeville et je l'ay prié à souper chez moi (au Plat d'étain) avec Mr et Mlle de Saint-Blimond. »

« Le 19. Nous avons dîné chez le chanoine l'Anglois qui nous en avoit prié la veille, Mlle de Bonnaire en étoit. Ensuite, nous avons été voir madame de Blangy.

« Le 20. Nous avons achevé toutes nos commissions et emplettes. »

« Le 21. Au matin, j'ay conclu le marchez de la berline de feu M. de Tronville (1) moyennant les prix et somme de 330 livres, dont j'ay donné 30 d'arrhes et ensuite après avoir laissé passer

(1) *Monsieur de Tronville.* François Alexandre Gorin, écuyer, seigneur de Tronville.

une grosse ondée, nous sommes partys à une heure pour venir à Bussy, où nous sommes arrivés au soir. »

« Le 22. Mademoiselle de Saint-Blimond s'en est retournée après disner. »

« Le 26. J'ay été à Esquennes, où j'ay resté jusqu'au 29 au matin. »

« Le 1er janvier 1711. J'ay été souhaiter la bonne année à ma maîtresse et j'y suis resté quelques jours, après quoy je suis revenu à Bussy. J'y ay retourné faire les Roys. J'ay aussy fait les seconds Roys. Nous étions dans l'impatience de voir arriver nos dispenses et nous comptions les jours, mais quelle disgrâce d'apprendre que nos mémoires envoyés à Rome ayant été mal faits, il nous falloit y envoyer de nouveau. Nous en avons pensé mourir de douleur, mais enfin nous en avons pris notre parti. »

L'hiver s'écoule paisiblement et dans l'attente.

« Le 22 avril. J'ay été à Esquennes où j'ai trouvé le chevalier de Cornehotte arrivé, la veille, de sa garnison, croyant venir aux noces, mais nous n'avons pas encore de dispenses. »

Mademoiselle de Saint-Blimond « a fait raccommoder quelques-uns de ses habits et en donne un tout neuf à faire à madame Thoinon : c'estoit un damas à fond blanc chamarré d'or que nous avons fait venir de Paris, scavoir seize aulnes à 12 livres, mais tout le monde l'a deviné 20 livres. »

« J'ay payé 20 livres au nommé Quillet qui a mis nos armes sur la berline. »

« Le 24. Il faisait un tems charmant. J'ay mené Mlle Boutte, chercher à morilles et nous en avons trouvé quinze. M. le chevalier de Cornehotte et M. de Saint-Blimond sont venus dîner ici. »

« Le 25. J'ay été coucher à Selincourt où j'ay trouvé M. de Méricourt (1) et le prieur. Ma tante n'avoit pas encore de nouvelles de Rome.

Le 1er mai, Bussy travaillait tranquillement dans son cabinet ; la porte s'ouvre brusquement sur les sept heures du soir ; oh ! surprise :

« Piron, mon valet, est revenu d'Amiens et me rapporte les dispenses qu'il avoit prises à la poste. Aussitôt, M. de Saint-Blimond est arrivé à qui j'ay appris cette nouvelle qui l'a fort réjouy et, dès ce soir, nous avons pris la résolution de nous marier le mercredi, en suivant, dix mai. »

C'était donner huit jours aux derniers préparatifs, court délai qui cadrerait difficilement avec les usages modernes, mais bien suffisant pour organiser une cérémonie dépourvue de toute espèce d'apparat et à laquelle les amis les plus intimes du voisinage ne seront même pas engagés.

« Le 2. M. de Saint-Blimond est allé à Amiens pour quelques affaires et moy à Selincourt porter la nouvelle à ma tante que j'ay fort réjouye. J'ay aussi envoyé un exprès à M. de Selincourt à Ab-

(1) *Monsieur de Méricourt.* Antoine de Dourlens, écuyer, seigneur de Méricourt.

beville et à M. de Cornehotte (1) à Brailly, pour les prier à la noce. De là, j'ay été à Esquennes porter cette heureuse nouvelle à ma cousine et suis revenu coucher à Bussy de bonne heure. Ma sœur est arrivée tout au soir par la charette de M. de Fricamps (2), dans laquelle elle a été percée jusques aux os. M de Saint-Blimond est arrivé en même tems.

« Le 3. J'ay été à Esquennes avec M. de Saint-Blimond. On a prié le curé à dîner et ensuite nous lui avons demandé de nous fiancer ce qu'il a fait, au sortir de vespres. Tout le village étoit sous les armes quand nous avons sorty de l'église et ont tiré maints coups de fusil. Je leur ay fait donner deux pistolles, un louis au curé et une pistolle aux domestiques et suis revenu à Bussy. M[lle] de Bussy étoit allée souper à Fricamps et elle n'en est revenue que fort tard. Je luy ay dit que j'étois fiancé et elle n'en vouloit rien croire, mais je ne luy ay pas dit le jour du mariage de peur qu'elle ne le divulguât. »

Une pareille discrétion relativement à la date de son mariage, et qui est par trop exagérée à l'égard d'une sœur, était dans les usages. Bussy raconte qu'il fut, certain jour, « complimenter

(1) *M. de Cornehotte.* Guillaume de Buigny, chevalier, seigneur de Cornehotte et de Brailly, époux de Marie de Louvencourt, frère de madame de Saint-Blimond.

(2) *M. de Fricamps.* Pantaléon Pingré, seigneur de Fricamps, président trésorier de France, époux de Jeanne Françoise Morel, dame de Grébaut.

M[lle] de Courcelles sur son mariage avec le S[r] de la Rue » et on lui laissa ignorer qu'ils se mariaient le lendemain. Il cite plusieurs mariages célébrés dans le même mystère, très peu de temps après qu'ils avaient été annoncés.

« Le 4. Après avoir donné mes ordres pour la noce, je suis party pour Amiens où M. et M[lle] de Saint-Blimond se devoient trouver pour faire entériner nos dispenses et faire le reste de nos emplettes. On n'a pas manqué de s'y trouver ! »

L'entérinement des lettres de dispense par devant l'official, M[e] Moreau, et les dernières emplètes remplissent la journée du 5.

« Le 6. Nous avons tous monté en carrosse à cinq heures du matin. Nous avons eu un très beau temps. En passant à la barrière du jardin de Pissy, nous avons vu M. de Quevauvillers et plusieurs autres messieurs de la noce qui étoient déjà levés; tandis que M. de Pissy (1) qui avoit épousé, la veille, M[lle] de Thorase étoit encore au

(1) *M. de Pissy*, François Louis de Saisseval, chevalier, seigneur de Pissy, fils de Guillaume, capitaine au régiment de la Reine, comme l'avait été son père, épousa, le 5 mai 1711, Marie Françoise de Cacheleu, fille de Claude de Cacheleu, chevalier, seigneur de Thoiras, inspecteur général des troupes du Roi et de Marie Anne Truffier d'Allenay. De ce mariage naquit une seule fille, Marie Françoise Louise Geneviève de Saisseval, dame de Pissy, mariée le 14 janvier 1734, à Jean François de Chassepot, chevalier, seigneur de Beaumont, fils de François Adam de Chassepot, chevalier, seigneur de Beaumont, président en la cour des aides de Paris et de Marguerite Fraguier.

lit. Les paysans de Bussy et Montenoy nous sont venus attendre au bout du terroir avec maintes armes en bon état, dont ils ont fait plusieurs décharges et ainsy jusques à l'église où nous sommes descendus d'abord et aussitôt le cocher est allé prendre madame d'Auxy, M[lle] Duquesnel (institutrice), M[lle] d'Ambreville et ma sœur, lesquelles aussitôt arrivées, on nous a mariés et après la messe on est venu se mettre à table. Les païsans sont venus faire maintes décharges dans la cour et j'ay donné 10 écus à ceux de Bussy et 15 à ceux de Montenoy. Nous étions douze à table et il nous manquoit M de Selincourt, M[r] et M[me] de Cornehotte et le chanoine l'Anglois que nous n'avons jamais pu débaucher. Nous n'avons pas plutôt eu fini de diner que les dames de la noce et les messieurs se sont jettés sur nous et, bon gré mal gré, nous ont mis dans un lit où nous n'avons pas assurément dormy. Nous nous sommes levés sur les sept heures et sommes venus souper avec les autres. »

Les paysans eurent leur part de réjouissances et, le dimanche suivant, ce fut le tour des fermiers des villages voisins.

« Dimanche, il a fait assez beau. Plusieurs de mes fermiers me sont venus voir et ont eu des livrées qu'il y avait encore de reste après que tous les païsans en ont eu le jour du mariage. L'après midy, les habitants de Montenoy sont allés à Croixraoult boire leur vin. Ils n'en sont revenus que bien avant dans la nuit, tout chantant. »

« Ce jour, après vespres, j'ay mené ma petite femme au bois de Montenoy où je luy ay donné le plaisir de la chasse et, sur les cinq heures, le carrosse est venu nous trouver tout au bout du bois, où nous avons fait collation sur l'herbe..... »

Ainsi commence, douce et simple, la nouvelle existence des châtelains de Bussy. Rien de changé dans les habitudes.

Tandis que, trouvant vraisemblablement la vie moins facile avec une belle-sœur, mademoiselle de Bussy se décidera bientôt à habiter chez sa cousine de la Bretonnerie, à Etrejust, la tendre sollicitude de Bussy pour ses frères se fait jour en toutes circonstances. Le mousquetaire profitait du voisinage de Montdidier, sa ville de garnison, et survenait à l'improviste, presque toujours avec un camarade du régiment :

« Le soir (23 avril 1712) lorsque nous étions bien couchés et même endormis, madame et moy, mon frère le mousquetaire et avec luy le comte d'Acart, son camarade, sont arrivés icy à dix heures 1/2, ayant party de Montdidier où étoit la compagnie. Je me suis levé, les ay fait souper et aussitôt coucher, étant tous deux fort fatigués. »

« Le 24. J'ay prêté ma jument à mon frère pour aller à La Verrière, tandis que j'ay été à la chasse avec le comte et madame qui a voulu nous

suivre. On a tué un lapreau et, sur le soir, le comte s'est mis à contrefaire la chouette pour faire venir quantité d'oiseaux et, en effet, il est venu deux geais tout de suite que j'ay tués, étant caché dans un buisson. Il m'a montré à faire cela et j'ay commencé dès le soir même à y faire quelques progrès. Il appelle cela la pipée (1) et c'est la chasse de son pays en Lorraine, où on prend les oiseaux à la glue..... »

Le chevalier de Bussy reçut vers la même époque le brevet d'enseigne colonel au régiment de Bretagne. Il était dans sa dix-huitième année.

Son frère le fit équiper à Amiens, lui commanda un habit de drap complet, une culotte de pinchina, une roclore (2) de baracan ; le trousseau réglementaire comprenait: « 4 chemises, 4 cravates, 6 paires de chaussons, une paire de bottes, une paire de bottines et une paire de souliers. » Quelques jours après, « le chevalier équipé comme un drôle faisoit tendre sa tente dans l'avenue, y donnoit quelques pots de cidre à boire aux curieux, » et partait, le soir même, pour le

(1) La chasse à la pipée se pratique encore de nos jours. En aspirant sur le revers de la main, les lèvres produisent un son qui imite le cri de la chouette, plutôt celui du geai. Les pies, les geais viennent voltiger autour du chasseur, cherchant à voir l'oiseau mal pris et il est aisé de les tirer.

(2) *Roclore*. Roquelaure, grand manteau, boutonné par devant, du haut en bas. Le *baracan* ou *bouracan* est une étoffe faite de poil de chèvre. On en confectionnait les manteaux de pluie. Le *pinchina* était une sorte de gros drap de laine non croisée.

régiment « monté sur une petite jument achetée au marquis de Fontenille. » Il emmenait son valet Champagne. Il revint l'année suivante, en quel piteux état : « sans un sol, sans bas, ni souliers, ayant tout joué et dissipé ! »

Il est des enfants qui semblent avoir été mis au monde pour torturer leur famille. Le chevalier fut de ceux-là. Ivre de ses premières heures de liberté, il se rua à corps perdu dans la débauche. « Mr de la Boissière lui parloit de la bonne manière pour le remettre dans la bonne voye ; » Le conseil de famille résolut « qu'il ne toucheroit plus son argent » et, malgré cela, il réussit à faire scandale partout où il tint garnison.

Madame de Bussy fait ses visites de noce. Fouette, cocher ! Le carrosse roule dans toutes les directions et... n'arrive pas toujours à destination, même en plein été : « Nous sommes partis d'Aumale pour Hardoncelles, le 7 juillet, et nous avons pris le chemin du bas que nous croyions fort praticable, mais il était si étroit et les ornières si creuses, que nos essieux ont porté et nos chevaux sont restés. Nous sommes descendus et ils ont encore avancé cinquante pas, à force, puis sont demeurés, puis ont encore avancé, mais enfin il a fallu laisser là le carrosse, de sorte que j'ay pris madame sous le bras et suis allé à Hardoncelles à pied. On a été bien étonné de nous

voir arriver en cet équipage. Nous en avons dit la raison et on a envoyé un valet et deux chevaux, sur le soir, qui ont ramené notre voiture saine et sauve. Après cela, nous n'avons plus pensé qu'à nous resjouir. »

Le surlendemain, « nous sommes partis, à sept heures, par le chemin de haut ce qui n'a pas empesché que notre carosse n'ait encore demeuré, en sorte qu'il a fallu aller chercher un louchet à un moulin, à l'ayde duquel nous nous sommes tirés de ce pas. Nous avons passé debout à Aumale pour ne pas payer d'entrée et M. d'Hardoncelles nous a conduits jusqu'à la montagne de Digeon que nous avons montée sans accident quoyque fort versante. Enfin nons sommes arrivés à Bussy entre une heure et deux. »

Pour aller à Esquennes, en hiver, « nos quatre chevaux n'ont pas laissé d'y avoir du mal. »

Le voyage d'Abbeville s'effectue avec relais à Sorel :

« Nous avons monté en carrosse, madame de Bussy et moy. Quand nous sommes arrivés à Sorel, nous avons trouvé le cocher de M^r le chevalier de Cornehotte qui nous y attendoit avec ses deux chevaux et après avoir bu un coup, nous avons renvoyé nos chevaux et avons été avec ceux de mon oncle, chez qui nous avons été bien receus. »

Et au retour :

« M. de Cornehotte nous a fait mener à Sorel,

dans la berline de Mr Bouré. Nous y avons trouvé nos chevaux et la berline de ma tante d'Auxy que je l'avois priée de m'envoyer. »

Bussy charge M. de Monsures de lui acheter, à Paris, une voiture plus légère que ce lourd et incommode carrosse et Monsures lui ramène une « chaise, » du prix de 260 livres, qui devait faciliter les voyages, mais il a encore recours au mode de locomotion le plus simple : « J'ay mis madame en croupe sur mon cheval gris et suis allé à Saint-Aubin. »

La naissance d'une fille met le comble au bonheur du jeune ménage.

« Le 27 janvier J'ay envoyé quérir la sage femme de Quevauviller, nommée Jeanne, qui nous a dit que madame ne seroit pas longtemps à accoucher. Sur ce bruit, Mlle de Bussy s'en est allée coucher à Fricamps avec Mlle d'Ambreville qui l'étoit venue voir. J'ay fait coucher tous les valets de bonne heure et suis restée avec Catherine et la sage femme. »

« Le 28. Nous avons mis à madame des reliques au col et une roze de Jéricho que l'on trempe dans l'eau tiède et pend au col avec un long cordon, en sorte que la roze tombe sur la poitrine. Cette roze aussitôt, quoique fort seiche, s'ouvre et s'épanouit de la même figure que la nature de la femme. Nous lui avons aussi fait

prendre dans du vin la moitié d'un petit os que l'on trouve dans le cœur d'un cerf, ascavoir rapé bien fin. (1) Peu de tems après madame m'a donné une grosse fille et, aussitôt, il est arrivé un augure, car le feu a pris à la cheminée de la chambre que nous avons eu peine à éteindre à force de fumier et de coups de fusil. La fille est née environ à deux heures. Aussitôt, j'ay envoyé quérir parain et maraine, mais il n'y a eu que M. de Saint-Blimond qui est venu ce jour-là et ma tante (d'Auxy) n'a pu venir. Le matin, la nourrice Jeanne Foucquesolle est arrivée.

« Le 29. Ma tante est arrivée et, aussitôt dîné, on a baptizé l'enfant que les parains ont nommée Gabrielle Angélique. J'avois envoié chercher une garde à Amiens. On n'en a jamais pu trouver. Ma tante s'en est retournée, après avoir fait ses libéralités ; à la sage femme aussy, à quy j'ay donné 30 livres et les parain et maraine 5 livres. »

« Le 30. M. de Saint-Blimond s'en est allé. »

« Le 31. On a continué à avoir soin de la mère. Pour ma fille, tous ceux qui la voyoient la trouvoient aussy forte qu'un enfant de six semaines,

(1) Dans l'inventaire des drogues dressé au décès de Jean de Louvegny, apothicaire amiénois, décédé en 1520, publié par M. Oct. Thorel (T. V, 4° série des mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie) on lit : *XII os de cueur de cerf en boiette, pr. 12 s.* L'ancienne thérapeuthique employait les cartilages durcis des piliers du cœur qui se rencontrent chez les vieux cerfs, parce que dans cet épaississement se rencontraient des sels de chaux qui passaient pour un puissant agent de médecine.

attendu qu'elle soutenoit sa tête et assuroit sa vue fixement et tiroit le lait à merveille. »

« Le 2 février. Nous avons été à l'église avec chaqu'un un cierge d'un demy carteron à l'ordinaire. On a eu aussi une chandelle bénite de cire blanche d'une demy livre, qu'on a fait bénir pour rester toujours dans la maison. »

« Le 5. Au matin, la nourrice a emporté ma fille chez elle. »

« Le 7. Un moment avant le dernier coup de la messe, M. de Saint-Blimond et M. de Cornehotte sont arrivés. Ce dernier revenoit de sa garnison proche Vernon. Nous avons envoyé prier le curé à souper et nous nous sommes assez bien divertys. Ce jour, madame s'est levée pour la deuxième fois. »

« Le 9. Jour du mardi gras, nous n'étions qu'entre nous et j'ay fait boire hardiment le chevalier qui s'est fort bien tiré d'affaire. Après souper, j'ay été dans la cuisine voir boire mes valets. Le musnier est survenu qui a mis les autres en train tant à boire qu'à danser, de sorte qu'il s'en est retourné gris et la pluspart de mes gens de même, car je ne leur ay pas épargné le cidre. »

« Le 15. Madame a relevé et fait ses dévotions. » Le lendemain, Bussy célèbre le complet rétablissement de sa femme en conviant à dîner Mr Mme et Mlle d'Ambreville, M. de Rouviller avec le curé de Bussy : « Nous nous sommes réjouys à merveille, bien entendu que ma sœur en étoit. »

M. et Mme de Bussy n'eurent jamais plus d'entrain que pendant le Carnaval de 1714 :

« Le 4 février, au sortir du dîner, nous avons été avec le chevalier rendre visite à Mme de Belleville (1) à Courcelles. Nous y sommes arrivés à une heure et ils ne faisoient que sortir de la messe. Après leur dîner nous avons joué à l'hombre et j'ay gagné 3 l. 8 s. Nous n'avons eu finy qu'au soir et je les ay invités, avant partir, de venir dîner le lendemain avec moy, ce qu'ils m'ont promis, aussy bien que M. d'Ambreville que j'avois fait prier le matin. »

« Le 5. Il faisoit moins rude qu'à l'ordinaire, ce qui m'a fait plaisir. Lefèvre, cuisinier de M de Boullainvilliers s'est mis en devoir de nous faire bonne chère de grand matin. A midy, les conviés sont arrivés de toutes parts et entre autres le chevalier de Monsures qui étoit à Fricamps, en sorte que nous étions quinze. Nous avons eu bonne chère et bon vin dont on a bu assez passablement ; comme on étoit au dessert, trois violons de Warlus, que le chevalier avoit envoyé chercher, sont arrivés et on a dansé toute l'après midy. Pour moy, j'ai joué à l'hombre avec MM. de Courcelles et d'Ambreville. On s'est quitté assez tard et les violons ont suivy la maison de Courcelles où a été toute la jeunesse, hors Mlle d'Ambreville chez qui on devoit dîner le lendemain. »

(1) *Madame de Belleville.* Claire de Sarcus, mariée en 1710 à M. François de Belleville.

« Le 6. Nous avons été dîner à Fricamps, mais la compagnie y étoit plus nombreuse, car MM. d'Hallencourt, père et fils, et Mlle y étoient et la dame de la Bretonnerie avec ma sœur, qui étoient arrivées à Courcelles la veille, tandis que la compagnie étoit icy. Rouviller Hébert, mousquetaire et certain frère d'Hailly, de Sainte-Larme, est venu de la même bande Enfin, nous étions 22 et on s'est fort réjouy. Il étoit quatre heures quand on est sorty de table, mais on a dansé jusques à la nuit et les violons et toute la jeunesse a pris le chemin de Courcelles où nous avons été priés pour le 8. »

« Le 7, il a fait beau soleil et par conséquent une gelée bien agréable. J'ay été dîner chez le curé avec madame et M^r et Mme d'Ambreville et sa deuxième fille. Le soir, il a fait mine de dégeler, il a même plu la nuit. »

« Le 8, il a dégelé tout de bon. J'ay été obligé de monter à cheval pour aller à Courcelles ôù nous étions 17. L'aîné de Courcelles donnoit, ce jour là, les violons à Mlle de Bussy. Le soir, toute la compagnie, hors M. et Mme d'Hallencourt et M^r et Mme de Courcelles est revenue à Fricamps, où nous avons dansé jusqu'après minuit et on m'est revenu chercher à cheval. D'Ambreville, le fils, a donné le bouquet à Mme de Belleville qui a été la reyne. »

« Le 9. J'ay retourné dîner à Fricamps. Aussitôt on a recommencé le bal. J'étois l'écuyer de la

reyne et je me suis acquité exactement de ma charge. M. d'Ambreville nous a fort bien régalés en maigre. Tout le monde s'est séparé ce jour là de bonne heure et la partie a été remise au 11, à Courcelles. »

« Le 11 et le 12. La bande joyeuse est restée à Courcelles où ils se sont fort réjouys, mais les violons ont voulu aller faire mardy gras avec leurs femmes, ce qui nous a attristés. »

« Le 13. Après avoir dîné, j'ay été jusques à Fricamps où j'ay encore trouvé toute la compagnie à table. Je m'y suis mis pour faire comme les autres. On a fort chanté et comme on sortait de table, Monsures, l'aîné, est arrivé et avec luy un certain monsieur d'Elincourt, sans oublier M. Morcourt qui est venu comme moi en carrosse. — Morcourt était maître de danse à Amiens. — J'ay resté jusques au soir à danser avec les autres et ensuite je m'en suis revenu avec ma femme. Après souper, j'ay pris plaisir à voir réjouir mes gens. »

Chaque saison a ses amusements.

Dans beaucoup de pays, on plante, le premier mai, en signe de réjouissance, un arbre autour duquel les populations dansent follement, ou bien on place un gros rameau de verdure devant la porte de la personne qu'on veut honorer.

« Le 1er may, jour de saint Jacques et saint Philippe, mes valets m'ont donné un may d'épine vinette et je leur ay fait boire à chacun un verre d'eau de vie. »

C'était le privilège du seigneur d'allumer le feu de la Saint Jean, comme c'était à Amiens le privilège du gouverneur de la province.

« J'ay parti d'Abbeville à 5 heures, le 23 juin 1711, et suis arrivé icy à dix heures pour faire allumer le feu et nous avons entendu, en même tems, le canon d'Amiens. »

L'universalité des feux de la Saint Jean est interprêtée de différentes façons. Dans la coïncidence de la date liturgique avec le solstice d'été, certains voient un souvenir des fêtes solaires que le paganisme célébrait à cette époque.

Souvenir encore du culte idolâtrique rendu aux arbres, dit dom Grenier, la fête du verd (ou du vert) qui fut en grand honneur, en France, au moyen âge et qui subsistait quoique plus rare sous Louis XV.

« Je vous prends sans verd. Telle est la formule d'un jeu de galanterie à la mode à Paris. On le joue au mois de may et personne ne le joue davantage que les gens de qualité » écrit un ancien auteur (1).

« Plusieurs personnes forment entre elles une société et établissent qu'à commencer du premier jour de may jusqu'au dernier, chacune d'elles sera tenue de porter sur soi du vert, c'est à dire quelques feuilles vertes, selon la verdure qu'elles seront convenues d'avoir, avec cette clause qu'on

(1) P. J. Leroux. *Dictionnaire comique, satyrique, libre et proverbial*. Lyon, 1735.

sera obligé, sous peine d'amende, de prendre tous les matins du vert frais. »

« Les conditions ou règles étant établies, les personnes venant à se rencontrer par hasard ou de dessein prémédité, en allant se rendre visite, se disent, après les premières civilités : *Monsieur, madame, je vous prends sans vert ;* et pour lors, elles sont obligées de faire voir le vert et si quelqu'une a oublié d'en prendre, elle est mise à l'amende que la société a imposée à celle qui serait trouvée en défaut. »

« Toutes ces amendes sont consignées entre les mains d'une personne pour être employées à quelque partie de plaisir, hors de Paris, comme à Vaugirard, au Pont-aux-Chaux, à Saint-Denis, à Passy, ou autres lieux de plaisance. » (1)

« La fête du Verd » se pratique à Bussy :

« On avoit choisi le jour de saint Laurent (10 août 1713) pour faire le repas du verd. Ce devoit être au boquet de Courcelles, mais ces messieurs ayant changé de dessein, sont venus choisir la grange Adrien Sainneville au bout de mes plans. L'après midi, chacun s'est assemblé et a apporté son plat et son linge. J'y ay fait porter des tables et des chaises, du cidre et du vin. Trois violons de Warlus, que les garçons Lentilly,

(1) Oct. Thorel. *Un repas du Verd à Bussy-les-Poix.* Amiens, 1907.

d'Ambreville et Monsures avoient fait venir, ont fait danser la jeunesse jusqu'à l'heure du souper et même encore après, jusques à six heures que chacun s'est retiré. On avoit achepté des biscuits et quantité de pois de sucre, pour le dessert, avec l'argent de ceux qui avoient été pris sans verd, dont l'amende étoit de 10 sols chaque fois. »

Au lundi de la Pentecôte, les populations se rendent en foule à l'abbaye de Selincourt, afin de vénérer la sainte Larme du Christ, relique précieuse qu'un sire de Moreuil rapporta d'Orient au XIIIe siècle et dont la renommée est si universellement répandue, que l'abbaye est plus connue sous le nom de Sainte-Larme.

On y vient de fort loin : d'Abbeville, d'Amiens, de tous les points de la région prochaine de Normandie.

Bussy qui ne manquait jamais d'accomplir ce pèlerinage et qui en profitait pour aller voir madame d'Auxy, au château de Selincourt, y fut avec sa jeune épouse, au mois de mai 1712.

« Nous avons monté en carrosse pour aller à Selincourt, nous avons pris en passant Mlle d'Ambreville. Etant arrivés à Selincourt et y ayant séjourné, nous avons été à l'abbaye, sans ma tante qui se portoit mal. Nous y avons trouvé Mlle de Bussy et madame de la Bretonnerie. Après avoir

achepté plusieurs Saintes Larmes et du pain d'épice en quantité, nous avons été prendre nos places dans le chœur. Je me suis justement trouvé à la place de M. l'abbé qui n'y étoit pas, mais étoit allé dîner à Orival, » chez Charles François de Riencourt, marquis d'Orival.

« Après la messe, nous avons été baiser la Sainte-Larme, de là, nous avons fait un tour dans la cour pour voir le monde qui y étoit. Nous n'y avons vu que M. d Hallencourt et son fils (1). Boutte y a vu plusieurs bourgeois d'Amiens et d'Abbeville de sa connaissance, mais le pœuple y étoit innombrable.... »

Le récit des pélerinages de 1715 et de 1717 est également à noter :

« 10 juin 1715. Madame de Bussy a mis madame d'Hardoncelles dans sa chaise et nous sur nos chevaux, avons été tous à Selincourt, de là, à la grand'messe à l'abbaye, avec madame d'Auxy. Il y avoit une foule horrible parmi laquelle il y avoit plusieurs personnes plus distinguées comme les gentilshommes et dames voisins, d'autres de Normandie et de devers Abbeville. Les deux filles aînées du seigneur d'Avesnes sont venues dîner avec nous à Selincourt aussy bien que l'aînée de Courcelles et le seigneur de la Bretonnerie. Après dîner, nous nous sommes rembarqués par

(1) Louis François d'Hallencourt, chevalier, marquis de Dromesnil et son fils Emmanuel Joseph d'Hallencourt, lieutenant aux Chevau-légers Dauphin.

Sainte-Larme où nous nous sommes arrêtés une heure pour donner aux dames le tems d'acheter leurs bagatelles ».

« 17 mai 1717. Il a fait un temps charmant. J'ay été du matin à Selincourt et après avoir bu un coup, je suis venu à la messe à Sainte-Larme. Après avoir entendu la messe, j'ay été voir les dames de Courcelles dans l'appartement de l'abbé qui étoit party depuis peu de jours. Je les ay accompagnées à l'église et placées dans les places d'honneur, après quoy je leur ay laissé entendre la grand messe et suis revenu à Selincourt. Les Avênes (1) Valencourt (2) et autres étoient de leur bande. Après dîner, j'ay amené mademoiselle d'Auxy (3) à Sainte-Larme, pour voir la foire et achepter des bagatelles. Nous y avons trouvé les dames et demoiselles et quantité de jeunes gens. Ils sont tous partis, sur les trois heures, pour aller faire halte chez d'Hallencourt, au châ-

(1) *Les Avênes.* François de Calonne, chevalier, seigneur châtelain d'Avesnes, Fresneville, Chaussoy, Condé-Folie, Saint-Jean-les-Brocourt, époux de Marie Louise d'Aumale (4 juin 1693). Les aînés de leurs huit enfants avaient de 15 à 18 ans et faisaient naturellement partie de « la bande joyeuse ». Deux des filles, Louise Madeleine et Jeanne Marie, étaient élèves de la maison de Saint-Cyr. Le second des fils, Jean François, était chevalier de minorité de l'ordre de Malte.

(2) *Les Valencourt.* Henri de Ternisien, chevalier, seigneur de Fresnoy, Valencourt, allié à Marie Anne Lardé (1er août 1687). Les ainés de leurs onze enfants avaient de 15 à 25 ans et grossissaient « la bande joyeuse. »

(3) Catherine Charlotte Manessier, demoiselle d'Auxy.

teau de Dromesnil. J'ay pris la même route peu à près elles et suis arrivé au Fay, en même temps. M. de Vraignes (1) y étoit, Villancourt, le fils, d'Ardivillers (*sic*), enfin nous étions 24. On — le marquis de Fontenille, seigneur du Fay-Vergies — nous a fait servir à manger sous la charmille où nous avons soupé à merveille et dansé encore plus, jusques la nuit que chacun s'est retiré chez soy. »

« Il y avoit eu si grande foule, le matin, à Sainte-Larme, qu'un enfant d'Amiens, âgé de six mois a été étouffé entre les bras de sa nourrice et l'on a vuidé les poches du jeune d'Avesnes (2) et coupé quelques tabliers et cotillons à des filles. »

L'abbé de Sainte-Larme, de l'illustre maison de Croy, se plaisait à entretenir avec les gentilshommes de la contrée, des relations très suivies.

Il les invitait à sa table :

« Le 4 septembre 1712, j'ay été de grand matin à Selincourt où j'ay encore trouvé au lit Mr et Mme de Selincourt qui étoient arrivés la veille. Quand la nouvelle épousée a été levée, je

(1) *M. de Vraignes.* Adrien Le Couvreur, écuyer, seigneur de Vraignes,

(2) *Le jeune d'Avesnes.* Louis Edouard de Calonne, fils du seigneur d'Avesnes, âgé de dix huit ans, marié dans la suite à Françoise Renée de Bommy.

luy ay fait faire mon compliment. Quand elle a été attifée, nous avons tous été à la messe à l'abbaye, dans la berline de ma tante. Ensuite, nous avons dîné chez M. l'abbé qui en étoit venu prier les nouveaux mariés, à leur arrivée. Mr de Boullainvilliers en étoit. L'après midy, on a joué au billart chez les moines. »

Il acceptait leurs invitations :

« Le 7 septembre, ma tante (d'Auxy) Mr et madame de Selincourt, M. l'abbé de Crouy sont arrivés à onze heures, par la pluye, à Bussy. J'ay envoyé chercher madame et mademoiselle de Boullainvilliers et le chanoine l'Anglois avec ma berline. Mr de Boullainvilliers est aussy venu de Sainte-Larme d'où il n'avoit pas sorty depuis huit jours et enfin je les ay fort bien régalés. Mr de Boullainvilliers m'avoit envoyé son cuisinier auquel j'ay donné 30 sols parce que tout étoit bon. Je leur ay fait manger force pèches au dessert, dont ils ont été charmés. La veille et l'avant veille, je n'avois cessé de chasser pour ce repas. J'ay été assez heureux, car j'ay tué 4 perdreaux, 5 cailles, 3 vieilles perdrix et un levraut et Etienne Sellyer un lapin. »

Les mêmes rapports agréables s'échangeaient entre la noblesse et tous les membres du clergé. Trois prieurés de fondation très ancienne existaient aux environs de Bussy : Saint-Denis, à Poix, de l'ordre des chanoines réguliers de Saint-Augustin ; Notre-Dame, à Molliens ; et Saint-

Jean-Baptiste, à Camps ; ceux-ci de l'ordre de Saint-Benoît. Les titulaires de ces bénéfices participaient à la considération dont jouissait l'institut monastique. On les appelait : monsieur l'abbé. C'étaient généralement des hommes de valeur, ayant un certain talent de parole auquel on avait recours pour les prédications, aux jours de pèlerinage ou de fête. L'abbé de Trémais, prieur de Poix, et l'abbé du Four, prieur de Molliens, venaient fréquemment à Bussy et à Fricamps.

Les curés étaient partout les commensaux du château. Celui de Bussy, François Berthomeuf, arrivé dans la paroisse en 1690, s'intéressait aux choses de la campagne :

« Nous avons été à la messe, puis voir les poulins du curé qui étoient assez beaux. »

M. Berthomeuf vivait dans l'intimité de son seigneur.

« M. le curé m'est venu voir ; après quelques tours de jardin, nous sommes venus à l'office dans le dessein de boire un coup seulement, mais tout causant, nous avons mangé deux perdrix en pâté et bu deux bouteilles de vin. Il étoit soir quand il s'en est allé et cette collation nous a servy de souper. »

Certains prêtres manquaient d'éducation : « Si je n'eusse point été dans la maison du Seigneur, j'aurois ri de tout cœur des gestes, du chant et des manières du curé de Dromesnil, un jour que j'assistai à sa messe, car vous eussiez dit qu'il con-

trefaisoit exprès, en tout, le païsan le plus grossier des siècles passés. »

Que penser de celui de La Verrière, venant à Bussy avec sa mère et le fermier, « buvant toute la nuit et encore le lendemain, en sorte qu'ils ont vuidé un demy muids de cidre ; » et qui, un jour, fait boire ses invités au point qu'à la fin du repas « s'élève une fureur de troquer » telle, que l'un d'eux avoue « avoir troqué ses souliers contre les sabots de M. de Monsures, l'aîné, et ses ciseaux contre son couteau et ses bas et son habit contre les bas et l'habit de Monsures, le chevalier, sans parler d'autre trocqs, en quantité, de bagatelles. »

Plus sérieux est le chanoine l'Anglois (1), du Chapitre de la Cathédrale d'Amiens, qui passait la belle saison à Molliens. C'était l'ami intime de Bussy ; il l'accompagnait dans ses excursions, dans ses chasses surtout :

« Nous avons été à Molliens de grand matin et ayant fait lever le chanoine et déjeuné avec luy, nous avons été chasser à Dreuil. A midy, nous sommes descendus chez le fermier où notre chanoine a fait venir une bonne soupe et un petit rot de Molliens et du vin, en sorte que nous étions bien refaits. Nous avons recommencé la chasse. J'y ay tué trois perdreaux et deux cailles, le chanoine une vieille perdrix, mon frère deux perdreaux,

(1) Louis L'Anglois, fils de Pierre L'Anglois, écuyer, seigneur de Septenville, chanoine en 1662, mort en 1729.

les enfants du fermier ont aussi tué plusieurs perdrix, mais pas de lièvres. »

Et ces distractions sont de presque tous les jours !

La chasse est le plaisir traditionnel et favori de la noblesse. Au premier rang, voici les grands veneurs dont le marquis de Foudras nous a conté les hauts faits, plutôt en poète qu'en historien. A côté de ces Nemrods, les voyez-vous ces petits gentilshommes chasseurs, fusil au bras, carnassière à l'épaule qui se mettent en campagne, à pied ou à cheval, suivis du chien couchant qu'ils ont soigneusement dressé et dont le seigneur de Bussy est le type.

Heureux temps, pour ceux qui en profitent du moins, où le chasseur s'oriente en toute saison, dans n'importe quelle direction, sans se soucier de règlements qui existent cependant.

« Mon frère et son amy, capitaine au régiment de l'Agenois, s'en sont allés à Amiens tout chassant. »

Bussy accomplit de véritables voyages, le fusil en main :

« Le 5 avril 1708, nous sommes venus de Hagranville par Smermesnil et Foucarmont ; mon petit frère étant en croupe derrière mon valet. A une lieue de Foucarmont, j'ay tué une perdrix devant mon chien, à terre. Au dessus de Foucar-

mont, près Saint-Léger, j'en ay encor tué une en volant. De Saint-Léger, nous sommes venus à Saint-Martin-au-Bois. Après avoir passé le village, je me suis mis à pied dans les terres où j'ay tué un lièvre. De là, nous avons passé Vieux-Rouen, Saint-Germain et sommes allés reposer à Beaucamp-le-Vieux, d'où j'ay envoyé mon frère droit à Bussy par Hornoy... »

L'usage de chasser à cheval est général :

« Nous avons chassé deux ou trois heures. J'ay tué cinq pièces de gibier, Bourre et Selincourt chacun quatre. Le tout à cheval. »

Tantôt, on tire de dessus la monture :

« J'ay tiré une perdrix de dessus mon jeune cheval ; je n'avois pas encore tiré dessus... »

Tantôt, on met pied à terre et le valet tient le cheval en main :

« J'ay monté à cheval pour aller à la chasse avec mon valet pour le tenir... »

Bussy chasse le plus ordinairement sur les territoires de Bussy, Montenoy, Molliens, Saint-Aubin, Fresnoy, Bougainville, Croixrault, et il y chasse presque toute l'année, puisqu'il tire les premiers coups de fusil au commencement du mois d'août et qu'il tue encore des perdrix et des lièvres en mai. Le gibier n'est tranquille que pendant les mois de juin et juillet. L'ordonnance de 1669 se borne à défendre la chasse depuis que « le bled sera en tuyau. »

« Le 9 may, comme je sortois de table, mon

frère est arrivé avec un nommé du Chesne, aussy mousquetaire, un nommé Gribauval, fils d'un procureur de Montdidier et le sieur de la Herde. Je leur ay fait rotir un chapon qu'ils ont mangé, après quoy nous sommes allés à la chasse au bois, puis aux champs. C'étoient toutes mazettes, mon frère est le seul qui a tué une perdrix et moy j'ay tué, en six coups, une perdrix et quatre cailles. »

Une semaine prise au hasard :

« Le 10 septembre. L'après midy, j'ay été à la chasse et,de 6 coups,ay tué trois gros perdreaux. »

« Le 11. Il a fait une matinée sombre. J'ay été à la chasse avec ma petite chienne, qni m'a fort bien fait, et, de 6 coups, j'ay tué 3 perdreaux, 2 vieilles et une caille. J'en ay tué 4 en deux coups. Il est survenu une petite pluie et suis venu dîner. Après midy, La Rafinière est venu. Après l'avoir fait dîner, je l'ay mené à la chasse. Il a tué, en 10 coups, 2 perdreaux, 2 cailles et une vieille et moy, en 6 coups, 2 cailles et une vieille.

Le 12. Il faisoit beau. J'ay mené M. de Morcourt à la chasse sur les dix heures et, de 4 coups, j'ay tué une caille et 2 vieilles. L'après midy, j'y ay retourné avec le chevalier, mais une pluye assez forte nous a fait retourner.

« Le 13. Le chanoine l'Anglois et son neveu, chanoine, que j'avois, la veille, envoyé prier sont venus dîner... Après quoy, j'ay tué, d'icy à Montenoy, reconduisant M. l'Anglois, de 6 coups, une vieille, un perdreau et 3 cailles.

« Le 14 J'ay monté à cheval du matin et suis allé prendre Etienne Seller (mon garde) pour chasser. Nous avons été vers le bois d'Ange. J'y ay trouvé fort peu de perdreaux. J'y ay tué 5 cailles, 3 perdreaux et une vieille, tant en y allant qu'en revenant sur mon terroir. Je n'ay tiré qu'onze coups. L'après midy, M. de Boullainvilliers et M. de Buigny, jeune homme d'Amiens, me sont venus voir pour chasser. Ledit sieur a tiré 3 ou 4 coups sans rien tuer et, moy, de 8 coups, j'ay tué 1 caille, 3 perdreaux et 2 vieilles, dont j'ay perdu une. »

« Le 15. Il a fait grand vent, mais fort beau d'ailleurs. Comme je me disposois à aller à la chasse, sur les neuf heures, M. de la Herde est arrivé qui m'a tenu compagnie, après le déjeuner. Il a tiré 3 coups sans rien tuer, puis ma chienne a arrêté une caille que je luy ay montrée à terre et il l'a tirée de manière qu'il a été impossible de la ramasser et moy, de 11 coups, j'ay tué 4 cailles, 3 perdreaux, une vieille et un des plus beaux levraux que j'ay jamais vu. »

Le carnet des chasses accuse, pour le mois d'août 1708 :

« 104 coups de fusil et 82 pièces de gibier, scavoir : 44 perdreaux, 29 vieilles, 8 cailles, 1 lièvre ». Pour le mois suivant : « 158 coups de fusil et 118 pièces, scavoir : 46 perdreaux, 23 vieilles, 44 cailles, 5 levreaux ».

C'est avec le fusil à un coup que notre habile

tireur accomplit ces prouesses. Le fusil avait réalisé, au siècle précédent, un grand progrès sur l'arquebuse, dans ce fait que l'étincelle ne s'obtenait plus par le frottement d'une roue d'acier, comme dans la platine à rouet, mais par le choc d'une pierre à feu ou silex contre une pièce d'acier, nommée la batterie, fixée au bassinet par une charnière à ressort. L'arme nouvelle n'était pas sans défauts. L'amorce n'était pas soustraite à la pluie, la lumière se bouchait facilement, la batterie s'encrassait après un petit nombre de coups, la pierre aussi; par suite l'étincelle était longtemps à se produire et les ratés se multipliaient.

Pendant tout le xviiie siècle, on s'attacha à faire disparaître ces divers inconvénients et l'on finit par amener les armes à silex à un haut degré de perfection.

Après son mariage, Bussy s'accorda la fantaisie d'un fusil à deux coups, du prix de 30 écus.

Il n'a point assez d'éloges pour « ses admirables Poule et Favory, chiens couchants qu'il préfère aux épagneuls qui font partir le gibier d'une lieue et qui ne valent rien pour la remise. »

Bien qu'elle le passionne moins que la chasse de plaine, Bussy pratique aussi la chasse au bois, soit au chien d'arrêt, soit au chien courant. Il tue un lièvre, quelques lapins, parfois un renard, et il s'amuse.

Le passage des bécasses ranime les ardeurs :

« Le 8 novembre. Ayant vu un brouillard épais, par ma fenêtre, en me levant du matin, et le vent d'amont, j'ay crié qu'il y avoit des bécasses et, ayant été au bois au plus vite, j'en ay vu deux ou trois que je n'ay pas voulu rechercher avant qu'Etienne Sellyer fut venu, après quoy nous avons déjeuné. Le bois étoit fort mouillé, Je n'ay pas laissé d'en tuer 6 et Etienne Sellyer une. »

Nous ferons remarquer qu'il n'est fait aucune mention de cerfs, de sangliers, de chevreuils, dans les vastes massifs de bois qui s'étendent d'Amiens à Poix. Il y a des loups.

« Le 3 novembre 1709, jour de Saint Hubert, il a fait fort beau. Un exprès est venu, du matin, de chez M. d'Ambreville pour annoncer une chasse au loup fameuse, le soir, dans les bois de Fricamps où tous les Courcelles devoient se trouver. J'y ay été avec ma sœur et les demoiselles de Courcelles qui ont passé par la maison. On a trouvé le loup aux environs de l'endroit où il avoit presque étranglé un des chiens de M. d'Ambreville, le matin ; mais tous les chasseurs s'étoient si mal postés qu'il leur a échappé et a passé d'un bois à l'autre, à la veue des demoiselles. On l'a poursuivy jusqu'au bois de Montenoy, où on luy a tiré quelques coups de fusil en vain. »

« 11 novembre 1714. Chasse au loup dans les bois de Cramilly et du Quesnoy où les paysans de Quevauvillers et de Courcelles, rassemblés, en avoient tué trois, les jours passés. »

« 15 décembre 1720. On a fait un trac au bois de Montenoy à cause des loups qui étoient assez communs. On en avoit tué deux aux fermes d'Hermilly. Le 7, il y en avoit deux au bois de Montenoy, mais on ne les a pas tués, ni tirés. »

Chaque année, la saint Hubert est le prétexte d'une petite fête cynégétique, pour laquelle les chasseurs n'ont pas toujours la *great attraction* de la chasse au loup et dont le programme peu varié se résume en ces quelques lignes datées de 1713 :

« J'ay parti de fort bon matin pour le rendez-vous de la saint Hubert à Saint-Aubin. J'y ay trouvé tout disposé pour cela. Après la messe, on a mangé une omelette et on est party sur les dix heures dans le bois de Moliens où l'abbé de Sainte-Larme nous est venu trouver à cheval. J'ay tué une bécasse pour tout et d'Ambreville, une ; Etienne Sellyer une autre et les valets ont tué quelques lapins. M. de Boullainvilliers nous régaloit en poisson ce jour là, mais malheureusement il est venu tard et l'abbé de Sainte-Larme n'a pas voulu attendre. »

Autre journée de « saint Hubert célèbre parmy les chasseurs. J'ay été à la messe à Fricamps. Le sieur d'Ambreville avoit remis sa chasse au lendemain avec M. de Courcelles, mais me voyant, il m'a retenu à déjeuner et a voulu venir à la chasse avec moy. J'ay voulu courre un lièvre et il m'a prété un vieux cheval pour appuyer mes chiens, au nombre de quatre, car le sien n'a pas voulu

suivre. Je n'ay pas laissé de forcer un lièvre en une heure de tems. A la vérité, il n'étoit pas encore rendu, mais s'étant relaissé, un chien l'a pris. De là, nous avons été au bois de Montenoy où Etienne Sellyer a tué un regnard et un lapin. Ensuite, j'ay mené d'Ambreville manger une bécasse avec moy. »

Le laisser courre avoit généralement lieu au Fréquy. Combien souvent « le chevalier de Courcelles venoit me chercher pour y aller joindre son père avec tous nos chiens courants. Il en avoit six, j'en avois quatre. »

Un déplacement est chose rare.

Neuilly-l'Hôpital, au bailliage de Crécy, appartenait à messire Jean François Bouré, du chef de sa femme Madeleine Gallet de Sombrin. C'était une belle habitation très appréciée des veneurs à cause de la proximité de la forêt de Crécy.

« Le 26 septembre 1715. J'ay parti avec mon oncle (de Cornehotte) pour Neuilly.

« J'ay tué en allant quatre perdreaux et trois cailles. »

« Le 28. Aussitôt qu'on a été levé, il a fallu aller à la chasse. Il y avoit, chez M. Bouré, M. du Biez, major d'Isenguien, qui avoit 16 chiens courants et le seigneur de Milly, dix. Les trois garçons du marquis de Fresnoy proche Hesdin y étoient. Nous avons monté à cheval tous ensemble à huit heures et avons forcé deux lièvres

avant douze heures. Le dernier s'est fait prendre dans le bois de Canchy, à la vue des dames devant lesquelles on a été faire la curée. L'après-midi, M. Bouré a monté dans sa chaise pour aller à Abbeville, afin d'être libre le lendemain. Je n'ay pas laissé d'aller chasser l'après dîner et ay tué trois perdreaux et une caille, vers Saint-Riquier, autour du bois de Besaque à lieue et demie de Neuilly et à pied. »

« Le 29. Nous avons ouy la messe à dix heures et déjeuné ensuite pour aller proche Brailly où l'on disoit qu'il y avoit beaucoup de gibier. Nous y avons été, mais nous n'avons eu que trente pièces à sept que nous étions. Nous avions, le soir grand appétit et aussi nous a-t-on fait bonne chère, à l'ordinaire de M. Bouré. Après le souper on a joué à l'hombre. »

« Le 30. Nous avons monté à cheval pour chasser aux chiens courants et avons forcé trois lièvres, mais le troisième étant sur ses fins et s'étant jeté dans Gapennes, un paysan du lieu nous l'a tué, nous n'avons pu l'avoir. Il étoit une heure et demy et aussitôt nous avons mis pied à terre pour chasser à la plaine avec nos chiens et nos fusils qui étoient au rendez-vous, à la Chapelle où est un hermite On a tué dix à douze piéces dont j'ay tué trois et nous sommes revenus fort fatigués. »

« Le 1er octobre. Tous les messieurs de notre compagnie ont voulu s'en aller. Nous les avons

conduits jusques aux fermes de Bezencourt et Bazinval, tout chassant. Mon chien a fait merveille ce jour là et on n'a pas mal tué de gibier. »

Tous les genres de sport passionnent ; la fin tragique d'un blaireau, par exemple :

« Je dinois, un jour d'octobre, avec M. de Saint-Blimond qui étoit venu voir sa fille qui avoit eu quelques accès de fièvre ; M. d'Ambreville m'a envoyé dire qu'il avoit un blérau en vie et que je vinsse vers la Houblonnière pour le voir étrangler. J'y ay été sur le champ. Il y avoit deux cens personnes. On a d'abord lâché certain chien nommé Turq, à M. d'Ambreville, qui a été fort pincé par la tête et ensuite s'est rendu, quoique secondé par un épagneul assez hardy. On a ensuite lâché deux matins qui s'étant jettés tout frais sur cet animal tout hors d'haleine, l'ont fort gourmandé, mais ils ont à la fin lâché pied. Pendant tout ce manège, on étoit entouré autour du combat et comme il y avoit beaucoup de peuple, on étoit porté. L'animal se faisoit faire rang de tems en tems et a mordu bien serré un garçon et un homme à la jambe. On lui a donné quelque relâche et il s'est mis à trouer pour se terrer et s'est couché contre terre pour se rafraichir. Enfin, est venu un chien tout frais du maréchal de Bussy qui a paru le mieux serrer que les autres parce que l'animal avait moins de force, mais il ne l'a cependant point étranglé qu'à l'aide du Turc qui avoit repris haleine. Je n'aurois jamais cru

qu'un si petit animal eut tant de vigueur. Le combat a duré plus d'une heure et j'ay amené MM[rs] d'Ambreville au bois où j'avois vu deux bécasses. J'en ay tué une et j'avois tué le matin une grosse buze. M[r], M[me] et M[lle] de Boullainvillers nous sont venus voir et s'en sont allés tous après la collation. M. de Septenville (1) est arrivé de Saint-Dely. Toute la compagnie étoit encore à table. »

C'est le temps où l'élan qui se manifesta, sous l'inspiration de Louis XIV, dans les constructions grandioses des résidences royales rencontre des imitateurs en province. On restaure, on transforme les vieux manoirs, pas toujours au goût de Bussy :

« J'ay été chez le seigneur de Gomer. Il a fait, cette année 1721, un bâtiment ridicule à mon gré par sa longueur et sa situation et distribution. »

Lui même se met à l'œuvre.

Tous les corps de métier — bucherons, scieurs d'ays, charpentiers, menuisiers, lattiers, chaufourniers, carreliers, muretiers, (2) maçons, cou-

(1) *M. de Septenville.* Michel L'Anglois, écuyer, seigneur de Septenville, conseiller du Roi, receveur des Domaines, frère du chanoine Louis L'Anglois,

(2) On désignait sous le nom de *muretiers* les ouvriers qui faisaient les murs en torchis (argile grasse mêlée de paille), avec couverture de chaume. La plupart des parcs de Picardie n'avaient pas d'autre cloture.

vreurs, sans compter de nombreux terrassiers — trouvent à s'occuper chez lui, pendant des années.

On extrait la pierre « de la carrière qui s'étend sous la maison, après s'être assuré qu'il n'y a rien à craindre, à moins que le tonnerre ne tombe dedans, parce qu'on a laissé un gros pilier à l'endroit qui est sous ladite maison. »

Un four à chaux est pratiqué dans la basse cour et on cuit la brique sur place :

« J'ay eu le plaisir, pendant cette semaine (juillet 1719), de voir enfourner mes quatre vingt mille briques et, le 8, après le souper, nous avons été allumer le feu aux six fourneaux. On a brûlé environ treize cordes de bois, compris les vieilles et grosses souches, plus environ 2,500 fagots et bourrées. »

Ce sont d'abord les murailles en brique de « l'espalier » et les murailles en pierre de la cour d'honneur qu'il faudra réparer « en les surchargeant d'un pied de terre avec une bonne couverture de chaume » ; ce sont les piliers du porche que l'on montera en pierres de Poix (1) et en grès de Vignacourt; (2) ce sont les bâtiments

(1) *Pierres de Poix.* Les bancs crayeux du territoire de Poix avaient une réputation moindre que ceux de Conty ; on en extrayait cependant des pierres de bonne qualité.

(2) *Grès de Vignacourt.* Il y avait beaucoup de grès dans la forêt de Vignacourt. Ces grès, renommés comme ceux de Hérissart, furent souvent employés pour le pavage des rues et pour les fortifications d'Amiens.

de la basse cour que l'on renouvelle presque entièrement.

Le château, construit en 1693 par Charles le Clercq de Bussy, était resté inachevé. Ce château occupait l'emplacement de « l'ancienne maison avec deux tours » mentionnée dans un dénombrement de 1585. François Joseph fit terminer la toiture en ardoises de Saint-Louis, à 30 livres (82 fr. 50) le mille, avec « nocqs et faetissures de plomb ». Le rez de chaussée était humide ; on le relève « pour y monter par un petit perron », ce qui entraine la transformation intérieure.

Parmi les « ajustemens, » nous citerons le carrelage en pierre de Mortemay (1) de la salle à manger et de l'office ; le parquetage du salon en point de Hongrie ; la pose des croisées et de toute la boiserie ; la substitution de cheminées à la mode « aux grosses et vilaines cheminées. »

Madame de Bussy pose, le 27 avril 1713, la première pierre du bâtiment des cuisines « laquelle pierre les maçons ont faite creuse et une qui est dedans sur laquelle j'ay écrit : FRANÇOIS LE CLERCQ MA FAIT BATIR EN 1713. LAUS DEO et madame a mis au bas : MARIE MADELAINE DE SAINT-BLIMOND.

Bussy apporte le même soin dans l'ameublement que dans la disposition des appartements.

(1) *Pierre de Mortemay*. Lisez : de Mortemer, canton de Ressons, arrondissement de Compiègne. Cette pierre calcaire dure, d'un ton grisâtre, était utilisée pour le pavage des monuments et des habitations. *Pagès* dit que la cathédrale d'Amiens a été pavée, de son temps, avec de la pierre de Mortemer.

Un tapissier d'Amiens vient souvent exercer son art au château.

« J'ay eu un tapissier, nommé Biberel, avec une de ses cousines, qui m'ont achevé un lit verd dans la chambre au dessus de la salle à manger, avec une courte pointe d'indienne qu'ils ont piquée. Le tout a été achevé en quatre jours à la charge que j'y ay aidé à coudre et madame aussy. »

Pour les abriter le plus possible contre le vent du dehors, qui passe entre les ouvertures mal jointes, les lits étaient alors enfouis dans une alcove garnie de courtines, ou, s'ils avançaient dans la chambre, enveloppés de pentes et de rideaux en serge que supportaient des tringles de fer élevées sur quatre colonnes.

Il y a la chambre verte et la chambre rouge. Dans celle des maîtres de maison, Biberel « fait un lit de damas blanc à fleurs d'or, d'un habit de madame, avec un taffetas d'Angleterre et du satin pour le dossier ; et la courte pointe avec nos armes brodées (1) avec de la milanaise bleue et d'autres fleurs et agréments de même ; » plus six chaises, « deux de tapisserie et quatre d'une étoffe de soye café à fleurs d'argent, plus un lit de repos. J'ay envoyé chercher mesdemoiselles de Saint-Blimond et Gedouin qui se sont mises à travailler et ont aidé fort et ferme le tapissier. »

(1) *Nos armes brodées :* Le Clerc porte : d'argent à la bande de sable accompagnée, en chef, d'un aigle ; en pointe, d'une molette de même.

Saint-Blimond porte : d'or au sautoir engrelé de sable.

Le parc reçoit aussi sa parure. Les voisins travaillent à l'envi et Bussy suit l'impulsion, car sans parler des excentricités de Rousseville qui plantait, à Famechon, (1) des avenues par ordre alphabétique des arbres, Pingré copiait autour de son château de Foucaucourt, (2) les jardins dont Versailles offre le type merveilleux et se ruinait.

Il y avait dans le bois de Bussy « la plus belle futaye de très gros chênes qu'on puisse voir ». On commencera par y pratiquer une allée large de 48 pieds, dans l'axe de celle du jardin, avec plantation de charmilles à droite et à gauche. Une double rangée de sapins et de marronniers courra le long de cette avenue. On alignera dans toutes les directions de belles allées d'ormes provenant des pépinières du marquis de Feuquières, à Havernas, ou de celles de M. Danzel de Beaulieu, à Hocquélus.

Ces allées aboutissent à de beaux herbages plantés de pommiers greffés avec les espèces de fruits les plus renommées en Normandie. On peut croire que les noms sont extraits du catalogue d'un pépiniériste moderne : Reinettes, Roquets, Barbary, Doux-verets, Auxvesques, Pigeons, Frequiens, Germaines, Apis, Écarlates.

(1) La terre de Famechon fut vendue, le 17 mars 1699, à Nicolas de Villers, seigneur de Rousseville, par Nicolas du Chastelet, seigneur de Moyencourt.

(2) *Le château de Foucaucourt.* Foucaucourt appartenait à François Pingré, écuyer, seigneur de Foucaucourt, mousquetaire de la garde du Roi, époux de Françoise Lagrené.

« Les 22, 23, 24 avril 1716. J'ay fait greffer dans le parc, dans la 3e route, des Roquets ; dans la 4e, Bedan ; dans la 5e, Doux-Verets et au bout quelques Germaines. J'ay fait aussi greffer aux environs de 150 greffes de Barbary dans mes pépinières. »

« Le 9 avril 1718. J'ay fait greffer dans le parc, dans la route sur le bois, des Fréquiens ; en continuant la 2e route, des Doux-Auxvesques ; ensuite la 3e, Bedan ; ensuite la 4e, Doux-Verets ; et j'ay fait regarnir les autres routes de Germaines. »

Ailleurs on plante « des Écarlates, des pommes de Camp et des pommes de Famechon. »

Après que la grande avenue du bois a heureusement achevé la perspective du jardin, il est nécessaire que l'art du jardinier transforme l'espace qui le sépare du château ; qu'il le brode, suivant l'expression imagée de Bussy. Pour « broder le parterre à la Française » l'abbé de Sainte-Larme envoie « la charge de quatre chevaux de buis. »

Les tilleuls se plantent en quinconces ; soixante ifs, provenant d'Amiens, sont destinés à être façonnés en forme d'obélisques et de vases ; des massifs de fleurs forment des dessins de nuances variées parmi les terre-pleins gazonnés. L'ensemble est réussi. M. de Cornehotte « ne se lasse pas d'admirer les beautés de ma terre » écrit Bussy, et le comte de Dromesnil « fort content de la situation de la maison, du jardin, du bois, des

plants et du reste, s'estimeroit bien heureux s'il en avoit une pareille. » Le parc passe pour un des plus jolis du pays.

MM. de Crény, de Gauvillers (1) et de Fourdrinoy-Tartigny viennent « visiter mes ouvrages auxquels M. de Valanglart ne peut non plus refuser son admiration : »

« Le 1er juin 1717, M. Sabatier, évêque d'Amiens, est venu icy faire sa visite, après Courcelles et a confirmé nombre d'enfants et grandes personnes. Il m'est venu rendre visite après la cérémonie et ensuite a voulu voir mon jardin, où il a fait quelques tours et il a trouvé cette situation toute des plus belles. L'évêque n'a point voulu manger chez moy,selon sa méthode, et s'en est allé dîner à Poix où il demeuroit chez Gaussecourt. »

Parmi les plantes d'ornement qui concouraient à tout ce bel ensemble figuraient quelques pieds de tabac. « Quatre gardes ambulants de Beauvais sont venus me demander à visiter mon jardin. Je leur en ay refusé la porte d'abord, mais ayant fait réflexion que je pourrois me faire une grosse affaire, je les ay fait entrer et le jardinier leur a fait voir ce qu'il y en avoit. Ils l'ont arraché, mais les ayant priés ensuite d'accommoder cette affaire, ils l'ont bien voulu moyennant 20 livres (54 fr. 80) que je leur ay données, pourquoy ils ont dressé un procès-verbal dans lequel

(1) *M. de Gauvillers*. Altération du nom de Quevauvillers.

j'ay tout fait rouler sur mon jardinier qui l'a aussy signé, promettant de ne plus récidiver. J'ay tant vu de personnes embarrassées de ces sortes d'affaires que j'ay mieux aimé payer cette somme que d'être obligé de courir à droite et à gauche et faire le pied de veau à des gueux de maltotiers. »

Dans le cadre qu'ils travaillent à embellir, monsieur et madame de Bussy coulent des jours heureux. Ils avaient trois filles. La naissance d'un fils cause une grande joie. Le baptême de François Alexandre (11 avril 1716) donne lieu à des réjouissances :

« Tout le village a été à Croixraoult boire le vin du baptême. Le lendemain de Quasimodo, ils ont encore bu toute la journée d'un demy muid de cidre que j'avois fait mettre dans ma cour. »

Le parrain fut M. de Monchy et Mademoiselle de Saint-Blimond fut la marraine.

Un second fils, François Joseph, naquit à Amiens et fut tenu sur les fonds de l'église Saint-Martin-au-Bourg, par deux pauvres, suivant une coutume pieuse d'alors. Celui-là s'illustrera et méritera, à peine âgé de 30 ans, de recevoir la croix de Saint-Louis, des mains du gouverneur de l'île de Minorque, en récompense de sa conduite héroïque à l'assaut du fort Saint-Philippe.

En lisant des pages écrites à une époque si fertile en évènements, on est étonné de ne re-

cueillir que de rares échos des faits ayant trait à l'histoire générale. Il sera parlé de la bataille de Malplaquet (11 septembre 1709) parce que « M. d'Hallencourt a eu un cheval tué sous lui, » parce que M. de Roberval « n'a rien eu moins que la jambe gauche emportée d'un boulet de canon » et du traité d'Utrecht, parce que au mois de décembre 1714, Bussy a vu « publier à Amiens la paix générale et pour cela chommer et fermer toutes les boutiques, » mais cela touche bien moins le chroniqueur que l'incendie survenu quelques jours après dans son village :

« Je revenois d'Amiens. Quand j'ay eu monté la montagne de Cléry, j'ay vu de la fumée loin devant moy qui paraissoit être du feu et je crus d'abord que c'étoit à Pissy, ensuite à Fluy ; enfin, approchant Cléry, je crus qu'il ne falloit plus douter que ce fût à Revelle. Je n'allois qu'au petit galop pour savoir la vérité, mais quelle surprise pour moy, ayant tourné Revelle de voir encore le feu loin devant moy et d'entendre crier que c'étoit à Bussy ou à Fresnoy ! Quand j'eus tourné le moulin, je vis distinctement que c'étoit dans mon pauvre village et, au bout de la rue du moulin, on m'en assura à Fresnoy où je ne tardois guère à arriver et de là à Bussy, dont le désordre faisoit pitié. M. de Cornehotte étoit arrivé à midy, qui s'étoit donné bien des peines, mais n'y avoit jamais pu donner ordre. Enfin, le feu ayant pris dans la grange de Jacques Sainneville a brûlé à

l'aide du vent, qui toutefois n'étoit pas grand ; celles des filles Forteguerre, de Toussaint Lessieure, de Claude Sainneville, les deux de la veuve Charles Rohault, celles d'Honoré Gosset, de Charles Boulle, Louis Boulle et Jacques Normand. Il a fallu rompre un espace de la maison Louis Cointe. On a eu grand peine à sauver celles d'Adrien et Louis Sainneville et ma petite mauvaise qui y tient. On a été contraint de découvrir tous mes murs sur la rue et j'ai eu une bonne douzaine de mes jeunes ormes plantés de quatre jours qui ont été brûlés, ce qui est une légère perte en comparaison de ce qu'ont perdu tous ces malheureux. Le premier dont la maison a brulé a perdu trois vaches. Le feu étoit à la dernière maison quand je suis arrivé. Ils ont sauvé, la plupart, leurs meubles et quelques sacs de grains, mais il n'y a pas qui ait plus perdu que la veuve Rohault qui avoit des granges pleines. Les uns se sont retirés chez leurs parents et amis et les autres dans quelqu'unes de mes maisons, en sorte qu'ils se sont tous mis à couvert tant bien que mal. Le lendemain, le feu brûloit encore à flamme sur les tas de bled. J'ay été me promener le long des maisons brûlées, mais je n'ay pû y rester longtems, pour les cris de tous ces malheureux qui me faisoient pitié... »

Une violente épidémie de suette faisait alors beaucoup de victimes en Normandie. Quatre moines étaient morts en deux jours à l'abbaye de

Foucarmont et on signalait quelques cas isolés aux environs de Selincourt, quand Bussy se trouve gravement atteint :

« Le 26 juillet matin, m'étant aperçu que je suois dans mon lit, je ne me suis pas levé. Sur les cinq heures, ayant percé mon linge j'en ay pris d'autre sans sortir du lit et peu après je me suis mis à suer de nouveau. Comme j'avois un peu de fièvre, elle a augmenté la nuit, ce qui m'a fait prendre le party d'envoyer chercher Gricourt, à Moliens. Il étoit malade et son fils est venu en sa place avec un remède composé, à ce qu'il disoit, de thériaque et de confection d'hyacinthe qu'il m'a fait prendre pour me faire suer encore davantage et a eu soin de me faire couvrir fort. »

« Le 27 matin, je me suis trouvé si mal dans la violence de mon accès, que j'ay doubté si je n'en mourrois pas, attendu que je savois que plusieurs personnes étoient mortes de ce mal en 24 heures. Dans cette incertitude, je me suis confessé et j'ay reçu le viatique. J'ay fait mes adieux à ma femme et luy ay recommandé bien des choses ; après quoy, ne pouvant plus résister à la violence de mon mal, je m'y suis abandonné et la fièvre m'a monté à la tête. Aussitôt, madame a envoyé chercher le chirurgien de Villers-Campsart. Elle a envoyé donner avis de mon mal à M. de Cornehotte et a aussy envoyé chercher le sieur de Villers, médecin à Amiens. Comme je n'avois

plus de connaissance, je ne me tenois pas chaudement dans mon lit, en sorte qu'on a fait venir plusieurs personnes pour me tenir. Dans ces mouvements, la sueur a été interrompue, ce qui a fait d'autant plus craindre pour ma personne. Enfin, sur les deux heures après midy, l'accès a fini et je suis revenu à moy. Aussitôt, le sieur Le Bon, beau-frère de Rougemaire de Villers, est arrivé, qui a dit qu'il répondoit de moy. En effet, il m'a fait prendre un verre de ptisanne Royale qui m'a fait faire trois à quatre selles qui m'ont dégagé le bas. La nuit, j'ay commencé à suer de nouveau. On avoit fait deux fautes dans mon mal : la 1re de m'avoir fait prendre du thériaque qui m'a échauffé et fait monter la fièvre à la tête ; la 2e de me trop couvrir parce que l'on a trouvé des personnes étouffées à force de les charger, sous prétexte de les faire suer et d'ailleurs, le chirurgien prétend que cela empêche la nature d'agir et qu'il ne faut couvrir un malade que médiocrement. »

« Le 28. Il a paru sur moy des rougeurs comme ébullition de sang. Sur le midy, le sieur Marchand, médecin d'Abbeville, est arrivé, mais inutilement puisque je me portois mieux.

« Le 29. Le médecin s'en est allé sur le midy. Peu après, le sieur Le Bon est arrivé.

« Le 30. J'ay encore sué et, le 31, il m'a poussé encore quantité d'ébullitions et je me suis porté de mieux en mieux.

« Le 1er août. J'ay continué à me mieux porter

de jour en jour. Presque tous les habitans et tous nos valets et servantes ont eu ce mal, mais la plus part n'ont été que 24 heures couchés. Quelques uns se sont rabattus quelques jours après. Il ne faut rien de chaud pour ces sortes de maladies, mais boire beaucoup de ptisanne et suer à force et ne point changer de linge sitôt... »

Des milliers de pèlerins visitaient annuellement l'autel de Saint-Antoine, patron de l'église de Conty, pour être préservés de la fièvre et de la maladie désignée, au moyen âge, sous le nom de feu saint Antoine. Ils faisaient toucher à l'image du pieux ermite des gâteaux qu'ils gardaient avec dévotion sous leur toit. La fontaine située contre l'église jouait un grand rôle dans l'accomplissement du pèlerinage. On buvait dévotement de l'eau, on en emportait comme un utile préservatif.

Bussy avait fait vœu de se rendre en pèlerinage à Conty, s'il recouvrait la santé.

« Le 15 septembre. J'ay été, avec Madame et le curé de la Verrière, à Conty, à pied, y ayant promis pèlerinage dans ma maladie. J'ay cependant eu la précaution d'y faire suivre notre carrosse dont le curé s'est servy quelquefois. Nous y sommes arrivés à dix heures, mais, pour y entrer, il a fallu monter en carrosse à cause des eaux. C'étoit notre intention de revenir à pied, mais il a plu toute l'après diner. Le curé de la Verrière nous y a dit la messe où madame a com-

munié et après avoir dîné à Saint-Antoine, nous avons monté en carrosse. On est venu de toute part, cette année, à Saint Antoine de Conty, pour la maladie qui a régné et le curé nous a dit que cela avoit bien produit 400 livres à cette église, qui quoyque grande et belle étoit en désordre. Cela a servi à la réparer un peu et particulièrement à la recouvrir à nœuf, dont elle avoit grand besoin. Nous sommes revenus par le chemin de bas et avons passé par Fleury, de là à Velennes, où nous avons laissé le curé de La Verrière chez le nommé Moyencourt, pour y attendre le beau temps. De là, nous avons été prendre le grand chemin de Moyencourt, au lieu de revenir par les bois et par Meneuviller par où nous étions venus le matin. »

Vers le même temps, le feu du ciel allumait, à Moyencourt, un incendie qui détruisait 16 maisons.

Les désastres se succèdent ! Le 27 juillet 1716, un orage épouvantable désole la contrée.

« La grèle a couru 20 lieues loing sur 5 ou 6 de large. Entre Noyon et Roye tout a été perdu. Au pays de Caux et devers Rouen, il y eut grand désordre ; le lendemain, j'ay trouvé que le terroir par de là Moyencourt estoit un peu greslé, celui de Famechon davantage, le clocher abattu, un gros tilleul proche de l'église arraché et quantité d'autres arbres. A Saint-Dely, beaucoup de dommage aux grains, à Dargyes et aussy à La Verrière et

enfin mon moulin par terre, dont les meules n'étoient pas cassées par bonheur. Les moulins de Choqueuse, Brambos, Feuquières, etc., étoient aussy renversés ; ceux de Sommereux, Granvilliers, Ternoy, Grès et plusieurs autres avoient la volée rompue ; Feuquières étoit ruiné à plate couture par la gresle et les arbres renversés et chiquetés et tous les villages de ces cantons greslés les uns plus, les autres moins ! »

A peu de temps de là, un grand repas auquel se trouvait l'abbé de Sainte-Larme et le chanoine l'Anglois, avait lieu à Bussy : « Il n'y a pas eu de violons comme gens greslés. »

Cette année 1716 a été calamiteuse entre toutes. Des pluies continuelles compromirent la récolte qui n'était point achevée à la fin d'octobre :

« J'ai vu, le 8 octobre, des avoines sur terre toutes germées et vertes comme au mois de may et, le 28, on a ému des vesces et quoique pas trop seiches, on n'a pas laissé de les lier de peur d'avoir pis. »

Le commerce souffrait, l'argent se faisait rare, « les écus, qui diminuoient tous les deux mois, venoient d'être encore réduits de 3 l. 15 s. à 3 l. 12 s. » Les fermiers payaient difficilement :

« J'ay parlé des grosses dents à mon fermier Beaurin sans rien obtenir. »

« J'ay fait venir plusieurs personnes qui me debvaient, lesquelles m'ont promis de l'argent,

mais n'en ont pas donné, quelques menaces que j'aie fait de leur faire des frais. »

Pour Bussy, les difficultés d'argent entraînèrent une gène passagère. Pour la « maison de Courcelles » ce fut le prélude de la ruine. Ses amis la redoutaient :

« On ne parloit pas moins que de la vente ou du moins du décret et bail judiciaire de la terre de Courcelles. On faisoit monter les debtes de M. de Courcelles à 80,000 livres et 10,000 livres d'arrêt. » Il venait de marier son fils aîné, M. de Lentilly, (1) avec Mlle Marguerite Ternisien de Valencourt (2) et il se voyait à la veille d'entrer en procès avec lui « pour luy avoir donné plus de debtes que de biens. »

Suivent de judicieuses réflexions :

« Voilà un bel exemple pour apprendre aux gentils hommes qui ont des debtes de les payer dans leur jeunesse, au lieu de se divertir, afin de ne pas mourir gueux et laisser sa famille hors d'état de se soutenir. Il faut que des pères et mères soient bien peu sages pour marier à 28 ans un garçon à une bourgeoise qui a si peu de chose, scachant leur biens endebtés.

(1) *Monsieur de Lentilly*. Claude Eugène de Sarcus, seigneur de Lentilly, né en 1689.

(2) *Mademoiselle de Valencourt*. Marguerite de Ternisien, fille de Henri de Ternisien, chevalier, seigneur de Fresnoy, Valencourt et de Marie Anne Lardé.

Personne ne fut surpris d'apprendre la saisie réelle du beau domaine témoin de tant et de si joyeuses réceptions. C'était au mois de décembre 1718. Bussy se trouvait à Frettemole, lorsqu'il connut la nouvelle :

« Sur le champ, j'ay monté à cheval et suis venu droit à Courcelles, où j'ay trouvé les père et mère et les jeunes gens assez tranquilles, jouant même aux cartes ensemble et qui devoient envoyer ordre, le lendemain à Amiens, d'appeler de cette saisie. J'ay employé toute ma rhétorique pour leur persuader de vendre et j'en suis venu à bout, car le fils aîné et le cadet ont promis de se trouver le lendemain à Amiens. »

Le neveu du chanoine l'Anglois, M. de Septenville, était très amateur de la terre de Courcelles. Bussy ne désirait rien tant que de l'avoir pour voisin. Voici comment il raconte les pourparlers de la journée du 21 décembre :

« J'ay monté à cheval à cinq heures et suis allé à Amiens dire les résolutions de MM. de Courcelles à M. de Septenville. Ceux-ci sont arrivés à onze heures et sur ce que Septenville ne vouloit donner que cent vingt mille livres, ils m'ont mené chez Boucher, greffier, qui leur en a offert cinq mille de plus, pour un de ses amis, mais ces messieurs luy ont dit d'avertir cet homme qu'ils vouloient faire l'écrit ce jour là même et la réponse nous a été promise à deux heures. Nous avons déterré que c'étoit Morgan. Il a fait réponse

qu'il ne se dédisoit pas du prix, mais qu'il demandoit jusqu'au 23. On lui a répété qu'il falloit écrire dans le moment, que sinon on alloit vendre à un autre et Boucher a encore demandé jusqu'à six heures et sur ce qu'il a persisté à demander un délay, nous luy avons dit que cela ne se pouvoit pas et que nous allions conclure. Et en effet, ces messieurs m'ont thémoigné qu'ils accordoient leur terre à mon amy à cent vingt mille livres et je les ay menés chez Septenville, où j'ay fait l'écrit double de ma main.

« Le 22. Le chevalier de Courcelles est allé porter la nouvelle à son père et à sa mère qui en ont été fort contents, mais la jeune dame est entrée en furie... » Après quelques difficultés aisément aplanies, « le contrat de vente est signé le 31, à huit heures du soir, au grand plaisir de mon amy » qui vient voir sa nouvelle propriété dans les premiers jours de février et s'installe.

Il régnait entre M. de Saint-Blimond et son gendre une facilité de rapports qui faisait de ceux-ci de véritables amis. Bien des projets s'ébauchaient entre eux. Bien des choses étaient à entreprendre, quand la mort de M. de Saint-Blimond fit évanouir tous ces mirages heureux.

Bussy arrivant, un matin, à Esquennes « fut fort surpris de le trouver malade, sans qu'il ait voulu l'en avertir. » Le soir, madame de Bussy se

rendait auprès de lui. Trois jours après, il était frappé de congestion et expirait « à notre grand regret à tous ! »

« L'enterrement s'est fait, le lendemain, avec beaucoup de cérémonie et une affluence de monde ; mais ce qu'il y a de plus embarrassant, c'est qu'au sortir d'une cérémonie aussi triste et aussi touchante que celle-là, il a fallu traiter trente personnes du voisinage avec presque autant de valets. On a été obligé de dresser des tables dans le plant comme à une noce. J'avois envoyé à Dreuil, Bussy et La Verrière pour pigeons, poulets et toute sorte de gibier. »

« Les deux jours suivants, on a continué les services avec les huit ou neuf prêtres ordinaires et avec autant de monde des environs, mais j'ay eu la consolation que les tables ont été bien servyes et que le tout s'est passé assez modestement au lieu que, dans pareille occasion, j'ay vu quelquefois se bien divertir comme à un festin de plaisir. »

Mademoiselle de Saint-Blimond fut « très accablée. » Elle n'avait jamais quitté son père. Bussy se chargea de régler toutes choses et de veiller aux intérêts de sa belle-sœur qui « prit le parti de demeurer à Esquennes dans deux chambres qu'elle se réserva, après la location de l'habitation à un fermier, quoique nous lui ayions offert notre maison et Mr de Cornehotte la sienne. » Elle était de santé délicate et « alloit prendre les

bains de mer à Ilbert-Saint-Josse, (1) sur les conseils du frère Côme, capucin de Rouen. » Elle faisait également des saisons aux eaux de Forges :

« Mademoiselle de Saint-Blimond est revenue de Forges, le 22 juillet 1713, et les eaux luy ont fait du bien à ce qu'il m'a paru à son teint. »

Forges était déjà renommé. On y venait de fort loin. C'est ainsi que Bussy rencontre un jour à Quevauvillers, chez madame de Gomer, « madame du Plessis et madame de Verseille, sa sœur, et une autre sœur supérieure en un couvent de Bourgogne et madame de Canchy, religieuse audit couvent ; toutes ces dames revenoient de Forges. »

Un très notable changement s'opéra, après la mort de M. de Saint-Blimond, dans les habitudes des Bussy qui se décidèrent à aller passer les hivers en ville.

« Le 4 mars 1719, nous avons monté en carrosse avec madame et sommes allés à Amiens où nous avons loué un appartement complet, chez le sieur Cornet, rue Saint-Martin, pour le prix et somme de 175 livres et ce, pour trois ans, à commencer à Pasques. »

« Le 13 novembre, madame de Bussy est partye pour Amiens avec tous ses enfants, deux servantes et un laquet et y sont arrivés à bon port. »

(1) *Ilbert-Saint-Josse*. Ilbert est un hameau d'Etaples, situé sur la rive droite de la Canche, en face de l'abbaye de Saint-Josse qui se trouvait sur la rive opposée.

C'était le moment où l'agiotage devenait de mode à la campagne comme à la ville, et où chacun tentait la fortune. La banque d'escompte, établie en 1716, avait opéré une vraie révolution dans les esprits. La confiance publique avait grandi du jour où, par un édit royal, les billets de la banque de Law furent déclarés recevables en paiement des impots, et son établissement de banque privée s'étant comme transformé en banque générale, il avait étendu ses opérations à toute la France.

La compagnie des Indes occidentales, fondée pour exploiter le commerce de l'Amérique du Nord, prit aussitôt une extension considérable. A chacun de ses progrès correspondait une émission nouvelle d'actions, et les actions faisaient fureur :

Bussy, ne résiste point à la séduction. Il écrit le 1er octobre 1719 :

« J'ay été à Amiens au bruit des actions de la compagnie d'Occident qui ont déjà enrichi tant de personnes. Elles étoient à neuf cinq cents livres... de profit, c'est-à-dire qu'une personne qui avoit pris d'abord une action qui lui avoit coûté 500 livres, on lui acheptoit cette action 4.500 livres. »

« J'ay jugé qu'il étoit bien tard et qu'il ne pouvoit plus y avoir grand profit. »

Finalement la fortune le tente. N'ayant pas de capitaux disponibles, il voudrait vendre ses fiefs de Molliens à M. de Septenville et en convertir

l'argent en actions. Mr de Septenville est à Paris. Il se décide à y aller.

« Le 10 octobre. Je suis allé coucher chez M. de Monchy, à Ponchon. Je suis arrivé le lendemain à Paris et ay été loger au Dauphin, rue Mont Orgueil. J'ay été voir aussitôt M. de Septenville, logé rue du Boulloir, à l'hôtel du Boulloir. »

« Le 12. J'ay renvoyé mes chevaux. J'ay été voir le marquis de Maizières, rue du Barcq (*sic*). J'y ay vu M. de Gauvillers, messieurs de Rumigny et le sieur Boubers. Septenville n'a voulu me donner que 20.000 livres de mon bien de Moliens. Je me suis tenu à 22.000.....

« L'après dîner, j'ai achepté deux feux de fer poli, moyennant 30 livres, mais m'étant vu hors d'état d'avoir des actions et n'ayant plus grand chose à faire, j'ay été prendre une place à la diligence de Beauvais, pour le lendemain samedy, plutôt que d'attendre au mercredy suivant. »

« Le 13. Je suis arrivé à Villard par la diligence, d'où j'ay été coucher chez Monchy, à Ponchon. »

Après trois jours passés chez son cousin, Bussy traverse Beauvais, achète une perruque chez le nommé Habron — prix 29 livres, — fait une visite à Mr et à Mme de Courcelles, qui s'y sont fixés, dine à Oudeuil, rentre chez lui, le soir du 17 octobre.

Par bonheur, Septenville ne l'avait pas pris au

mot. Il gardait ses propriétés. Moins de trois mois après, à la suite d'un agiotage effréné, la baisse se produisit sur les actions de la banque d'Occident.

Rien ne put entraver l'effondrement du système de Law : ni les mesures violentes, ni le cours forcé, et Bussy de s'écrier au mois de janvier 1720 :

« Il faudrait une autre plume que la mienne pour écrire tout ce qui s'est passé au sujet de ces actions de la compagnie des Indes, depuis le mois d'octobre. Nos enfants ne pourront croire ce qu'on leur en dira. Enfin, il est cependant seur et certain qu'une action de la compagnie des Indes que l'on avoit peine à débiter pour 500 livres, dans son origine, a été acheptée 9.000 livres et plus, et qu'elle a fait ce progrès en trois mois de temps, grâce à la folie et à la cupidité de nos François. Quoi qu'il en soit, quantité de gens, même de la lie du peuple, y ont gagné des millions; d'aucuns jusqu'à neuf et dix millions, chose inouye! Quelques uns des plus tardifs y ont perdu, parce qu'à la fin de décembre, les actions ont baissé, en huit jours, de 1.200 à 500 livres. Les gens de bien ont eu beau crier contre cette usure manifeste. Il n'en a été ny plus ny moins dans un temps où l'on ne trouve pas de divinité plus adorable que la fortune et les richesses. Il s'est encore passé des choses extraordinaires au sujet des monnoyes, puisque l'on a diminué les écus de dix

sols, aujourd'huy, pour les augmenter de vingt, huit jours après. »

« Il ne se passoit pas de semaines sans nouveaux arrêts. Je voudrois avoir le temps de les mettre icy tout au long. On a commencé par deffendre d'offrir ny recevoir aucuns payemens au dessus de cent écus en or et au dessus de dix livres en argent, voulant que tous payemens soient faits en billets de banque. »

« Au mois de mars 1720, vient l'interdiction de l'usage de l'or pour le 1er mai, et des vieilles espèces d'argent pour le 1er août ; puis il est ordonné de fabriquer des louis d'argent de trois livres et des livres, dont on diminue la valeur, de mois en mois, jusqu'à réduire les louis à une livre et les livres à dix sols, tandis que les billets de banque perdent dans le commerce 20 pour cent. Les rentes ont baissé du denier 25 au denier 30, puis au denier 40, ce qui a ruiné une infinité de gens qui ont ou réduit ou receu tous leurs fonds en papier, sans espoir d'en tirer aucun intérêt. Au contraire, les fonds de terre ont monté à un prix infiny. Des terres de 2.000 livres de revenu ont été vendues cent soixante et tant de mille livres et on a dit que mille livres de rente en fonds valoient cent mille livres. Enfin on a offert un million de la terre d'Achy en Beauvoisis, valant dix à douze mille livres de rente. »

« J'ay remercié le Seigneur de n'avoir pas vendu mes fonds. J'ai réduit mes rentes au de-

nier 40, ce qui m'a fait un grand soulagement. Les denrées sont devenues hors de prix. Le mouton a valu dix sols la livre, le drap fin quarante cinq livres. Le prix des toiles, des serges, etc., a doublé de moitié, mais par bonheur pour les pauvres, le bled seul a resté à juste prix et n'a pas été à deux livres le quartier. »

Ces confidences sont les dernières réellement intéressantes Les pages qui terminent *Le Journal* se ressentent des préoccupations qui assiégent Bussy, à mesure qu'il avance en âge et que sa famille augmente ; aussi de la tristesse du voisinage et des séjours prolongés de madame de Bussy, à Amiens.

En 1725. « Les jours gras se sont passés fort paisiblement faute de voisinage. »

Ces quelques mots en disent long Il semble que la gaieté des jeunes années s'en soit allée avec « les malheureux Courcelles » obligés de transporter leur résidence à Beauvais. M. de la Rue, seigneur en partie de Quevauvillers, (1) avait introduit une demande en retrait lignager pour le

(1) Charles de La Rue, le fils, avait épousé Marie Gabrielle de Sarcus.

En vertu du *retrait lignager*, en cas de vente d'un héritage, les parents de la ligne d'où provenait cet héritage, pouvaient le retirer des mains de l'acquéreur, en lui remboursant le prix dans un délai fixé. M. de La Rue avait tenté le retrait de Courcelles sur M. de Septenville.

domaine de son beau père. « Il vient d'être débouté par arrêt du Parlement (juillet 1723), à cause d'une prétendue nullité dans l'exploit, ce qui a consterné tous ses amis, et l'on peut dire que tout le voisinage et toute la ville d'Amiens s'intéressoient à luy, d'autant plus que cette perte le réduisoit à la besace et incommodoit beaucoup de ses parens et amis, qui lui avoient prêté des sommes considérables pour cette entreprise. »

Pissy est en deuil depuis la mort de madame de Saisseval et de madame d'Hauges, dame de Méraucourt ; Dromesnil, depuis la mort de M. d'Hallencourt ; Fricamps, depuis la mort de madame d'Ambreville et « du fils Fricamps, déjà ancien mousquetaire et fort honnête garçon » Oissy, depuis la mort de Mr de Valanglart et de Mr Trudaine. Après M. de Saint-Blimond, M^r et Mme de Bussy perdent leurs tantes d'Auxy, d'Hagranville et de Cornehotte. Que de vides dans le cercle familier ! Presque tous les parents et amis ont disparu en moins de quinze ans. Absorbés par les soins que réclame une nombreuse famille, eux-mêmes ne s'absentent que pour affaires, jamais pour longtemps :

« Sur la fin du caresme 1723, j'ay été à Paris, en deux jours, dans la chaise de mademoiselle de Saint-Blimond, avec madame de Bussy, pour affaires. Nous avons logé à l'hôtel de Bourgogne, rue Galande, proche la place Maubert. Nous en sommes repartys la surveille de Pasques fleuryes,

après y avoir resté six jours et fait plusieurs emplettes. Nous sommes venus coucher à Ponchon, chez Monchy ; le lendemain, à Lihu, chez Monsures et à Bussy, après dîner. »

« Le 7 novembre 1724. J'ay été coucher à Abbeville ; le 8, à Neufchatel, par Nempont et Montreuil ; le lendemain, à Boulogne, avec Cadet, mon fermier de Dreuil. Nous avons ramené cinq poulains. Nous avons couché une nuit à Boulogne ; le lendemain, à Montreuil, au Renard ; ensuite à Abbeville. »

Monsieur et madame de Bussy ont maintenant trois fils et cinq filles. Le dernier garçon, Jean Marie, est né le 6 octobre 1727. Aux fils, l'épée ou la tonsure ; aux filles, le mariage ou le couvent, tels sont les seuls partis qu'un gentilhomme juge alors digne de ses descendants et pour assurer, dans l'avenir, à chacun le sort qui lui convient, que de soucis, que de dépenses !

En dépit de belles tirades, qui ont trop souvent cours actuellement, sur la prétendue ignorance grossière de la noblesse de ce temps, Bussy a pris les moyens de donner à ses enfants une éducation soignée :

« Madame de Bussy est allée à Amiens pour instruire les enfants. »

« Le 2 janvier 1722, est venu coucher icy le sieur Boyaval, fils du lieutenant de Selincourt, jeune sous-diacre, pour être le précepteur de mon fils François Alexandre. » L'enfant n'avait pas six ans.

Trois mois après, nous savons que « le précepteur faisoit bien son devoir et que le fils apprenoit à merveille..... ce qui me faisoit plaisir, » ajoute le père.

En 1723, en 1724, on change de maître. A Boyaval succède un autre sous-diacre qui s'appelle du Meige, « très habile pour instruire », et à celui-ci, le nommé Boufflers, cousin du curé de Selincourt, qui resta trois ans ; après quoi, « 24 mars 1727, j'ay mis mon fils aîné en cinquième et en pension chez mademoiselle Marchand, à Amiens, » pour qu'il suivît les cours du collège des Jésuites. Vers le même temps, « j'ay mis ma fille La Verrière (1) aux Ursulines d'Abbeville. »

Les charges augmentent. Bussy cherche de nouvelles ressources dans l'accroissement de l'exploitation agricole :

« Mars 1727. J'ay repris mes terres que tenoit à ferme Adrien de Sainneville. » Et la première conséquence est la nécessité de bâtir : « J'ay fait ajouter vingt-deux pieds à ma grange au bled, faite en 1717. J'ay fait faire trente quatre pieds d'étables, proche la cuisine, dans la basse cour. »

La rédaction des notes quotidiennes se ressent aussitôt du surcroit d'occupations. Lorsque ces notes remplissent cinquante-huit pages pour 1708, une seule suffit à résumer les faits divers des deux dernières années : 1727 et 1728.

(1) *Ma fille La Verrière.* Marie Louise Madeleine le Clerc, demoiselle de la Verrière, née le 10 janvier 1714.

La chronique de 1725 était déjà très abrégée :

« Mon cousin de Cornehotte, avec son frère, sont venus me voir, le 4 janvier, et ils s'en sont allés à Amiens, le 7. Nous avons fait les Roys ensemble et je les ay réjouys à fureter et à chasser. Madame de Bussy a été à Amiens, pour quatre jours seulement, au mois d'avril, à cause de la petite vérole universelle de la ville qui a pris, en même temps, à la fille de madame de Préval où nous avions un appartement. (1) Madame DuCroquet (2) l'a eue jeune mariée. Ce mois, j'ay fait travailler tout le village à la marre, devant ma porte, 8 à 8 avec deux barots (tombereaux). On y a fait un assez bon trou. J'ay dessein de changer l'église et de la camper à l'entrée de la dite marre. »

« La semaille a été fort belle. Les mars ont levé parfaitement bien à cause de la quantité de pluye qu'il a fait au mois de may, et des fréquents orages ; il y en a eu quelques uns si abondants, que quantité de foins et même de bleds ont été recouverts, depuis Frettemole jusqu'à Poix et Famechon. Ce mois de may a été fort froid et fort pluvieux. On espèroit de la

(1) Le 7 avril 1722, surlendemain de Pasques, madame de Bussy est allée démenager et meubler sa nouvelle maison, rue Saint-Denis,

(2) *Madame DuCroquet.* Marie Magdeleine Rose Pingré, épouse (2 aout 1724), de Firmin Antoine du Crocquet, seigneur de Guyencourt, mayeur d'Amiens en 1755-1756.

chaleur au mois de juin, mais ça a été pire. Il a fait des pluyes froides continuelles, d'un vent d'aval et de mer très violent quy ne s'aboissoit qu'avec beaucoup de pluye. J'ay été obligé d'aller à la messe, le jour de la Saint-Jean avec une redingotte. La veille de Saint-Pierre, au matin, il faisoit un vent et un froid comparables aux plus mauvais tems de mars. Le bled, qui avoit été toute l'année entre 40 et 50 sols a monté, dans ce mois, jusqu'à 4 livres 10 sols le quartier. »

« Le froid et la pluye ont continué en juillet, ce quy m'a donné bien de la peine à avoir mes sainfoins. Le 18, il a fait beau, le vent s'étant mis au Nord. J'ay eu mes seigles, mais d'autres ont été gâtés. Le bled a monté jusqu'à 6 livres. »

« Mon frère de Montenoy est arrivé, icy, de l'isle Saint-Domingue, au quartier (garnison) de Leogane. (1) Il y a une compagnie franche. Il a compté bien des raretés de ce pays. »

« Le 5 aoust, j'ay été promener à la feste de Montenoy avec nos enfants. On y a dansé à la chanson, mais nous n'y avons pas soupé à l'ordinaire. On a eu mille peines à avoir les grains à cause des pluyes continuelles et tous les waras ont été gâtés. Il a fait plus beau à semer au mois d'octobre, mais les bleds n'ont pas bien levé. »

« Mon frère de Montenoy est party le lendemain

(1) Léogane, ville de l'ile Saint-Domingue ou Haïti, à 26 kilomètres de Port-au-Prince.

de la Saint-Martin. J'ay repris mon moulin par mes mains. »

A part l'impot du cinquantième denier dont il a été dit que Bussy, se rendit adjudicataire pour exempter ses fermiers de la milice, et une grande sécheresse qui compromit encore la récolte, rien d'important à signaler en 1726.

Le Journal finit brusquement, au jour de la Pentecôte 1728, avec la nomination à la cure de Bussy du successeur du vieux Berthomeuf mort, quelques mois auparavant, après trente sept ans de ministère. Le dernier « écho mondain » est « le mariage du jeune Gauvillers Gomer avec Mademoiselle de Mornay-Montchevreuille. (1) » Le dernier des « faits divers » est du 7 novembre 1727, à neuf heures du matin : « le feu a pris à du foin qui étoit dans les greniers du château de Poix. Le comble et le premier plancher des appartements à gauche ont été brûlés ; ainsy ce château étoit à peine achevé qu'il a été à moitié brûlé. Heureusement qu'il n'y avoit pas encore de croisées placées et qu'on a empêché le feu de gagner la menuiserie. Si le feu avoit pris la nuit, c'en étoit fait. »

François Joseph le Clerc, chevalier, seigneur

(1) Charles François de Gomer, chevalier, seigneur de Quevauvillers, époux de Gabrielle Catherine de Mornay-Montchevreuil.

de Bussy, mourut le 11 juillet 1754 (1) et reçut la sépulture dans l'église du village, sous une dalle qui existe encore, dont l'épitaphe consacrée à sa mémoire est accompagnée du blason de la famille avec la devise très chrétienne : DEUS CLYPEUS MEUS EST (2). De lui, il nous sera permis de dire qu'il apporte, suivant une ancienne locution, « sa telle quelle contribution à l'histoire. » *Le Journal* révèle en effet des mœurs peu connues, des coutumes ignorées, qui présentent de l'intérêt pour l'histoire de la Picardie, mais il a une portée plus haute, à laquelle l'auteur n'a certainement pas songé ; il éclaire d'un jour nouveau l'histoire de la noblesse de France, au XVIII[e] siècle. A cette époque, la noblesse se divise en deux classes, de jour en jour plus étrangères l'une à l'autre : la classe de ceux qui vivent dans l'entourage du Roi, qui se poussent dans les emplois de sa maison, les grades de ses armées, le corps de ses fonctionnaires, c'est la noblesse de cour ; et la classe de ceux qui continuent à vivre chez eux, au fond des provinces, dans le château de leurs pères, c'est la noblesse campagnarde. On connaît la première parce que son histoire se confond souvent avec celle du pays ; on ne con-

(1) On lit dans les registres de la paroisse :
« 1754, 11 juillet. Décès de messire François Joseph, premier comte de le Clercq (*sic*), chevalier, seigneur de Bussy Montenoy, Dreuil, La Verrière et autres lieux, âgé de 71 ans. »

(2) *Dieu est ma sauvegarde*. Textuellement : *Dieu est mon bouclier.*

naît la seconde que par le discrédit et le ridicule que les portraits satyriques de La Bruyère ou les sarcasmes de la littérature du temps ont jetés sur elle.

Si l'érudit Pierre de Vaissière avait eu sous les yeux *Le Journal* qu'une bonne fortune nous permet de tirer de l'oubli, il y aurait puisé de précieuses indications pour son étude sur les gentilshommes campagnards de l'ancienne France (1).

Type accompli de ces gentilshommes qui vécurent dans l'ombre, Bussy en possède les qualités : l'esprit de famille, l'amour de la terre, la bonhommie à l'égard du paysan, la féconde activité, l'heureuse insouciance, la belle humeur franche et joyeuse.

Nous voilà loin, n'est-ce pas, de l'existence faite de rudesse tyrannique, de désœuvrement, de débauches, que l'on se représente trop souvent comme celle « des nobles de province inutiles à leur patrie, à leur famille, à eux même, » que La Bruyère (2) a pu rencontrer, mais qui n'ont été que de très rares exceptions.

(1) Pierre de Vaissière. *Gentilshommes campagnards de l'ancienne France.* Librairie académique de Perrin, 1903.

(2) La Bruyère. *Caractères.* Edition Servois, T. II, p. 61.

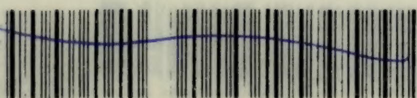

BIBLIOTHECA

2391N6-C

113

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ottawa
Date due



DC 130 .L45A3 1910
LE CLERC DE BUSSY, FRA
JOURNAL DE FRANCOIS JO

CE DC 0130
.L45A3 1910
COO LE CLERC DE JOURNAL DE F
ACC# 1067189


U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 03 11 03 03 6